



Photo Alain Renaud

Peter Ustinov se fait prédicateur

par Renée Rowan

Avec son humour, ses quelque deux cents livres et un français qui se défend bien, Peter Ustinov était à Montréal hier pour plaider la cause de l'Unicef et des neuf cents millions d'enfants dans le besoin du monde entier.

Comédien, acteur de cinéma, producteur, romancier et auteur de théâtre, Peter Ustinov est, depuis huit ans, un des plus grands "propagandistes" de l'Unicef, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

"Avec des milliers d'autres, a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse, je travaille à ma façon pour faire connaître le travail de l'Unicef et recueillir des fonds... Nous sommes des volontaires, des bénévoles qui font ce que le gouvernement doit faire mais ne font pas."

C'est une statistique qui l'avait beaucoup choqué, à l'époque, qui l'a incité à travailler pour l'Unicef: "Les peuples du tiers monde membres des Nations Unies donnent par année la même somme d'argent pour les enfants qu'ils en dépensent, à toutes les deux heures pour les armements... ces chiffres ne sont sûrement plus les mêmes, aujourd'hui, ils sont pires!"

Peter Ustinov a profité de son séjour à New York, où il remettait le prix Ralf Bunch, pour faire un saut à Toronto et Montréal pour parler du

travail de l'Unicef. Ustinov voyage partout à travers le monde, ne ratant pas une occasion de poursuivre son travail de "prédicateur".

Il s'est même rendu au Japon à l'occasion de l'Exposition d'Osaka. "Tout était à faire. Les Japonais, explique-t-il, n'avaient naturellement aucun sens de la charité. Ils comptent maintenant parmi les peuples les plus généreux. C'est même devenu une compétition entre Toyota et Datsun: c'est à qui donnerait le plus."

Ce que Peter Ustinov accepte moins bien, c'est cette autre forme de compétition, "beaucoup plus cruelle et futile" à ses yeux, entre les volontaires et les gouvernements qui ne donnent de l'argent que dans la mesure où les volontaires en trouvent eux-mêmes: "On ne peut pas lutter avec des dons gouvernementaux."

Par contre, a-t-il poursuivi, les Nations unies, perçues avec irritation et lassitude par les grands, sont le seul espoir pour les plus petits. "Le Conseil de sécurité n'est que ce qui se passe dans la vitrine... Ce qu'on ne connaît pas, c'est ce qui se passe à l'intérieur. Il me semble répréhensible et répugnant que les enfants doivent souffrir à cause des bagarres des adultes... C'est inadmissible."

Actuellement, l'Unicef ne peut soulager qu'un million d'enfants; c'est neuf cents millions qui ont besoin d'aide et qui ne sont pas secourus à cause d'un manque de fonds.

Gel provisoire du bilinguisme air-sol

Les dirigeants de l'Association canadienne des contrôleurs de trafic aérien (CATCA) ont invité hier leurs 2,200 cotisants à travers le pays à approuver l'accord de principe d'une durée d'un an auquel ils en étaient venus, la veille au soir, avec les représentants du Conseil fédéral du Trésor, et sous l'empire duquel ils avaient obtenu du ministère des Transports non seulement le plein acquiescement à leurs revendications salariales (hausse générale de 11 p. cent, restreinte cependant à un maximum personnel de \$2,400), mais également le gel "provisoire" de l'application du bilinguisme aux communications air-sol dans tous les aéroports du Québec.

La nouvelle de cet accord a été annoncée hier depuis Saint-Jean, à Terre-Neuve. Il ne fait aucun doute que la majorité des membres de la CATCA le sanctionneront avec plaisir, ce qui aura pour effet d'écarteler la menace de grève que les contrôleurs allaient mettre à exécution lundi soir prochain. Mais cette majorité, vérification faite, ne comportera que peu de voix venant des 330 cotisants du Québec: il est à peu près inévitable, a déclaré hier au DEVOIR le directeur de la section québécoise de la CATCA, M. Jean-Luc Patenaude, que les 270 contrôleurs francophones refusent d'entendre "ce non-sens", et s'abstiennent de voter s'ils ne votent pas défavorablement. M. Patenaude a résumé la situation actuelle de façon lapidaire en ajoutant: "En principe, nous ne sommes déjà plus membres de la CATCA. Nous y sommes toujours présents, mais c'est une présence théorique."

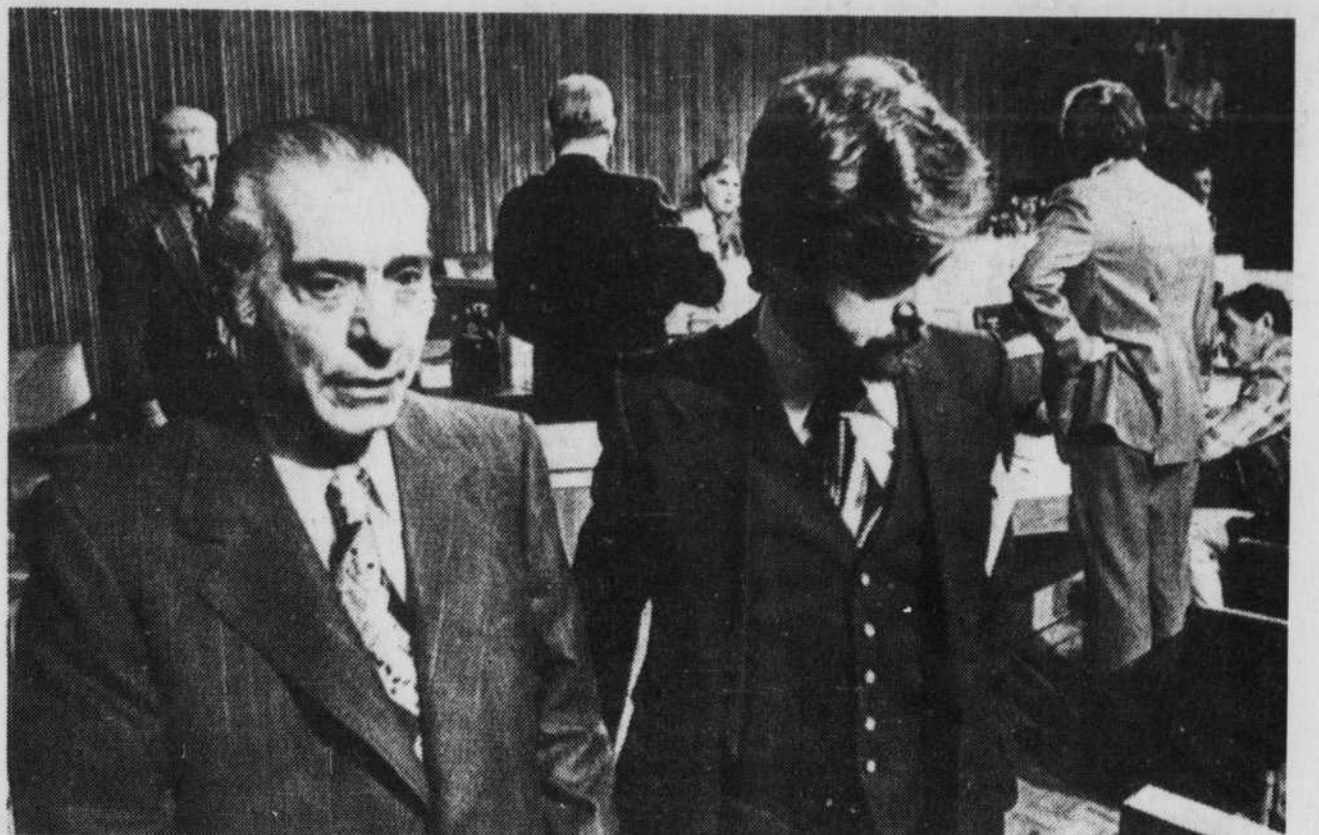
M. Patenaude, qui a passé la plus grande partie de la journée à fournir à tous les médias du territoire les entrevues et les commentaires qu'on sollicitait, n'a pas été seul, loin de là, à s'élever contre ce qu'on interprétait un peu partout, notamment dans le monde québécois de l'aéronautique, comme un net recul gouvernemental en matière de bilinguisme aérien, devant le chantage des anglophones de la CATCA — qu'on sait soutenus, et même pilotés par la majorité des cotisants de l'association des pilotes de ligne, la CALPA.

Le député libéral de la circonscription de Matane à la Chambre des Communes, M. Pierre de Bané, a donné à ce sujet, à l'heure du midi, une conférence de presse au cours de laquelle il a fait preuve d'une violence verbale excédant même celle qui lui était jusque-là coutumière.

"Une des journées les plus sombres que j'aie vécues depuis que je siège à Ottawa", a déclaré le député gouvernemental à propos de la "retraite" du titulaire des Transports, le ministre, M. Otto Lang. Puis parlant des dirigeants de l'association des contrôleurs: "Ces provocateurs de la CATCA, a ajouté M. de Bané, sont en train de démontrer que les indépendantistes ont peut-être raison." Puis de l'attitude gouvernementale: "scélérates et irresponsables", a dit le député qui y voit la preuve "que le fanatisme l'a emporté sur l'équité et le bon sens", même s'il ne comprend pas comment les siens ont pu ainsi céder "à un groupe de fanatiques, de scélérats et de racistes".

A Québec, dans l'interval, le secrétaire général de la société des Gens de

Voir page 6: Les contrôleurs



Vic Cotroni, accompagné de son avocat, Me Robert La Haye, a appris hier qu'il était dispensé de témoigner devant la CECO, à la suite d'un examen médical effectué à la demande de celle-ci. Il comparaitra le 28 juin pour connaître la date de sa prochaine déposition. (Téléphoto CP)

La CECO à Claude Dubois: patience n'est pas naïveté

par Bernard Morrier

Claude Dubois, celui que l'on désigne comme le cerveau de cette famille de Saint-Henri, pourrait se retrouver très prochainement devant les tribunaux pour répondre à des accusations de parjure, si le ministère de la Justice donne suite aux suggestions émises hier par les membres de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Dubois, âgé de 39 ans, après avoir été sur la sellette pendant deux jours, était le dernier témoin à être entendu par la CECO avant l'ajournement des audiences sine die.

Le président de la commission, le juge Jean Dutil, n'a pu s'empêcher de dire à la toute fin ce qui suit:

"M. Dubois, plusieurs témoins sont venus ici, depuis quelques jours et lors des audiences de l'automne dernier, rapporter certains faits vous impliquant de près ou de loin. Vous avez répondu à toutes les questions mais vous avez nié, qualifié de pures inventions toutes ces déclarations. Selon la loi qui nous régit, il est évident que nous ne pouvons vous trouver impliqué dans un mépris de cour. Aussi, nous aviserons, dès lundi, le ministère de la Justice d'examiner très attentivement votre témoignage pour déterminer s'il y a

parjure. Je vous dis, par ailleurs, que vous n'avez aucunement aidé la commission et que nous ne sommes pas satisfaits de votre témoignage."

Pretenant à son tour la parole, un autre commissaire, le juge Denis Dionne, s'est adressé à Dubois en ces termes:

"Il ne faudrait pas croire, M. Dubois, que notre patience à votre égard puisse être interprétée comme de la naïveté. Je veux tout simplement que vous sachiez que nous ne vous avons pas cru, même si vous avez répondu habilement aux questions."

Le témoignage de Dubois, en cette der-

Voir page 6: La CECO

La CSN a reçu le mandat de négociier (le comité patronal)

par Lise Bissonnette

QUEBEC — "La CSN vient d'obtenir un mandat pour négocier. Le dernier vote est une invitation claire des syndiqués à inciter leurs négociateurs à en venir rapi-

dement à une convention collective signée."

Dans les suites du Château Frontenac, qui depuis un mois servent à Québec d'assises aux négociations, MM. Paul Pleau et Michel Cléroux, du Comité patronal de négociations des affaires sociales (CPNAS) rédigeaient hier ce communiqué en affichant une sérénité nouvelle.

Devant les journalistes, tout au moins, ils se défendent cependant de chanter victoire, après le scrutin au cours duquel le cartel syndical a raté par 4% des voix le mandat nécessaire au déclenchement d'une grève générale illimitée.

Après avoir évalué pendant quelques heures en matinée la signification du vote, le Comité patronal a préféré jouer une carte sobre et se dire tout simplement disposé "à accélérer encore davantage le rythme des négociations si tel est le vœu de la partie syndicale".

Chose certaine il n'y aura pas de négociations aux affaires sociales en fin de semaine, les syndicats étant occupés, à travers de nombreuses instances, à tirer leurs propres conclusions de ce scrutin.

Le président de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN), M. Renaud Flynn répétait à Québec les déclarations qu'il avait faites la veille à Montréal à l'issue du scrutin: "Rien n'est vraiment réglé et le recours à la grève générale ne saurait être écarté."

La décision appartient cependant au cartel inter-syndical CSN-FTQ-CEQ qui se réunit cet après-midi dans la vieille capitale, après des caucus séparés des commissions de négociation et des bureaux de direction de chacune des centrales.

La FAS, pour sa part, semble songer sérieusement à demander des "votes de ralliement" dans les régions où les syndiqués ont rejeté la grève, pour atteindre dès la semaine prochaine la proportion magique des deux tiers des votants, sans laquelle il n'y a pas de grève. C'est là un règlement que la FAS s'est d'ailleurs donné elle-même.

Rappelons qu'un peu plus de 62% des syndiqués qui se sont prévalus de leur droit de vote se sont exprimés jeudi et

vendredi en faveur de la grève générale illimitée. Disponibles hier seulement, les résultats émanant de la FTQ ont légèrement infléchi le résultat de la veille à la baisse, le faisant passer de 62,6% à 62,2% au total.

Sur 13,811 syndiqués ayant droit de vote dans cette centrale, 11,408 (82,6%) l'ont utilisé, et 60,1% d'entre eux se sont prononcés en faveur de la grève générale. Les résultats restent encore à venir pour quelque 4,000 syndiqués.

Comme M. Flynn, le coordonnateur des négociations pour la FTQ, M. Michel Grant, s'est déclaré satisfait de ces résultats "compte tenu de la propagande gouvernementale qui avait déferlé dans les médias juste avant le scrutin".

Malgré l'absence d'une majorité des deux tiers, M. Grant croit que le cartel n'aura "d'autre choix que de mettre en oeuvre son mandat de grève" si la partie patronale ne présente pas immédiatement de nouvelles offres, notamment sur la mobilité.

Pour ne pas choquer l'opinion publique, il semble fort peu probable que le cartel syndical recommande la modification du règlement des deux tiers, ou qu'il

Voir page 6: La CSN

L'OPEP prolonge son gel des prix

BALI (d'après Reuter et AFP) — Il n'y aura pas dans un proche avenir d'augmentation des prix du pétrole.

Réunis à Bali, les ministres de l'OPEP ont décidé de ne pas modifier les prix en vigueur car l'unanimité n'a pu se faire sur un relèvement, a annoncé M. Mohammed Sadli, ministre indonésien des Mines.

Réunie depuis jeudi, la quarante-septième conférence ministérielle ordinaire de l'Organisation des pays-exportateurs de pétrole a donc convenu de prolonger le "gel" observé depuis neuf mois.

Mais les ministres de l'OPEP réexamineront la situation d'ici la fin de l'année. Le ministre indonésien a déclaré qu'il était "possible et peut-être même probable" que ces derniers se retrouvent avant leur prochaine conférence extraordinaire prévue en décembre.

L'Arabie saoudite et l'Algérie insistent pour que le prix du pétrole ne soit pas relevé à un moment où l'économie mondiale est en pleine convalescence. Mais la plupart des autres pays étaient en faveur d'un relèvement, de l'ordre de 10 pour cent.

C'est la première fois depuis les hausses spectaculaires du prix du pétrole de la fin 1973 que les 13 membres de l'OPEP n'arrivent pas à trouver un compromis sur la question des prix, note-t-on dans les milieux proches de l'organisation.

Peu après, le président Gerald Ford a déclaré qu'il était "encouragé" par la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole de ne pas augmenter maintenant le prix international du pétrole.

Dans un communiqué du service de presse de la Maison-Blanche, le président Ford souligne que "cette décision était responsable dans une économie mondiale qui commence tout juste à se remettre d'une récession et à s'adapter aux prix élevés du pétrole".

"Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, une économie mondiale stable et en progrès est dans l'intérêt de tous les pays et les Etats-Unis espèrent que les relations entre les pays producteurs du

pétrole et les pays consommateurs continueront de s'améliorer", a ajouté le président.

Dans le même communiqué, M. Ford note que cette décision de l'OPEP ne doit pas provoquer chez les Américains un relâchement de leur effort pour parvenir à l'indépendance énergétique et il renouvelle son appel au Congrès pour qu'il adopte le programme qu'il lui a proposé.

D'autre part, les ministres de l'OPEP n'ont pas pris de décision quant à un changement éventuel du siège de

■ Un million qui témoigne d'une force réelle, commente René Lévesque

■ Un sursis de sept mois pour les petits abattoirs du Québec

— page 2

■ "Nous ne pouvons plus taire la vérité", disent les médecins de l'Hôtel-Dieu de Québec

— page 3

au sommaire

■ Des problèmes qui ne nous sont pas exclusifs: un éditorial de Claude Ryan

■ La langue du ciel, repli stratégique: un commentaire de Michel Roy

■ Une indubitable confirmation: un commentaire de J.-C. Leclerc

— page 4



Obligations d'épargne du Québec
tassé & associés ltée
Montréal: 288-9111
Québec: 647-1050
Trois-Rivières: 379-4069
Saint-Jean: 347-7511
Granby: 372-4489
Montmagny: 248-2700
Mont St-Hilaire: 467-8294
Sainte-Thérèse: 621-8888
Victoriaville: 758-8579

Un million qui témoigne d'une force réelle (Lévesque)

par Michel Roy

Les sondages, même ceux qui donnent le PQ gagnant, sont toujours aléatoires, déclarait hier René Lévesque, mais le million qui vient de recueillir le Parti en moins de deux mois témoigne d'une force réelle.

Du début d'avril jusqu'à la mi-mai, au cours de sa 8e campagne annuelle de financement, le Parti québécois a reçu en souscriptions \$1,002,277 et en cotisations (nouvelles et renouvelées) \$118,125. Au regard de l'objectif fixé, c'est un dépassement de 11.2%. Par rapport au total des souscriptions amassées l'an dernier (\$808,745), c'est un progrès de 19.3%.

Dans un salon de l'hôtel Meridien, M. Lévesque, flanqué des principaux artisans de cette campagne (MM. Guy Bisailon et Pierre Renaud) reçoit non seulement la presse, mais aussi une quarantaine de ceux qui ont participé à l'opération. C'est une fête, mais sobre et frugale.

"Loin de nous l'idée de pavoiser, affirme le président. Soustraire le financement d'un parti politique aux bailleurs de fonds et lui assurer quand même, depuis près de 10 ans, les moyens d'assurer efficacement son action démocratique, cela coûte cher et nécessite des efforts inlassables."

Au total, 46,730 personnes (militants à 88%) ont souscrit ainsi qu'il suit: 46,497 ont donné au total \$930,787, soit une moyenne de \$20 par tête, et 233 ont souscrit des sommes excédant \$200, soit \$71,490. On dénombre 32 souscriptions variant de \$500 à \$1,000 (dont neuf proviennent de collectes), 151 souscriptions de \$200, trois souscriptions de \$1,000 et une souscription de \$2,000.

"Avec des règlements qui nous interdisent d'accepter aussi

bien les contributions classiques des compagnies et des milieux financiers que celles de toute autre organisation si légitime soit-elle, a dit M. Lévesque, le PQ s'est astreint lui-même aux exigences les plus rigides, sauf erreur, qu'on puisse trouver dans aucune société occidentale."

Le président du PQ en dégage une interprétation politique: "Dans un climat de cynisme entretenu et de véritable fin de régime, surtout ces dernières années, c'était et ça demeure le pari collectif le plus malaisé à tenir de toute l'histoire politique du Québec."

Puis il rappelle les grands objectifs que poursuit son Parti dans ce domaine, que le gouvernement actuel a reconnus également, en partie au moins, mais n'a pas encore réalisés:

- obligation pour tous les partis, recevant une aide accrue de l'Etat, de faire la publication détaillée de toutes les autres sources de financement;

- encouragement au financement populaire de la politique, en particulier par la déductibilité des souscriptions modestes afin d'amener toujours plus de citoyens à participer au fondement même de leurs affaires publiques et à s'en sentir de plus en plus vraiment les propriétaires;

- instauration d'un climat administratif et budgétaire "transparent" où les grandes décisions et les principaux projets collectifs puissent enfin se traiter au grand jour, là où l'intérêt public a sa seule chance de prévaloir sur les intérêts particuliers;

- enfin, autant qu'il est humainement possible, élimination des pratiques du favoritisme, du grand patronage et des conflits d'intérêt, qui finissent par saper le moral sinon l'intégrité de la fonction publique aussi bien que du personnel politique lui-même.

même.

Les organisateurs de la campagne de financement ont indiqué que 85 des 110 circonscriptions ont dépassé l'objectif qui leur avait été fixé, 13 comtés par plus de 50%. Quinze autres comtés sont à moins de \$500 de leur objectif. Les résultats les plus impressionnants ont été atteints dans les régions de l'Abitibi, de la Gaspésie et des Laurentides qui ont respectivement amassé \$28,400, \$48,167 et \$76,214.

Le coût de la campagne (transport, postes, papeterie, personnel, etc.) s'établit à 5% de la somme recueillie, soit environ \$50,000.

Ce million, a pour sa part déclaré le trésorier du PQ, M. Pierre Renaud, ne doit pas être interprété comme le signe d'une richesse qui nous autoriserait à dépenser beaucoup. Les sommes seront réparties entre les régions, les comtés et la permanence centrale. Pour 1976, une tranche additionnelle de \$200,000 sera mise à la disposition des comtés "qui en auront un grand besoin à l'approche des élections". Au total, un demi-million est versé aux comtés (contre \$300,000 l'an dernier). La permanence centrale ne recevra pas beaucoup plus et "devra faire preuve de modération dans ses dépenses".

Le PQ reçoit en outre de l'Etat une somme annuelle de \$120,000 au titre de la Loi concernant le financement des partis reconnus, somme que M. Renaud qualifie de "mesquinement insuffisante".

Le nouveau défi qui attend le PQ, a encore dit M. Renaud, est le financement de la prochaine campagne électorale auquel une partie du million amassé "pourra" être affectée suivant les décisions que sont appelés à prendre le Comité exécutif et le Con-

seil national à la mi-juin. En 1973, le PQ avait dépensé \$400,000 pour la campagne (contre environ \$800,000 chez les Libéraux). Lors du prochain scrutin, le PQ souhaite constituer une caisse de l'ordre de \$800,000. Une campagne de souscription sera lancée plus tard.

A noter enfin que les péquistes et sympathisants des 31 comtés de l'île de Montréal ont contribué un montant total de \$310,969 à la campagne, soit 28% de la somme recueillie.

Sept mois de sursis aux petits abattoirs

par Gilles Lesage

QUEBEC — Un nouveau sursis est accordé aux petits abattoirs du Québec.

Ce délai additionnel de sept mois, du 31 mai au 31 décembre, fait suite au tollé de protestations soulevé un peu partout en province, et jusqu'au sein de la députation libérale, par la réglementation rigide qui devait entrer en vigueur lundi prochain.

Entre-temps, la réglementation

sera révisée, ainsi que l'a déjà fait savoir le ministre de l'Agriculture, et l'on s'attend généralement qu'elle soit adoucie.

Ce sursis, a indiqué d'ailleurs M. Kevin Drummond, vise à permettre au ministère de poursuivre ses consultations avec tous les intéressés de l'industrie des viandes, concernant la mise en oeuvre du règlement ministériel découlant de la loi sur les produits agricoles et les aliments.

C'est lundi prochain que les

propriétaires d'abattoirs devaient faire savoir au ministère leur intention:

- soit de se conformer aux nouvelles règles de salubrité, d'hygiène et d'inspection de leurs établissements, et de se prévaloir ainsi des mesures incitatives du programme de rationalisation;

- soit de demander une compensation pour abandon de leur commerce.

Contrairement à ce que certains prétendent, le ministre es-

time qu'il a toujours respecté ses engagements envers les producteurs en leur laissant la liberté de poursuivre leurs activités jusqu'au 31 décembre 1976, tout en leur accordant un délai raisonnable pour faire leur choix.

Par contre, la date cible du 31 mai a été reportée, ajoute M. Drummond, pour permettre aux propriétaires "de faire un choix plus judicieux, tenant compte à la fois de leurs objectifs personnels et des amende-

ments qui pourraient éventuellement être apportés à la réglementation".

Le ministre note qu'il poursuit ses consultations avec les premiers intéressés, "ainsi qu'avec les députés ministériels des comtés ruraux, afin de réviser les échéanciers et les modalités de la mise en application du programme, de même que la réglementation".

Assez curieusement, son communiqué de presse ne fait pas état des observations des dépu-

tés de l'opposition, particulièrement de M. Fabien Roy (PNP-Beauce-Sud), qui a attaché le premier son nom à la lutte contre la fermeture des petits abattoirs.

Il est vrai que plusieurs députés libéraux, une quinzaine environ, ont emboîté le pas afin de contrer la fermeture de quelques centaines de petits centres d'abattage d'animaux, dont plusieurs dizaines sont très marginaux.

Il y a un an déjà que le gouvernement, ébranlé par le scandale de la viande avariée, tel que révélé par la CECO, rendait publique une réglementation très sévère. Les protestations fusèrent de partout, faisant valoir que la viande avariée ne provenait pas des petits abattoirs de province, qui ne desservent qu'une infime clientèle, et dont les propriétaires agissent au grand jour dans leur propre milieu.

Pour se conformer aux nouvelles normes, certains abattoirs devraient investir des dizaines de milliers de dollars, ce qu'ils ne peuvent risquer, même si les subventions offertes égalent le tiers des investissements requis.

Le ministre a laissé entendre que des changements importants seront apportés au règlement concernant les installations requises pour l'obtention d'un permis.

Parmi les députés libéraux qui s'opposent à la réglementation, M. Henri Lecours, de Frontenac, a été l'un des plus catégoriques. Il a déclaré en pleine Assemblée nationale que jamais le ministère de l'Agriculture ne fermerait les petits abattoirs de son comté.

"Taxi Driver" remporte la Palme d'or

CANNES (d'après Reuter et AFP) — Le film américain "Taxi Driver" du réalisateur Martin Scorsese, a obtenu la Palme d'or au Festival de Cannes.

Le prix d'interprétation masculine est allé à l'Espagnol Jose Luis Gomez pour son rôle dans "la famille de Pascal Duarte" (La famille de Pascal Duarte).

La Hongroise Marie Torocsik, pour son rôle dans "Ou êtes-vous Mme Dery?" et la Française Dominique Sanda pour son rôle dans le film italien "L'erdita Ferramonti" (L'héritage Ferramonti) se partagent le prix d'interprétation féminine.

Le grand prix spécial, prix de consolation, a été partagé entre

le film espagnol "Cria Cuervos", de Carlos Saura, et le film ouest-allemand "La marquise d'O" du français Eric Rohmer. L'italien Ettore Scola a reçu le prix de la meilleure mise en scène pour son film "Brutti, Sporche, Cattivi".

Dans la série courts métrages, "Metamorphosis" du Canadien Barry Greenwald a pris la première place devant "Agulana", du Français Gerald Frydman et "Nightlife", du Britannique Robin Lehman.

Ainsi, le festival de Cannes 1976 a consacré la victoire du cinéma américain avec "Taxi Driver", de Martin Scorsese, satire sociale acerbe et violente sur la vie newyorkaise.

Cette récompense a été ac-

cueillie avec ironie par la presse, étant donné que les réactions du président du jury, Tennessee Williams, contre le déchaînement de la violence sur les écrans cannois.

L'annonce du triomphe de "Taxi Driver" a été très mal accueillie par les quelque 300 personnes qui assistaient à la remise des prix et qui ont copieusement conspu le jury. Le film de Scorsese était pourtant l'un des favoris. Mais de nombreuses critiques auraient préféré que son acteur principal, Robert De Niro, obtienne la récompense du meilleur acteur. La plupart aurait aimé que la palme d'or aille au film espagnol "Cria Cuervos" (Elève des corbeaux) de Carlos Saura ou au film ouest-allemand "La marquise d'O" du metteur en scène français Eric Rohmer.

Jugé généralement de bonne qualité artistique, ce festival marathon aura été marqué par l'abondance (400 films en tout) et l'occurrence cinématographique, la nationalité ne comptant pas beaucoup à Cannes. Le Français Rohmer a donc réalisé un film allemand, le Hongrois Jancsó une oeuvre italo-yougoslave, le Chilien Littin représente le Mexique avec l'italien Gian Maria Volonte, le Français Jean Rouch le Niger, le Britannique Losey la France...

A noter aussi que les grands moments du festival furent ceux des projections hors compétition: Bergman, dont le

"Face à face" aura prouvé, une fois de plus, que le maître suédois reste le premier peintre-cinématographique de l'âme humaine. "Cadavres exquis" de l'italien Francesco Rosi, un tableau inquiétant et magistral de l'Italie contemporaine à travers une enquête policière il a reçu le prix du meilleur film hors compétition décerné par la presse, ou encore la fresque épique de 5 h 30 de Bertolucci "1900", le dernier Visconti "L'innocent", un peu décevant mais à la beauté plastique toujours incomparable.

Le festival aura également été placé cette année sous le signe de la violence à l'écran et les âmes sensibles auront été durement mises à l'épreuve au cours de cette quinzaine cannoise. De véritables hémoglobines ont été en effet montrées à l'envie, révélant un monde moderne convulsé et angoissé que soit la géographie ou l'idéologie. A remarquer la notable baisse du "porno" à Cannes 76. Une vision pessimiste, dramatique et éprouvante de l'homme et de son environnement a donné bien peu d'humour et de rires au festival qui n'a projeté qu'un nombre rarissime d'oeuvres comiques ou légères malgré l'ouverture musicale éblouissante de "Hollywood, Hollywood", de Gene Kelly, et la clôture ironique du maître du suspense, Alfred Hitchcock "Family Plot".

Tous les records d'affluence

Jean Marchand témoigne dans l'affaire Sky Shops

Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Jean Marchand, a fait une visite-éclair hier à Montréal pour y témoigner à huis clos devant le juge Maurice Rousseau qui poursuit sa pré-enquête sur l'affaire Sky Shops. M. Marchand a déposé durant un peu plus d'une heure, puis est reparti pour Vancouver où se déroule la conférence "Habitat".

C'est volontairement que le ministre s'est prêté à cette visite au magistrat qui devrait bientôt rendre sa décision et indiquer si des poursuites seront intentées en rapport avec l'affaire Sky Shops devant les tribunaux québécois.

On sait que cinq personnes ont déjà comparu à Ottawa sous l'accusation d'avoir participé à un complot pour réaliser illégalement un profit de \$95,000 à la faveur de transfert d'actions pour des boutiques hors-taxe, à Mirabel et à Dorval.

Le juge Rousseau a reçu des enquêteurs de la GRC une trentaine de caisses de documents. Il a entendu plusieurs témoins dont une ancienne secrétaire de M. Marchand, Mlle Carmen Carrière et un cadre de Radio-Canada. Quelques avocats de la région de Montréal ont aussi été entendus par le juge Rousseau qui pourrait entendre encore une dizaine de témoins avant de compléter sa pré-enquête, toujours à huis clos, au Palais de Justice de Montréal.

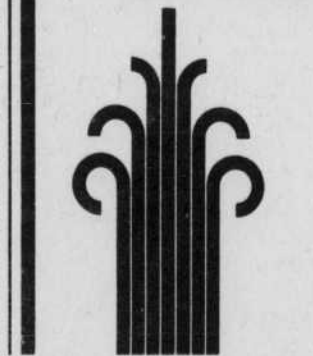
C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DO)

Résidences - industries - institutions
Tous matériaux
Estimés gratuits
MB: 322-4160
Québec: 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

Jeux de la
XXIe Olympiade
Montréal
1976

Programme
Arts et Culture

Les billets pour
l'Opéra
du Québec
sont en vente
aux comptoirs I.A.S.



McGILL

Education permanente

COURS DE TRADUCTION

FRANÇAIS-ANGLAIS

Un cours du soir de quatre ans menant à un Certificat et à un Diplôme.

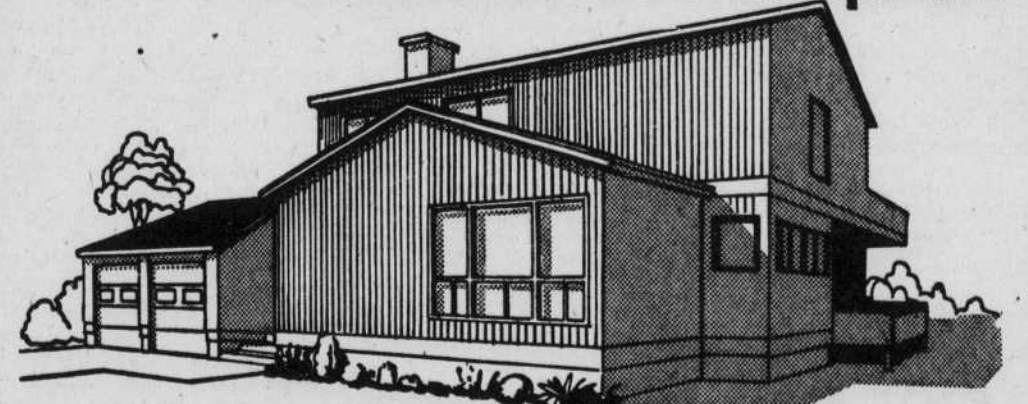
EXAMEN D'ADMISSION

Les 14 et 16 juin à 19 heures
Date limite des inscriptions, le 9 juin, le nombre de places étant limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.

Pour plus de renseignements et une formule d'inscription à l'examen d'admission, poster cette annonce à Centre d'éducation permanente, Université McGill, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3A 1G1 ou composer 392-4901.



**Les Jardins
du Haut Richelieu Inc.**
Ici demeurent les vrais sportifs



Vous trouverez ici un développement unique conçu pour encourager une vie saine... au grand air.

Il est construit autour d'un terrain de golf privé. Vous n'avez qu'à sortir de votre jardin et vous êtes en plein sur le parcours. Tout près est situé un centre récréatif privé avec piscine et tennis intérieur. Durant l'hiver, le ski de fond est excellent. Toute l'année, l'air pur et les grands espaces verts vous font profiter d'une relaxante vie à la campagne et ce, à seulement 20 minutes du centre-ville, de Montréal. Les maisons d'une architecture innovatrice, varient entre \$30,000 et \$49,908. Toutes les maisons ont une entrée de voiture asphaltée, un terrain complètement paysagé, du tapis ou de la marqueterie et plusieurs autres caractéristiques.

MAISONS DE VILLE JARDINS:
100% d'intimité face à de magnifiques parcs aménagés. Jardin privé.
\$30,000
avec \$2,800 d'acompte.

VILLA DE MAÎTRE ALBATROS:
D'une architecture de prestige, en bordure immédiate des verts.
A partir de **\$75,000.**

Bureau d'information ouvert
tous les jours, samedi et
dimanche compris, de
11 heures à 21 heures.
Tél.: 866-0268 ou 866-0124

**MAISONS DE GRAND
STANDING "AIGLE" ET "AS":**
En bordure du golf. Lot jusqu'à 13,000 p.c.
\$41,428
avec \$4,000 d'acompte.



DIRECTIONS: EN PARTANT DU CENTRE VILLE, PRENEZ LE PONT CHAMPLAIN, REJOIGNEZ L'AUTOROUTE DES CANADENS ET LA DIRECTION SHERBROOKE. PRENEZ PAR LA SORTIE 9 LA ROUTE 35 DIRECTION ST-JEAN PENDANT 3 MILES ENVIRON ET À DROITE LA DIRECTION ST-LUC, LAPOSTOLLE, TRAVERSEZ ST-LUC À LA SORTIE DU VILLAGE. NOS PANNEAUX VOUS INDiquerONT LE CHEMIN DU GOLF ET DES MAISONS MODÈLES. BUREAU D'INFORMATION OUVERT TOUS LES JOURS, SAMEDI ET DIMANCHE COMPRIS DE 11 HEURES À 21 HEURES. Tél.: 866-0268.

**UNIVERSITÉ
DE
MONTRÉAL**



**FACULTÉ DE THÉOLOGIE
ÉTUDES BIBLIQUES**

**TRIMESTRES D'AUTOMNE
ET D'HIVER 1976-1977**

La Section des études bibliques de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal offre un programme spécialisé en études bibliques qui comprend des cours dans les domaines suivants:

- hébreu et grec bibliques
- histoire et archéologie bibliques
- étude des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament
- théologie biblique de l'Ancien et du Nouveau Testament

Les cours de premier cycle offerts à la Section des études bibliques peuvent conduire à l'obtention:

- d'un certificat ou mineur en études bibliques
- d'un majeur en études bibliques
- d'un baccalauréat ès arts avec majeur en études bibliques
- d'un baccalauréat ès arts avec double concentration majeure: études bibliques — études théologiques
- d'un baccalauréat spécialisé en théologie (pour lequel le programme en études bibliques sert de banque de cours)

RENSEIGNEMENTS:

**Prof. Léonard Audet, directeur
Section des études bibliques
Faculté de théologie
Université de Montréal
Tél.: 343-7024**

En voiture...

Dans le cadre de la Semaine nationale des transports, les Montréalais pourront voir se côtoyer divers modes de transports tant anciens que nouveaux sur les quais du port de Montréal durant le week-end. Trains (LRC et Turbo) font bon ménage avec navires, camions et autobus. Il n'y manque que les avions. Pour visiter l'exposition, il s'agit de se rendre au pied de la rue McGill. (Photo Alain Renaud)



Les médecins de l'Hôtel-Dieu de Québec: Nous ne pouvons plus taire la vérité...

Après l'Hôtel-Dieu de Montréal qui a attaché le grelot des plaintes, c'est au tour de l'Hôtel-Dieu de Québec, centre hospitalier ultra-spécialisé et universitaire qui fait le bilan de ses patients en attente de soins urgents, situation néfaste pour plusieurs d'entre eux qui sont porteurs de maladies évolutives. La liste d'attente se chiffre à 1,414 malades, de 850 qu'elle était avant le conflit, et là-dessus 1,039 sont des cas de chirurgie.

119 cas de différentes pathologies de cancer, 15 cas d'obstruction artérielle pouvant conduire à la gangrène des membres, 32 cas d'hypertension artérielle sévère pouvant mener à des complications sérieuses, etc. Les membres du Conseil des médecins et dentistes ont fait savoir au Conseil d'administration, la semaine dernière, qu'ils étaient incapables, dans les circonstances, de se porter garants de la santé de

la population. L'Hôtel-Dieu de Québec, avec ses 642 lits, dessert le bassin de population de l'Est de la province, en cancérologie et en néphrologie. Il dessert aussi une grande partie du Québec métropolitain, pour les autres disciplines chirurgicales et médicales. De plus, 52% de sa clientèle hospitalisée est en une de maladies référées par d'autres centres hospitaliers ou par d'autres médecins. Depuis le 28 mars

dernier, ce centre a subi onze débrayages illégaux et légaux. Le commissaire aux services essentiels a évalué que l'occupation des lits, lors des débrayages légaux, devait être de 48%, compte tenu des services essentiels qu'il a lui-même fixés et, par surcroît, le syndicat CSN a déposé des avis de grève pour chacun des jours entre le 6 avril et le 20 juin.

Il en résulte donc, conclut Victorin-R. Laurin, directeur général dans son rapport, que l'Hôtel-Dieu de Québec, comme d'autres centres hospitaliers, est tenu dans un état de grève ou de grève appréhendée, même les jours où effectivement il n'y a pas de grève.

"Devant tous ces faits, nous ne pouvons taire plus longtemps la vérité et nous nous devons de sensibiliser la population aux périls qui la guettent. Puissent ceux qui ont le pouvoir de régler ce conflit, entendre ce message".

Le juge Beaudry déplore le peu de sérieux du mémoire de l'OIQ

Le président de la Commission d'étude sur les dangers de l'amiante, le juge René Beaudry, a reproché hier à l'Ordre des ingénieurs du Québec le peu de sérieux de son mémoire d'à peine sept pages sur l'amiante. La principale recommandation de ce document laconique et très général veut qu'on confie à des "ingénieurs-hygiénistes" la responsabilité d'approuver, dans chaque entreprise d'amiante, les procédés de production et les méthodes d'entretien ou de contrôle des poussières. "En effet, dit le rapport de l'Ordre, la présence d'un professionnel soumis à un code d'éthique qui l'oblige à faire passer avant tout l'intérêt du public et des travailleurs est un premier pas vers une application plus rationnelle des normes

édictees". Les commissaires n'ont pas manqué de souligner que les 18,000 membres de l'Ordre des ingénieurs ne semblaient pas prendre l'intérêt des travailleurs et du public très au sérieux pour présenter un mémoire aussi faible. Ils ont aussi rappelé qu'il y a déjà un grand nombre d'ingénieurs à l'emploi des industries de l'amiante. Quoi qu'il en soit, la seule autre recommandation de l'Ordre veut que "les industries et les gouvernements s'unissent pour subventionner la recherche en médecine et en génie, afin de favoriser le développement de l'industrie de l'amiante au Québec, tout en protégeant la santé de nos travailleurs".

Incidentement, le mémoire reconnaît que, dans le passé, "la promotion académique et professionnelle des ingénieurs a surtout été orientée vers la productivité, parfois sans égard à la protection des travailleurs et à l'environnement en général".

Pour ce qui est de la norme à appliquer dans l'industrie de l'amiante, l'Ordre des ingénieurs estime qu'elle "devra se référer à des normes de concentration de poussières que peut tolérer quotidiennement la majorité des individus sans contracter de maladie professionnelle".

Le rapport intérimaire de la commission sur les dangers de l'amiante, publié

il y a deux mois, affirmait pour sa part que les normes doivent être suffisamment sévères pour "qu'aucun employé ne soit malade à cause de la poussière. Sans se prononcer explicitement sur ce principe, l'Ordre des ingénieurs estime que les normes ne doivent pas être statiques et qu'elles doivent devenir plus sévères après un examen minutieux des "cas d'espèce", c'est-à-dire des individus qui deviennent malades même si la norme est respectée.

NABET se résigne au 13%

La Commission de lutte à l'inflation a rendu hier sa décision finale: les 2,791 employés et techniciens en radiodiffusion de la Société Radio-Canada devront se contenter d'augmentation de salaire de 13 et de 12 pour cent.

L'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET) recommandera, à contrecoeur, à ses cotisants de considérer la décision comme un règlement de leur conflit, mais il n'est pas sûr que la recommandation mette fin aux menaces de débrayage.

Un porte-parole de NABET indiquait en effet hier après-midi que les sections locales les plus importantes (Montréal, Vancouver, Winnipeg, Québec et Ottawa) ne prisaient guère la décision de la Commission Pénin. Selon M. Luc Grenier, il serait possible que les menaces de débrayage ou de boycottage de certains événements annoncés il y a quelques semaines se concrétisent si les employés rejettent la recommandation de leurs dirigeants. Celle-ci sera mise aux voix; le scrutin se terminera le 3 juin, et le résultat en sera rendu public le lendemain.

NABET avait obtenu de Radio-Canada une hausse de salaire de 15.34 cent pour la première année d'une nouvelle convention de deux ans, mais la Commission de lutte à l'inflation avait refusé d'entériner l'augmentation. NABET menace de boycotter les préparatifs de télédiffusion des Jeux olympiques, et avait entrepris de boycotter ceux de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains à Vancouver. La commission avait repris sa décision en appel, et a annoncé hier son verdict ultime.

Tout en tenant l'augmentation de la première année à 13 pour cent, la Commission a cependant porté l'augmentation de la deuxième année de 11.04 à 12 pour cent. M. Grenier a expliqué que la non-acceptation était trop risquée, ce qui ne signifie pas que les dirigeants de NABET soient satisfaits de la décision. "Nous sommes pris avec une loi-matras et nous sommes complètement impuissants", déclare-t-il, ajoutant qu'il revient aux syndicats de décider s'ils doivent ou non passer à l'action.

La Commission a souligné le fait que NABET et Radio-Canada avaient toutes deux demandé une révision, arguant que la dernière convention collective avait été en vigueur durant quatre ans, de juillet 1971 à juillet 1975. Les cotisants de NABET à Radio-Canada ont un salaire annuel échelonné entre \$6,000 et \$12,000.

Le père Lévesque

Les universitaires doivent secouer le joug des slogans

par Marie Laurier

"L'ordre social et politique doit être continuellement en devenir, puisqu'il faut sans cesse le remettre en question consciencieusement, méthodiquement et loyalement lorsque le bien des individus et celui de la collectivité l'exigent."

Ces propos faisaient partie du message de celui que l'on a surnommé "l'inspirateur de la renaissance québécoise", le père Georges-Henri Lévesque, proclamé docteur honorifique de l'Université de Montréal au cours de la solennelle cérémonie de la collation des grades, hier après-midi.

Trois autres personnalités du monde scientifique, culturel et universitaire ont aussi reçu ce titre: le Dr Armand Frappier, fondateur de l'Institut de microbiologie qui porte son nom, M. Jean Gascon, fondateur du Théâtre du Nouveau Monde, M. Robert E. Bell, recteur et vice-chancelier de l'Université McGill.

Le créateur de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval a sciement voulu "ignorer la présente détresse" des universités chez nous comme ailleurs, pour porter plutôt ses regards vers l'avenir qu'il voudrait voir réincarner "la maison des valeurs", le creuset où les valeurs anciennes sont décaitées et purifiées mais où naissent et se forment aussi les nouvelles, en somme "le haut lieu de la sagesse".

En faisant le rapprochement entre les termes univers-université, le Père Lévesque a rappelé que la notion même d'univers est toute imprégnée de l'idée d'ordre puisqu'il est composé d'éléments divers mais ordonnés et unis. A sa manière, l'université est aussi un petit univers où l'esprit de sagesse doit constituer le climat général, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'abrite que des "enfants sages". Au contraire, les attitudes intellectuelles viriles proposées à l'U de M sont loin de présupposer docilité puérile et morne tranquillité, dans l'esprit du Père Lévesque.



Le père G.-H. Lévesque

Quand il aborde le sujet de "l'ordre", le nouveau docteur honorifique précise tout de suite qu'il ne pense pas à l'ordre "établi", même si ce dernier, "malgré les déficiences que je lui reconnais et que je cherche à corriger pour ma modeste part, me semble encore préférable au désordre infernal que certaines tentent d'établir".

"Plus que jamais s'impose donc une conception prophétique du renouvellement perpétuel de tout ordre social, l'ordre universitaire compris, ajoute-t-il". Après avoir décrit ce que devrait être le rôle de l'université, le père Lévesque a rappelé aux jeunes universitaires que ce sont eux qui auront la responsabilité de préparer eux-mêmes et à leur goût le monde de demain, le leur, et que pour ce faire, ils devront recouvrer le sens des vraies valeurs. Il les a invités à se libérer de l'esclavage des slogans et de certains mots piégés et à résister à la mode actuelle "de la contestation pour la contestation".

Voir page 6: Universitaires

L'avenir de Montréal

C'est aujourd'hui que l'organisme mis sur pied par "Sauvons Montréal", la Commission pour l'avenir de Montréal, tient une audience publique sur l'aménagement du centre-ville.

L'audience aura lieu de 9 h. 30 à 18 h. à l'église St. James United Church, au 463 ouest de la rue Sainte-Catherine; les 18 membres de la commission entendront les groupes intéressés.

week-end

SAMEDI

A Drummondville, à la Polyvalente La Poudre, aujourd'hui et demain, congrès de la Fédération des familles d'accueil du Québec.

A Lévis, aujourd'hui et demain, assemblée générale annuelle de la Fédération des magasins CO-OP.

A 9 h, au 1212, rue Panet, assemblée générale de l'Institut de promotion des intérêts du consommateur.

A 10 h, à Sainte-Adèle, s'ouvre le congrès de l'Association des services de l'automobile. Conférencier invité au banquet de clôture, le ministre du Revenu, M. Robert Quenneville.

De 12 h à 19 h, aujourd'hui et demain, le public a accès au port de Montréal, au pied de la rue McGill où un parc d'exposition de divers modes de transport est aménagé.

A 13 h, l'Association des étudiants iraniens à Montréal proteste contre la répression des opposants au régime du Chah d'Iran. Lieu de rendez-vous: l'entrée principale de l'Université McGill.

A 18 h, à l'école Jean-Jacques-Olier, 311 est, avenue des Pins, le comité Logement Saint-Louis tient une assemblée publique. Casse-croûte et garderie sur place.

A 20 h, à la Polyvalente William-Hingston, 415, rue Saint-Roch, soirée politique et sociale du Parti québécois du comté de Laurier.

DIMANCHE

A 9 h 30, au Centre Paul Sauvé, assemblée générale annuelle de la Ligue des propriétaires de taxis.

A 12 h 30, à l'hôtel Reine-Elizabeth, déjeuner-bénéfice du Parti libéral du Québec présidé par le premier ministre Robert Bourassa.

De 13 à 17 h, au 2330 ouest, rue Sherbrooke, "fête de famille" pour les anciens élèves et professeurs de l'École normale de la Congrégation Notre-Dame.

au gré du temps

La CLI n'a pas la clé

La candeur ineffable de la Commission de lutte contre l'inflation est désarmante. Elle ne voit pas que, dans notre pauvre pays riche, le consommateur, c'est l'exploiteur, et que l'acheteur n'est autre que le consommé.

Voilà l'assaut de loup déguisé en mères-grands, des que vous avez un tant soit peu d'argent ou de biens. Ils vous flairent, vous circonviennent, vous agressent par des tactiques grossières ou raffinées de harcèlement. Vous succombez à cette guerre d'usure. Vous êtes libres d'acheter dans la contrainte.

Contre cette artillerie lourde des exploiters, les consommateurs ne disposent que de fusils de bois. C'est ainsi que je vois la ridicule stratégie de boycottage suggérée par la CLI contre les dépanneurs qui haussent les prix sans raison apparente.

Cette tactique, tous les marchands la connaissent, la déjouent et s'en moquent. La Commission sait pourtant que pour freiner la consommation, il faut mettre un hold au "championnage" des centres commerciaux.

Par inconscience, la CLI compte sur la résistance des consommateurs que nous sommes. Quelle foutaise! Autant réclamer la révolte des esclaves contents et qu'on a conditionnés à l'être. Albert BRIE

A 14 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, manifestation religieuse organisée par le Conseil de l'âge d'or de la région de Montréal.

A 19 h, à l'église Saint-Louis-de-Gonzague, 2320, terrasse Mercure, convention du Parti québécois pour le comté de Sainte-Marie. Deux candidats s'opposent: MM. Guy Bisailon et Charles Tremblay.

AUDIENCES PUBLIQUES

sur l'Enquête Pipeline de la Vallée du Mackenzie

Hôtel Reine Elizabeth
MONTREAL

Lundi, le 31 mai, 1976 20 h
Mardi, le 1er juin, 1976 10 h

AVANT-PREMIERE: Il y aura une présentation d'un film d'une demi-heure sur l'Enquête du Nord lundi à 19 h.

La séance débutant à 10 h ajournera pour le dîner et recommencera à 14 h pour une séance dans l'après-midi et ajournera pour le souper, recommençant à 20 h pour les séances du soir.

CES AUDIENCES SONT OUVERTES À TOUT LE PUBLIC

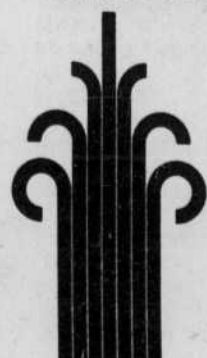
Ian G. Waddell, Avocat—Conseil spécial



Jeux de la
XXI^e Olympiade
Montréal
1976

Programme Arts et Culture

Les billets pour Les Grands Ballets Canadiens sont en vente aux comptoirs



Centre de Tissage Leclerc
COURS DE TISSAGE LECLERC
(Permis de Culture Personnelle du Min de l'Éducation - 749535)
20 HEURES \$70.00
MÉTIER À TISSER
tous modèles, toutes grandeurs en magasin pour livraison immédiate. Aussi fil à tisser, coton, laine, lin, etc...
SESSION INTENSIVE EN UNE SEMAINE
DÉBUTANT LE 7 JUIN
9210 La Jeunesse
1(514) 384-9500

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
COURS DU SOIR POUR ADULTES
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
SESSION ÉTÉ 1976

ANTHROPOLOGIE 381-902
ARTS 510-101, 201, 301, 401
ANGLAIS 604-301, 401
BIOLOGIE 101-921, 931, 942, 943
CHIMIE 202-101, 111, 202, 302
ÉCONOMIE 383-920, 935
ESPAGNOL 607-101
FRANÇAIS 601-102, 122, 202, 231, 302, 331, 402, 902, 911, 921

GÉOGRAPHIE 320-310
HISTOIRE 330-925
HISTOIRE DE L'ART 510-103, 203, 303, 403
INFORMATIQUE 420-311, 911
MATHÉMATIQUE 201-101, 103, 105, 203, 211, 307, 311, 337
PHILOSOPHIE 340-101, 201, 301, 401
PHYSIQUE 203-101, 111, 201, 202, 302
POLITIQUE 385-940
PSYCHOLOGIE 350-101, 201, 904
SOCIOLOGIE 387-960, 388-211
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES 410-110, 210, 523

ÉDUCATION PHYSIQUE:
— Tennis 109-190, 290
— Badminton 109-120, 220
— Volleyball 109-195
— Sp. Orientation 109-188

INSCRIPTION: 1-2-3 juin 1976

DÉBUT DES COURS: 14 juin 1976

Pour de plus amples renseignements, demandez la brochure au Service de l'éducation des adultes

945 Chemin Chambly, Longueuil
Tél.: 514-463-1840

éditorial

Des problèmes qui ne nous sont pas exclusifs

Devant la difficulté croissante qu'éprouvent les pouvoirs publics à prendre des décisions et à les faire observer, on entend de plus en plus souvent des questions comme celles-ci : où allons-nous? Jusqu'où laissera-t-on les choses glisser? ne finirons-nous pas par sombrer dans l'anarchie?

Ceux qui s'interrogent ainsi pensent le plus souvent à des réalités très immédiates. Ils pensent par exemple à la multiplication des actes illégaux dans certains secteurs du syndicalisme, ou encore à la faiblesse du gouvernement Bourassa devant le mépris ouvert que certains professent envers ses lois. Ils parlent en somme comme si nous étions aux prises avec des problèmes strictement indigènes qu'une réaction un peu plus musclée pourrait suffire à dissiper. De ces milieux fort nombreux, viennent en général les appels de plus en plus fréquents à une autorité forte, à un gouvernement capable de prendre les choses en mains et de rétablir l'ordre et la sécurité dans la société.

Mais les choses ne sont malheureusement pas aussi simples. Les problèmes auxquels fait face le Québec sont sans doute aigus et pressants. Et le gouvernement qui doit faire face à la menace d'une grève générale illimitée dans le secteur hospitalier n'a guère le temps de philosopher. Il n'est quand même pas impertinent de savoir que ces problèmes qui nous angoissent, loin d'être exclusifs au Québec, se manifestent au contraire avec acuité dans la plupart des sociétés avancées.

Nous parlons ici même, il y a quelques mois, d'une remarquable étude de la Commission Trilatérale (celle-là même à qui M. Trudeau a tenté de faire croire l'autre jour que le séparatisme était mort au Québec!) sur la "gouvernabilité" des sociétés modernes. Or, voici que nous tombe sous la main une autre étude du même genre, due à la plume du journaliste et essayiste britannique Robert Moss, rédacteur du prestigieux bulletin Foreign Report, publié chaque semaine sous les auspices de The Economist. (1)

Dans cet ouvrage intitulé "The Collapse of Democracy", Robert Moss se montre visiblement traumatisé par les conflits sociaux dont la société britannique a été le théâtre depuis quelques années. Devant les problèmes actuels de son pays, il éprouve une attitude nettement conservatrice. L'auteur est néanmoins un homme très informé, fort intelligent et richement doué pour l'écriture. Sa réflexion, par plusieurs aspects, rejoint (ou précède, comme on voudra) celle à laquelle nous conduisent par les temps qui courent des crises auxquelles notre propre société n'avait pas été habituée.

En guise de toile de fond au tableau qu'il brosse des sociétés libérales, Robert Moss esquisse une fresque presque faustienne. Le noeud des tensions croissantes que connaissent maints pays réside selon lui dans l'immense lutte que se livrent à la grandeur de la planète le parti de l'égalité et le parti de la liberté.

Le parti de la liberté avait longtemps do-

miné la scène, du moins en Occident. On lui doit d'avoir assis l'ordre social et politique sur les libertés individuelles et les vertus d'initiative et de responsabilité. Dans sa réussite même, il engendra cependant des inégalités criantes qui provoquèrent une forte réaction en sens contraire. Celle-ci qui domine désormais aux yeux de Moss, tire son inspiration du mythe de l'égalité.

Au nom de l'égalité, observe Moss, on a amené les gouvernements à intervenir dans un nombre croissant de domaines et à étendre considérablement leur action dans chacun. Sous prétexte qu'il fallait mettre de plus en plus de services à la portée de tous les citoyens, à des conditions égales, on a multiplié les services et la bureaucratie gouvernementale. On a ainsi, un peu partout, des gouvernements disposant des budgets colossaux et commandant des effectifs qui, dans tous les pays avancés, forment une partie importante de la main-d'œuvre.

Aujourd'hui, constate Moss, "plus d'un quart du revenu national de l'Angleterre est englouti dans les services sociaux. L'appareil du Welfare State s'est développé bien au-delà de ses frontières originelles. Acceptées par tous les partis, celles-ci devaient consister essentiellement à créer une réelle égalité des chances (non une égalité des conditions, précise ailleurs l'auteur) et à fournir les biens et services indispensables à ceux qui ne peuvent pour des raisons d'âge, d'infirmité ou à cause d'accidents de la vie se débrouiller eux-mêmes. Il est devenu de nos jours un moyen qui sert à protéger ses bénéficiaires contre tous les risques qu'ils sont susceptibles d'encourir, du berceau à la tombe. Pis encore, l'armature bureaucratique de l'Etat-providence fonctionne comme un véritable engin égalisateur, comme une machine infernale de redistribution".

Le tableau est sans doute noir à dessin; il serait nécessaire d'y apporter plus d'une nuance. Dans l'ensemble, cependant, l'expansion phénoménale de l'appareil étatique est un fait incontestable. Or, loin d'avoir vraiment renforcé, comme on aurait pu s'y attendre, l'autorité de l'Etat et des gouvernements, il semble que cette expansion sans précédent les ait au contraire affaiblis. "Jamais", observe Moss, "les gens n'ont été autant gouvernés. Et pourtant, ils craignent avec raison que la société ne soit en train de devenir ingouvernable".

Ici, Moss rejoint directement notre expérience. L'Etat a grossi. Mais il a en même temps laissé se constituer en marge de lui des forces privées très importantes avec lesquelles il doit désormais partager un pouvoir de coercition qui était naguère son monopole jaloux et inviolable. Les milieux de gauche aiment citer à cet égard l'exemple des sociétés multinationales, dont le pouvoir transcende souvent celui des Etats où elles ont choisi de s'implanter. Moss retient pour sa part l'exemple des syndicats ouvriers qui, dans son pays, se sont vu accorder dès le début du siècle actuel des privilèges dont on ne trouve l'équivalent dans aucun autre secteur de la société

britannique.

En Grande-Bretagne et dans plusieurs pays, les gouvernements, observe Moss, en sont venus à prendre leurs décisions et à arrêter leurs politiques en pensant d'abord à éviter les grèves. "Les syndicats ouvriers britanniques", écrit-il, "jouissent de privilèges légaux uniques. On peut dire tout simplement que la règle générale de la loi ne s'applique pas à eux". A plusieurs reprises, ces dernières années, ils n'ont pas hésité à défier la loi. Lorsque le gouvernement a voulu leur imposer sa volonté, comme ce fut le cas du gouvernement Heath, ils l'ont renversé aux élections. Et le gouvernement suivant n'a pas tardé à enterrer les lois qui ne leur plaisaient point. Voilà le paradoxe suprême: les gouvernements, aujourd'hui, sont plus de choses que jamais, mais ils dirigent et gouvernent avec une faiblesse plus grande qu'autrefois.

Ce paradoxe serait-il la conséquence inéluctable d'un "dérangement" dangereux dans les fonctions mêmes des gouvernements? Telle est l'explication de Moss, aux yeux de qui "le pouvoir du gouvernement s'est accru au-delà de toute mesure dans des domaines où il n'aurait jamais dû entrer et s'est contracté au-delà de toute raison dans des domaines où il eût dû conserver le plus de force".

Si cette explication pouvait suffire à expliquer le malaise que ressentent la plupart des sociétés avancées, il serait relativement facile de redresser l'équilibre en faisant évacuer par les gouvernements les domaines où ils n'ont pas de vocation spéciale et en renforçant leur autorité dans d'autres domaines qui leur reviennent en propre. C'est un peu le genre de conclusion à laquelle est conduit Moss, pour qui il faut redonner une place d'honneur aux vertus d'initiative et contrôler beaucoup plus sévèrement le pouvoir des nouvelles féodalités (financières, syndicales, commerciales, professionnelles et autres) qui ont surgi.

Parce qu'il est convaincu qu'il y va de l'avenir des démocraties libérales, Moss presse même celles-ci d'engager une véritable bataille pour leur survie, autant à l'extérieur que dans leur propre sein. Et il n'hésite pas à conclure qu'obligée de choisir entre une certaine forme d'autoritarisme et le totalitarisme, une société ne devrait pas hésiter à se résigner pendant un temps au premier choix.

Mais pendant que Moss flirte avec cette alternative un peu courte, un gouvernement travailliste, dans son propre pays, interprète autrement le jeu historique des forces sociales qui s'affrontent en Angleterre et dans le monde. Ce gouvernement a pris le parti de négocier avec la force syndicale au lieu de chercher à la mater à tout prix. Il vient de conclure avec celle-ci un nouvel accord volontaire d'où sortira dans l'immédiat des résultats qu'aucune loi d'exception n'aurait pu donner...

Claude RYAN

(1) Robert MOSS, *The Collapse of Democracy*, Ed. Temple-Smith, Londres, 1975.

bloc-notes

La langue du ciel: repli stratégique

Pour éviter une grève des contrôleurs, qui aurait paralysé tout le trafic aérien et entraîné des pertes énormes pour les compagnies d'aviation, le ministre fédéral des Transports devait nécessairement faire des concessions importantes au syndicat. Non seulement au chapitre des revendications salariales où l'écart entre les deux parties était relativement réduit, mais sur l'essentielle question du bilinguisme.

C'est à ce chapitre vital que l'on attendait de M. Lang qu'il trouvât une formule tout à la fois acceptable aux yeux de la Canadian Air Traffic Controllers Association (CATCA) et compatible avec la politique fédérale, solemnellement proclamée, d'introduire par étapes l'usage du français dans les communications aériennes.

Le ministre a trouvé une formule. Elle est décevante pour le Québec et tous ceux qui, à travers ce pays, reconnaissent la nécessité d'instituer le bilinguisme le plus tôt et le plus complètement possible, au moins dans le ciel du Québec. Mais, en toute justice, on ne peut conclure qu'elle sacrifie le principe même de la politique de bilinguisme. On doit déplorer qu'elle en

retarde l'implantation dans ce domaine, mais ni l'esprit ni la lettre de l'entente intervenue entre le Conseil du Trésor et la CATCA ne permettent de dire que le gouvernement "renonce" à l'établissement du français. Il est convenu que l'extension envisagée du bilinguisme sera suspendue jusqu'au terme de l'enquête ordonnée par M. Lang et dont le mandat est élargi. Ce n'est donc pas le bilinguisme qui est suspendu. C'est la mise en oeuvre des étapes ultérieures qui est différée, sans doute de plusieurs mois.

Que le ministre ait consenti à étendre le mandat de l'avocat John Keenan à des aspects du problème qui n'étaient pas prévus à l'origine, il n'y a là rien de condamnable. Au contraire, dès lors qu'il s'agit de rassurer par des études impartiales toute la communauté anglophone des gens de l'air et tous les citoyens de ce pays auxquels l'avènement du français inspire des craintes non fondées mais réelles et profondes, pourquoi refuserait-on de procéder à une enquête suffisamment étendue dont l'avantage primordial, peut-on escom-

pter, sera de démontrer comme deux et deux font quatre que la langue française, utilisée suivant les normes établies, loin de menacer la sécurité aérienne, contribue plutôt à l'accroître. Ces gens sont fanatiques, diront-ils, il ne faut pas leur céder! Il est vrai que la peur du changement et une longue habitude de la suprématie de l'anglais engendrent des comportements déraisonnables qui s'apparentent au racisme. Mais ces gens-là sont des adultes, indispensables techniciens qui régissent la circulation aérienne. Si, par une enquête sérieuse, la preuve est établie que le ciel restera bleu et l'enfer rouge, ils devraient normalement s'incliner devant l'évidence.

A quoi les gens de l'air du Québec ripostent que les dirigeants de la CATCA sont de mauvaise foi, que l'enquête est inutile puisque la cause a été entendue. Si la cause est bonne, une enquête ne saurait la contredire.

Mais l'enquête, pour être efficace et digne de confiance, ne saurait être menée par un seul homme, Me Keenan, dont les convictions le placent en conflit d'intérêt. Ci-devant conseiller de l'Association des pilotes de lignes, il a personnellement dirigé l'offensive contre le français dans les communications aériennes. A supposer même qu'il parvienne à faire abstraction de ses opinions, comment pourrait-on ajouter foi à des recommandations qui tendraient, par exemple, à limiter l'usage du français?

En conséquence, le ministère doit lui adjoindre un ou deux commissaires qui pourraient garantir l'impartialité de l'opération. Au surplus, M. Lang — puisqu'il consent à retarder la progression du bilinguisme — devrait au moins fixer aux enquêteurs des délais précis: quelques mois devraient suffire à étudier une affaire que les spécialistes du gouvernement et les gens de l'air du Québec ont foulée et vidée il y a déjà longtemps.

Entre-temps, l'assurance est réitérée que les expériences sur simulateur de vol — indispensables pour assurer la formation des aiguilliers à l'usage du français — ne seront pas interrompues, et que l'entrée en vigueur du régime bilingue à Val d'Or et à Bagotville ne sera pas retardée.

On comprend que M. Jean-Luc Pateau, unique représentant du Québec au sein du conseil national de la CATCA, soit excédé par ce nouveau retard dans l'implantation du français, par l'acharnement que mettent ses collègues anglophones à entraver la mise en oeuvre d'une politique bien

arrêtée par le législateur et le gouvernement, mais les faits ne peuvent justifier son accusation suivant laquelle celui-ci, en suspendant l'extension du français durant quelques mois, aurait "troqué la menace de grève de CATCA contre les droits des citoyens québécois".

Et quant à M. Pierre de Bané, pour qui cette journée aura été "l'une des plus sombres" qu'il a vécues depuis qu'il siège à Ottawa, il faudrait l'inviter à revoir son calendrier des catastrophes. Certes, ce n'est pas un jour de gloire pour le bilinguisme; mais ce n'est pas, non plus, la "retraite complète" qu'il annonce. C'est plutôt ce que M. Jean Chrétien appelle un "repli stratégique". Pourvu qu'il relève seulement de la stratégie...

Michel ROY

Une indubitable confirmation

Le Parti québécois redoute à juste titre des sondages trop favorables qui risquent d'endormir ses militants, de stimuler ses adversaires et de faire hésiter ceux des électeurs dont le mécontentement ne va pas jusqu'à vouloir un chambardement du régime. En l'absence de tels sondages, il suffirait amplement au PQ de compter les souscriptions qui lui ont été versées ou promises, les augmentations qu'elles marquent en général sur la campagne de financement de l'an dernier, et les nouvelles adhésions au parti pour mesurer, mieux peut-être que Gallup ou CROP, ses progrès dans plusieurs régions, y compris les plus éloignées de son "château-fort" de Montréal.

On savait que le Parti québécois, après avoir créé une tradition vieille de bientôt dix ans, possédait encore une organisation assez forte pour la maintenir; à cet égard, le miracle démocratique dont il se vante commence à dater: les libéraux fédéraux ont montré qu'eux aussi sont capables de mobiliser leur base "ordinaire" et de l'amener à délier sa bourse; de même, les néo-démocrates canadiens et les créditistes québécois ont fait la preuve qu'ils pouvaient se passer de caisses honteuses. Le PQ défend l'assainissement des élections en même temps que ses gains "démocratiques" lors-

voir page 6: Bloc-notes

Jean-Claude LECLERC

L'ancien et le nouveau

La Bible et la peine de mort

par JEAN MARTUCCI

Citer la Bible pour justifier l'application de la peine de mort, c'est inévitablement aller à des textes de l'Ancien Testament sans tenir compte du contexte socio-culturel dans lequel ils ont pris forme et sans comprendre qu'ils ne constituent que les premiers jalons d'une route qui mène au respect de tout homme quel qu'il soit.

On peut bien citer: "Qui verse le sang de l'homme, aura par l'homme son sang versé" (Genèse 9,6) ou "Quiconque frappe quelqu'un et cause sa mort devra être mis à mort" (Exode 21,12). Mais, si on donne un sens absolu à ces textes, il faudra continuer dans la même veine et obéir aussi à "Qui traite indignement son père ou sa mère devra être mis à mort" (Exode 21,17) et "Tu ne laisseras pas en vie la magicienne" (Exode 22,17). On devrait alors revenir à la "vengeance du sang", permise par la Bible (Nombres 35,19), selon laquelle le plus proche parent de la victime a le droit et, socialement, le devoir de mettre à mort lui-même le meurtrier dès qu'il le rencontre.

L'Ancien Testament reflète la vie du peuple d'Israël. Ses lois et traditions, souvent empruntées au droit coutumier du milieu ambiant, ont été vues comme l'expression d'une volonté de Dieu car, pour l'Ancien Testament, c'est la vie concrète et quotidienne dans tous ses aspects qui relie à Dieu, et non un simple geste culturel. Mais, au-delà des prescriptions particulières valables pour leur temps, c'est la pointe de l'ensemble des commandements de la Loi de Moïse qu'il faut saisir, respecter et sans cesse actualiser.

A travers ses innombrables commandements, la Loi de Moïse vise surtout à promouvoir l'humanité de l'homme. On peut même constater, à ce chapitre, que la Loi de

Moïse, à la différence des autres lois orientales, restreint nettement l'application de la peine capitale en la limitant aux atteintes à la pureté culturelle et à la sainteté de la vie. En distinguant entre meurtre prémédité et homicide involontaire, en reconnaissant même des lieux de refuge pour les coupables d'homicide involontaire, la Loi de Moïse fait montre d'humanité. Même la loi du talion avec son "vie pour vie, oeil pour oeil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied" (Deutéronome 19,21), loin d'être un appel à la vengeance, vise à contenir ses excès en ne permettant rien de plus qu'une punition rigoureusement proportionnée. Déjà l'Ancien Testament cherche à humaniser les peines encourues. C'est cela que nous avons à imiter.

Jésus n'a rien d'un législateur, et c'est pour cela qu'il n'instaure pas des lois nouvelles. Il saisit cependant l'esprit de la Loi de Moïse et l'accomplit à la lettre! Pour lui, la loi du talion doit s'interpréter de façon encore plus radicale et aller, comme l'a bien compris saint Paul, jusqu'à "ne rendre à personne le mal pour le mal" (1 Thessaloniens 5,15). L'homme doit combattre le mal et, par conséquent, le meurtre, mais il doit aimer même les fauteurs de violence et se montrer "à l'image de Dieu" (Genèse 1,27) qui "fait lever au soleil sur les méchants et les bons" (Matthieu 5,45).

En demandant au gouvernement "l'abolition de la peine de mort" et en l'invitant à "opérer de façon urgente les justes réformes réclamées par notre système pénitentiaire", les évêques du Canada se situent dans le mouvement amorcé par la Loi de Moïse et porté par Jésus à ses plus exigeantes conclusions.

lettres au DEVOIR

On peut vaincre avec des lois mais on ne peut convaincre sans la justice

St-Mathias, petite paroisse de 1.800 habitants, située sur les bords du Richelieu a été, selon l'opinion publique, victime d'une injustice flagrante quant à la direction de son école. Le 2 octobre 1975, Soeur Thibault, s.j.h., directrice de l'école, était appelée par le directeur de la Commission scolaire de Marieville, M. Gilles Roy, qui lui signifiait purement et simplement une rétrogradation au poste d'enseignante. Aucune raison plausible, orale ni écrite n'était donnée à la Directrice et elle était priée de ne plus remettre les pieds dans l'école pour aucune raison, ni de représenter les professeurs ou les membres du comité d'école.

Devant ces faits peu orthodoxes, les parents de St-Mathias signaient une pétition à plus de 98% pour le retour de Soeur M. Thibault. Cette dernière, accompagnée d'un témoin, demandait à la Commission Scolaire son dossier mais il lui était répondu "Vous n'en avez pas". Lors de la réunion générale de la Commission Scolaire le 5 novembre suivant, le directeur général M. Gilles Roy affirmait que Soeur M. Thibault connaissait les raisons de sa rétrogradation et qu'à sa demande ces raisons ne seraient pas dévoilées ce qui était dément formellement par Soeur M. Thibault elle-même par une lettre distribuée dans chaque foyer de St-Mathias, où elle expliquait le reproche de la Commission Scolaire qui se résumait ainsi: "Vous avez respecté les droits et servi les intérêts des parents, et des élèves de St-Mathias en causant de l'insatisfaction à la Commission Scolaire de Marieville".

Dans les quatre années que Soeur M. Thibault a passées parmi la population comme directrice, elle a établi une très forte communication et collaboration entre les parents et la Commission scolaire. Il suffit de se rappeler les problèmes de transferts d'élèves soulevés par la Commission Scolaire, le harcèlement pour la maintenance du magasin scolaire au service des élèves, les demandes continues pour l'obtention d'un quatrième gardien pour les repas du midi chose qui fut accordée immédiatement après son départ "quel hasard..." Finalement la qualité exceptionnelle de sa compétence était corroborée par les directeurs d'écoles du secondaire de St-Jean et d'Yberville.

Suite à ces faits, le cas était donc soumis à l'Association des principaux d'école de la région seul recours possible pour un directeur d'école selon les lois. Voici les recommandations de ce comité: Le comité consultatif, composé d'un représentant du ministère de l'Éducation du Québec, de deux représentants de la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec et de deux membres de la Fédération des Principaux du Québec a recommandé UNANIMEMENT à la commission scolaire de Marieville:

A. "De redonner à Soeur Thibault son statut de principal jusqu'au 30 juin 76".

B. "De faire connaître à Soeur Thibault la situation de son emploi pour l'année scolaire 76-77". La commission scolaire de Marieville n'a pas cru bon de retenir la recommandation dudit comité et maintient sa décision initiale de rétrograder Soeur Thibault au poste d'enseignante.

Le télégramme du 19 novembre 75 adressé à Soeur Thibault ne contenait que les objectifs que toute commission scolaire qui se respecte doit poursuivre et ne contenait aucun reproche ni réprimande à l'endroit de Soeur Thibault.

La commission scolaire, par le di-

recteur général, a laissé planer le doute sur la population de St-Mathias en refusant de donner les raisons justifiant son attitude à l'égard de Soeur Thibault.

La politique du "silence" utilisée par le représentant de la commission scolaire devant le comité consultatif peut s'interpréter de deux façons:

Raisons très graves: Dans ce cas, il serait aussi impensable et inadmissible de donner un poste d'enseignante à Sr. Thibault, puisqu'un tel poste exige autant de morale, de subordination et de souci d'honnêteté qu'un poste de direction d'école.

Raisons banales ou inexistantes: Dans ce cas, la commission scolaire préfère le silence et le mystère au ridicule et s'appuiera sur son droit de gérance pour agir de la sorte.

L'éthique professionnelle de la direction générale, seul argument motivant son mutisme n'est certes pas proportionnelle à ses aptitudes en relations humaines: on n'abuse pas de nos pouvoirs pour rétrograder une personne, et ce, le 2 octobre 75, soit un mois après le début de l'année scolaire. Le cas Marieville démontre clairement le peu de recours qu'ont les principaux d'école devant de tels agissements heureusement très rares au niveau de l'ensemble des réseaux scolaires de la province.

François BEAULIEU, secrétaire Association des principaux d'écoles de la région de Champlain.

Devant l'obstination de la Commission scolaire de Marieville, où se trouve la justice?

On peut vaincre avec des lois mais on ne saurait jamais convaincre sans la justice...

Un groupe de parents indignés.

Berthe VALTON, Raymond DUTRASAC, Johanne BENOIT, K. EDWARD.

Claudine LEGER

St-Mathias, mai 1976

Prendrait-on les Gaspésiens pour des poissons?

Il ne faut pas gaspiller le pain, avons-nous tous appris dès notre jeune âge. Et, bien sûr, ce principe d'économie doit s'appliquer à la chose publique. Pourtant, que de pain se gaspille à cause de la mauvaise administration de nos ressources naturelles! Et quand ça se produit en Gaspésie, région où le chômage sévit de façon chronique, il n'est pas toujours exagéré de crier au scandale.

Je veux parler du gaspillage éhonté que l'on fait des réserves naturelles de poissons dans les eaux gaspésiennes. Pendant la saison 1975, les Gaspésiens ont pêché 10% de moins de morue qu'en 1974 et ils étaient mieux équipés. On sait que la morue se nourrit de hareng et que les stocks de cette dernière espèce baissent de façon inquiétante. Le hareng se fait tellement rare qu'on a vu, en pleine saison de pêche 1975, jusqu'à sept cordiers de type "Gaspésienne" rester amarrés au quai d'un petit port gaspésien pendant tout un mois, uniquement parce qu'on n'avait pas réussi à prendre de hareng pour appâter. En conséquence d'une telle disette, au moins trois de ces bateaux ont terminé dès ce moment leur saison de pêche.

La nature fait bien les choses et le hareng, quand on le lui permet, se reproduit suffisamment pour nourrir la morue et servir de bûche à tous nos mortuaires.

Or, depuis quelques années, il se fait dans les eaux gaspésiennes une pêche de hareng qu'on est fortement tenté de qualifier d'abus. Une compagnie étrangère en Gaspésie, la B.-C. Packers, s'est installée à Gaspé en 1969 avec usine et bateaux et elle pêche le hareng de façon intensive. Bon nombre de bateaux sont venus de la Colombie-Britannique où on avait déjà épuisé les stocks de cette espèce. Dès 1970, il s'est pêché en Gaspésie 82.000.000 de livres de hareng et la B.-C. Packers en a eu 95% pour sa part. Cinq ans plus tard, les captures totales

de hareng se limitaient à 13.000.000 de livres. Notre hareng est en voie de disparition.

L'implantation en Gaspésie de B.-C. Packers nous paraît donc entraîner des effets ruineux pour notre pêche. Il faudrait peut-être chercher à nous en consoler si, par ailleurs, B.-C. Packers apportait de sérieux avantages à notre économie. Mais, il n'en est rien.

Cette compagnie emploie environ 150 personnes dont 120 pêcheurs. Or, en 1975, seulement quatre de ces pêcheurs étaient gaspésiens, les autres nous venant de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse ou de la Colombie-Britannique. Quant à la trentaine d'emplois en usine, on en fait la plupart selon une tradition connue: toutes les tâches pénibles et ingrates aux Gaspésiens et les postes de direction, plus propres et plus payants, à des gens d'ailleurs qui ne parlent souvent que l'anglais.

Mais, dira-t-on, pour venir prendre tant de poissons chez nous, cette compagnie paye peut-être le Québec... Ne soyons pas naïfs: le Québec a payé, et très cher, pour obtenir la faveur de ce rattachage de nos fonds marins. Au moment de s'installer, la B.-C. Packers a déclaré un investissement de \$1.354.113,00 et a ainsi obtenu du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec une subvention de \$320.832,00. C'est de l'argent, quand on sait que ça s'ajoutait aux subventions fédérales dont nous éclopions encore et quand on sait

aussi que d'autres subventions sont venues du Québec et que le matériel mis en place par B.-C. Packers était en grande partie usagé.

Voilà du gaspillage! Et dans un coin de pays où il faudrait plus spécialement l'éviter. C'est aberrant, ça frôle l'inconscience béate et le suicide économique. Payer le gros prix pour se faire enlever son propre pain! Et tout ça parce que le gouvernement du Québec n'a pas encore arrêté de politique cohérente de la pêche industrielle.

A défaut de poissons dans les eaux, c'est nous, les Gaspésiens, qui devenons ainsi les poissons. Puisse-on nous apprendre à mordre de l'unique bonne façon, c'est-à-dire pour notre propre survie!

Jules BELANGER

Gaspé, mai 1976.

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresses et numéros de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean-François

Pierre Lefebvre

Traité: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bevin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$52 par année; six mois: \$28. À l'étranger: \$57 par année; six mois: \$31. Retrait: \$19. Éditions du samedi: \$15 par semaine. Éditions quotidiennes, livrées à domicile par porteur: \$135 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par le poste aérien sur demande. Courrier de deuxième classe et enregistrement numéro 0638. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (3 lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

Le rapport Castonguay et habitation: une analyse superficielle, des recommandations contestables

Publié récemment, le rapport Castonguay sur l'urbanisation a déjà suscité des commentaires favorables de la part du gouvernement. Ce rapport contient, entre autres, un chapitre sur l'habitation qui analyse la situation actuelle et propose au gouvernement des orientations. Or, l'analyse que fait le rapport Castonguay de la situation du logement au Québec en 1975 est superficielle, contradictoire par endroits, et ne cerne pas la nature réelle du problème. Ceci étant, il ne faut pas s'étonner que les orientations suggérées soient non seulement inadéquates, mais de nature à engendrer une situation pire que celle que nous connaissons en ce moment.

L'analyse du rapport Castonguay

Dans un premier temps, les auteurs analysent l'évolution du revenu des familles et du coût du logement au Canada, de 1961 à 1974: "les données du recensement et la majorité des indices montrent que depuis 1961, les revenus des citoyens croissent plus rapidement que les coûts du logement. Ce qui permet en somme de répondre de façon négative à la question de savoir si le logement est devenu inabordable." (Rapport Castonguay, p. 279).

Pourquoi disent-ils "la majorité des indices"? Parce qu'ils reconnaissent que le coût d'accès à un logement neuf a davantage augmenté que le revenu ces dernières années. Et si l'on prend en considération l'augmentation des taux d'intérêt hypothécaires, ce qu'ils ne font pas, l'écart entre l'augmentation des coûts et l'augmentation des revenus devient très important. En d'autres mots, la propor-

tion du revenu moyen accaparée par un logement neuf en 1975 est plus importante qu'en 1972.

Or, en période de croissance du nombre des ménages, c'est l'évolution du coût relatif des logements neufs qui définit le caractère "abordable" du logement, et non pas l'évolution du loyer moyen de l'ensemble des ménages. Quand on dit qu'il y a une crise du logement, on ne veut pas dire qu'il y a une crise pour tous les ménages, mais simplement que la situation est telle que certains types de ménage éprouvent maintenant beaucoup plus de difficulté à trouver un logement qui ne grève pas trop leur budget.

La crise du logement est due en partie à cet écart important entre le loyer moyen des logements construits avant 1974 et celui des logements neufs. Cet écart incite en effet certains ménages de revenu moyen à se contenter de leur logement actuel plutôt que de payer les prix actuels pour un logement neuf, ce qui réduit le nombre de logements disponibles pour les ménages à revenu plus faible. Il est étonnant que les auteurs du chapitre sur l'habitation n'aient pas abordé cet aspect crucial de la crise du logement, d'autant plus qu'ils nous présentent à la page 280 le tableau mettant en relation le revenu familial et les dépenses consacrées au logement, d'où il ressort très clairement qu'une augmentation donnée dans le revenu n'entraîne qu'une faible augmentation dans les dépenses consacrées au logement.

Au niveau de la classe moyenne, ce n'est pas une question de "pouvoir d'achat", mais une question d'allocation "rationnelle" du budget familial. Si tous

les ménages consacraient de façon permanente 20% de leur revenu brut au logement, il n'y aurait pas de crise du logement. Mais tel n'est pas le cas, et il faut composer avec cet état de choses.

Pas un mot sur la pénurie actuelle

La deuxième clé pour comprendre la crise du logement, c'est l'augmentation très rapide (depuis 1971) du nombre de nouveaux ménages, qui a entraîné la brusque réduction du nombre de logements locatifs vacants au sein du stock usagé. Le taux de vacance actuel (0,7% à Montréal) signifie qu'il y a une très forte pression de la demande sur le stock usagé (le taux de vacance des logements locatifs neufs est beaucoup plus élevé), et que plusieurs milliers de logements supplémentaires seraient nécessaires pour satisfaire les besoins, qui sont maintenant supérieurs, sur une base annuelle, à l'offre nouvelle.

La structure par âge de la population, la tendance de divers sous-groupes (jeunes, veufs et veuves, divorcés) à se constituer en ménages non familiaux, et le coût élevé des logements neufs sont tels que cette situation de pénurie ne peut pas être considérée comme conjoncturelle: elle durera plusieurs années encore, à moins que l'Etat ne donne un vigoureux coup de barre. Et c'est sur cette toile de fond que doit se calquer la politique globale que tout le monde attend en ce domaine.

Or, le chapitre sur l'habitation dans le rapport Castonguay ne dit pas un seul mot sur cette situation générale. Il va même jusqu'à la nier de façon indirecte, puisqu'il y lit ceci: "nous ne voyons pas de fonction utile à un contrôle du prix des loyers. Il existe à l'heure actuelle une concurrence réelle sur le marché de l'habitation..." (page 312). Pour qu'il y ait concurrence entre les offreurs de logements usagés, il faut un taux de vacance de 4 ou 5% ou un faible écart entre le loyer moyen du stock usagé et celui du stock neuf, i.e. le contraire de la situation actuelle! La seule concurrence réelle qui existe actuellement, au niveau du stock usagé, c'est la concurrence entre les ménages locataires à la recherche d'un logement.

L'efficacité du marché et les orientations proposées

Dans la deuxième partie du rapport Castonguay, les auteurs cherchent à nous convaincre que le secteur de la construction résidentielle est concurrentiel et que le marché peut répondre de façon adéquate à la demande générale de logements, à condition que l'Etat accroisse le pouvoir d'achat des familles qui ne peuvent présentement se payer un logement convenable (page 291). Le marché étant efficace, l'Etat n'aurait pas à intervenir du côté de l'offre de logements. Les orientations essentielles proposées par le rapport Castonguay se ramènent ainsi à trois volets:

- aide financière aux ménages à faible revenu, dans le contexte des politiques de sécurité du revenu;
- arrêt des programmes d'habitation à loyer modique: il ne faudrait plus construire des HLM;
- abolition du contrôle des loyers, qui n'aurait aucun rôle utile à jouer. "De cette façon, les fonds publics serviront mieux l'objectif d'un logement convenable pour chaque Québécois en respectant davantage leur liberté de choix" (page 313).

Soulignons ici que la question n'est pas de savoir si le secteur privé pourrait répondre à une augmentation de la demande solvable, c'est sûr qu'il peut le faire; elle est de savoir si c'est la politique la moins coûteuse des points de vue économique et social. Et la réponse à cette question dépend de la situation générale du marché du logement. Les orientations proposées par le rapport Castonguay seraient acceptables et efficaces s'il y avait:

- 1) un taux de vacance de 6 ou 7%;
- 2) une mobilité verticale importante chez les ménages à revenu moyen;
- 3) un faible écart entre le loyer des logements neufs et celui des logements plus anciens;
- 4) une croissance modérée du nombre annuel de nouveaux ménages.

Ces conditions étaient presque toutes réunies pendant les années 60. Le rapport Castonguay, en ce qui touche l'habitation, est un peu en retard... Mais quel se-

par
GEORGES MATHEWS

rait l'impact de leurs orientations dans la situation actuelle?

L'aide financière aux ménages à faible revenu

Il serait étonnant qu'on donne aux ménages à faible revenu assez d'argent pour leur permettre d'occuper un logement neuf. Comme il y a très peu de logements vacants, cette prestation améliorerait leur situation matérielle, mais pas leur situation de logement. Le contrôle des loyers étant aboli et la production de HLM arrêtée, cette aide financière aura un impact inflationniste sur les loyers du vieux stock. On se retrouve donc avec des loyers plus élevés et une offre nouvelle non accrue. Une politique de revenu minimum garanti est nécessaire, mais il ne faut pas miser sur elle pour résoudre la crise du logement.

Si par ailleurs les prestations sont suffisamment élevées pour permettre théoriquement l'accès à un logement neuf, rien ne garantit qu'elles vont servir à cette fin, puisqu'elles ne sont pas, dans l'esprit des auteurs, conditionnelles à l'occupation d'un logement neuf. Si elles servent à cette fin, cela devient plus coûteux à moyen terme que les logements publics, qui sont dénigrés par le rapport Castonguay parce qu'ils coûtent trop cher (dis-ent-ils). Cette première recommandation ne peut donc avoir une certaine efficacité que si elle implique des déboursés élevés.

Or, il y a des alternatives moins coûteuses et plus efficaces pour "débloquer" le marché du logement et améliorer les conditions de logement des ménages qu'on veut aider.

Ainsi, l'Etat pourrait mettre des logements publics à la disposition de jeunes familles avec enfants ayant un revenu inférieur à la moyenne, et leur demander 70% du loyer économique, par exemple. (C'est à peu près ce que la ville de Montréal veut faire, mais sur une échelle réduite.) Car tout indique qu'il est plus coûteux, en ce qui touche le contrôle de la qualité, le contrôle du revenu et du type de ménage ainsi que le contrôle du loyer une fois le ménage installé, de laisser ces responsabilités au marché privé que de les confier à une société publique. L'entreprise privée est efficace dans la construction de logements? Alors payons-la pour qu'elle en construise, mais gardons-en la propriété et l'administration, tout en améliorant les méthodes actuelles de gestion.

Arrêt de la production d'HLM

On démolit environ 2.000 logements par année dans la région de Montréal, et la majorité de ces logements sont occupés par des ménages à revenu modeste. Avec la pénurie actuelle, où vont-ils aller, ces ménages, si on ne construit plus de HLM? On pourrait bien sûr leur donner une allocation annuelle très élevée, mais

on revient à ce moment aux problèmes soulevés aux paragraphes précédents. De plus, les logements neufs sont construits en dehors des vieux quartiers, ce qui impliquerait pour ces ménages un certain déracinement.

Ceux qui reprochent aux HLM d'entraîner la formation de ghettos n'ont jamais regardé la carte socio-économique de la région de Montréal: les ménages à faible revenu sont déjà concentrés dans l'espace. On construit des HLM essentiellement là où se trouvent les ménages à faible revenu, ce qui répond d'ailleurs aux vœux de la population habitant ces quartiers.

Abolition du contrôle des loyers

Je ne veux pas reprendre ici toute l'argumentation que j'ai développée il y a quelques semaines (voir "La Presse" du 5 mars, p. A-9). Mais il faut insister sur le fait que l'abolition du contrôle des loyers est une mesure très coûteuse, puisque le

■ Economiste à l'emploi du Centre de recherches urbaines et régionales de l'Institut national de la recherche scientifique, M. Mathews étudie depuis quelques années le marché du logement. Auteure de rapports sur l'évolution de la demande et des besoins, dont un pour le Groupe de travail sur l'habitation ("La demande effective et les besoins en logements au Québec de 1971 à 1981"), il a accueilli avec surprise et déception l'analyse que consacre au logement le rapport sur "l'urbanisation au Québec", publié en février dernier, et communément appelé "rapport Castonguay". Voici le commentaire de M. Mathews. Les sous-titres sont du Devoir.

loyer moyen augmenterait de plusieurs dollars par rapport à ce qu'il serait avec le maintien du contrôle, et qui n'aurait aucun effet positif sur l'offre nouvelle. Dans la situation actuelle, le contrôle (souple) des loyers est parfaitement justifié du point de vue économique. C'est une mesure insuffisante, bien sûr, mais qui minimise le coût total réel des solutions à la crise du logement.

Somme toute, les orientations proposées par le rapport Castonguay en matière d'habitation représentent à peu près la politique la plus coûteuse qu'on puisse imaginer, étant donné l'intention initiale d'assurer à tous les ménages un logement convenable.

lettres au DEVOIR

Que de faux prétextes pour refuser le français!

Devant les absurdités dites et répétées du Poste CFCF, devant le fanatisme déployé par les pilotes canadiens-anglais à propos du bilinguisme, je me suis souvent demandé: "Est-ce ainsi que pensent les Canadiens-anglais en général?" A ce que je sache, il n'est personne parmi eux qui ait osé élever la voix pour dire publiquement son opposition à ces façons si mesquines de voir les choses et affirmer que ce n'est pas la majorité des Canadiens-anglais qui pensent ainsi!

Ensuite on vient parler de l'importance de l'unité du Canada et du danger du séparatisme au Québec! A bien y penser, je me demande où sont les vrais séparatistes?

Pour illustrer, je cite deux cas typiques: à l'aéroport de Toronto, je me suis adressé en français à cinq personnes différentes, préparées à "Air Canada". On m'a répondu en anglais et avec une face de bois. J'avais,

semble-t-il, insulté ces messieurs!

Une missionnaire, arrivant d'un séjour de deux ans au Chili, fit escale à Toronto, toute heureuse de retrouver son beau pays, le Canada. Elle demanda au comptoir d'Air Canada une personne parlant français. On la fit attendre un quart d'heure pour lui dire enfin qu'on pourrait lui fournir une personne parlant l'espagnol. Point n'est besoin d'ajouter que la petite Québécoise se sentit parfaitement chez-elle dans son beau pays, le Canada.

Devant la bravoure de M. David Puxley, car vraiment il y a eu bravoure et courage de sa part, je propose qu'on le dote de la médaille du Lieutenant-Gouverneur, laquelle décoration pourrait être remise par sa Majesté la Reine Elisabeth, à Toronto, le jour de la Confédération!

Clement MARTEL
Metabetchouan, le 13 mai 1976.



Jeux de la
XXIe Olympiade
Montréal
1976

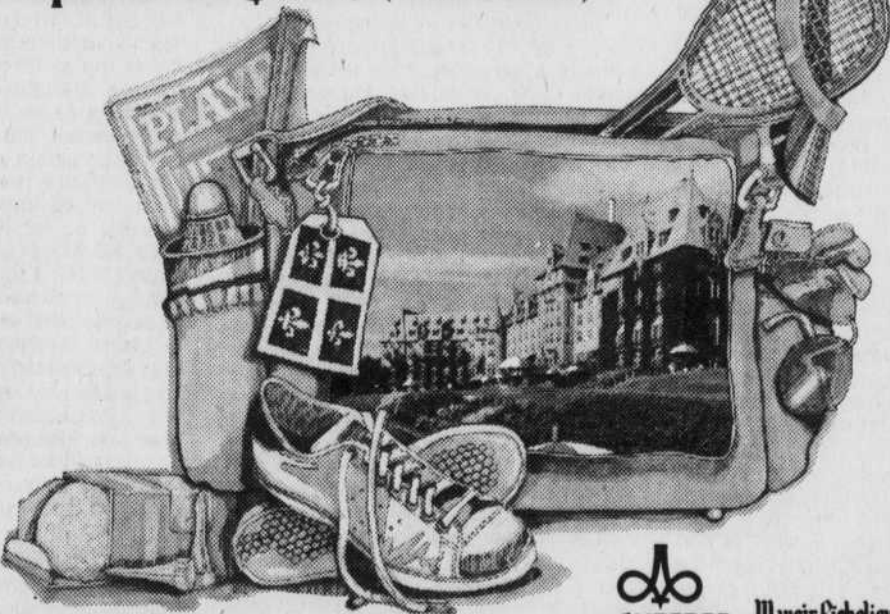
Programme Arts et Culture

Les billets pour

"La nef des sorcières" sont en vente aux comptoirs



L'AUBERGE DES GOUVERNEURS vous offre Le Manoir Richelieu à partir de \$14.75* (vacances incluses)



* \$14.75 par personne, par jour, pour une chambre en occupation double.

RÉSERVEZ SANS FRAIS: 1-800-463-2820

AUBERGE Manoir Richelieu
DES GOUVERNEURS

As-tu ton

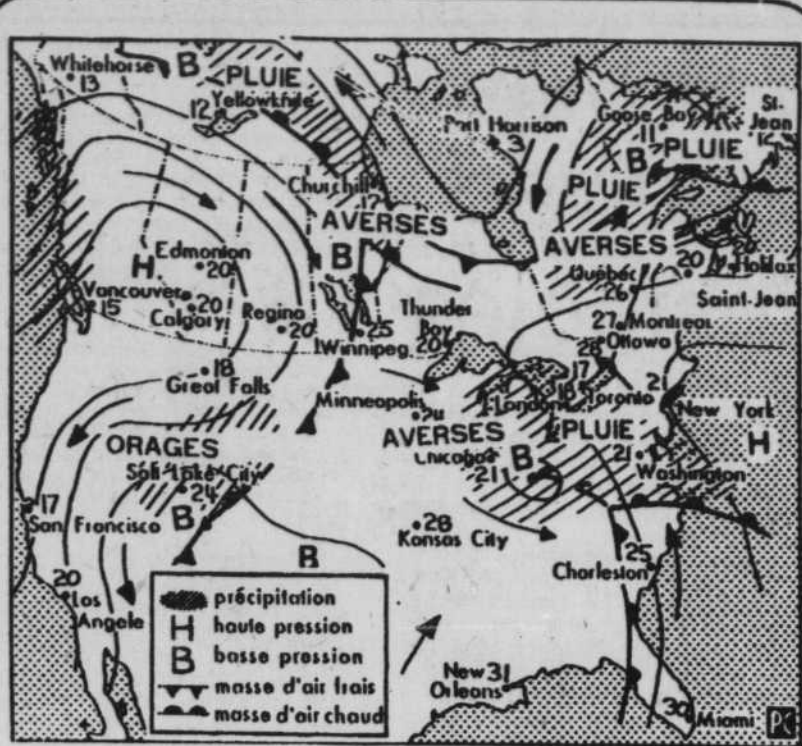
WATER

\$2

voilà ta chance...

tirage: 4 juin

la météo



Un système de basse pression en provenance de la Baie d'Hudson se dirige vers le golfe du St-Laurent et devrait apporter des nuages et des averses sur le bas du fleuve aujourd'hui. Un autre système au sud des Grands Lacs se déplace très lentement vers le nord apportant des nuages en fin de journée sur l'extrême ouest de la province. Ce système devrait donner des nuages et de la pluie à la majeure partie de la province demain.

Région de Chibougamau: ensoleillé avec des passages nuageux. Un peu moins chaud. Venteux par moments. Minimum la nuit dernière de 6. Maximum de 20. Aperçu pour demain: nuageux et possibilité d'averses.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: nuageux. Minimum la nuit dernière de 8. Maximum de 25. Aperçu pour demain: nuageux avec des averses.

Haute-Mauricie, Laurentides: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Minimum la nuit dernière de 6. Maximum de 25. Aperçu pour demain: nuageux avec des averses.

Outaouais, Montréal: ennuagement progressif en fin de journée. Minimum la nuit dernière de 10. Maximum de 28. Aperçu pour demain: nuageux avec quelques averses.

Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: généralement clair. Minimum la nuit dernière de 8. Maximum de 26 à 28. Aperçu pour demain: nuageux avec quelques averses.

Sud du Lac St-Jean, partie ouest de Rimouski: quelques passages nuageux. Minimum la nuit dernière de 6. Maximum de 20 à 24. Aperçu pour demain: nuageux avec possibilité d'averses.

Nord du Lac St-Jean, Baie-Comeau, Sept-Îles: dégagement partiel au cours de la journée. Venteux. Minimum la nuit dernière de 5. Maximum de 16 à 19. Aperçu pour demain: plutôt nuageux avec possibilité d'averses.

Partie est de Rimouski, Gaspésie: passages nuageux et possibilité d'une averse en matinée. Venteux. Minimum la nuit dernière de 4. Maximum de 16 à 18. Aperçu pour demain: plutôt nuageux et possibilité d'averses.

29 mai

par le PC et l'AP

Il y a trois ans aujourd'hui, le 29 mai 1973, le Canada annonçait le retrait de ses observateurs du cessez-le-feu au Vietnam, parce qu'ils n'avaient pu remplir leur mission.

1971 — Le Toronto Men's Press Club rejette une proposition visant à admettre des femmes comme membres.

1953 — Le sherpa Tensing et l'alpiniste néo-zélandais Edmund Hillary atteignent les premiers le sommet du mont Everest, dans l'Himalaya.

1453 — Chute de l'Empire romain d'Orient avec la prise de Constantinople par les Turcs.

voulu rassurer la population anglophone du pays quant à la priorité que ses services compétents accordent à la sécurité en matière de circulation aérienne.

C'est là, a-t-il ajouté, la raison fondamentale pour laquelle il avait accepté de modifier le mandat de la commission chargée d'enquêter sur cette question du bilinguisme dans les communications aéroportuaires.

Sur le plan syndical, en effet, les cotisants francophones de la CATCA entendent recourir selon Jean-Luc Patenaude, à tous les moyens possibles pour obtenir, de la Commission des relations de travail dans la fonction publique, la désaffiliation de cette association censément nationale, mais qui joue sur "un simulacre de démocratie" qui lui a permis "de vendre les droits québécois avec notre propre argent".

"Si nous pouvions, a ajouté le porte-parole de la section québécoise, nous sortirions tous de la CATCA, et nous enverrions nos cotisations à la Croix-Rouge, mais nous ne pouvons même pas faire ça, à cause de la... formule Rand modifiée qui nous tient là comme cotisants."

Sur le plan politique, par contre, M. Pierre Beaudry estime avoir "une bonne volonté" de se faire avoir, et croit que le temps est venu "de se demander s'il ne vaut pas mieux reprendre nos droits que de les discuter."

D'autre part le ministre des Transports lui-même a éprouvé hier, en fin de journée, le besoin de rassurer ses collègues des Communautés, et de leur déclarer en Chambre que le "gel provisoire" de l'expansion du bilinguisme dans les aéroports québécois ne remettrait absolument pas en question le principe du bilinguisme dans les communications aériennes.

A sa sortie de la Chambre, cependant, M. Lang a été plus précis: le gouvernement, a-t-il expliqué, a tout simplement

rale dans le secteur de l'enseignement, ce résultat a permis à la CEQ, fort satisfaite, de se gausser du libellé de la publicité patronale qui avait précédé le vote, les membres ayant massivement refusé ces "offres qu'on ne pouvait pas refuser". La direction de la Centrale alléguait surtout avoir fait la démonstration de la "confiance des membres de la CEQ" envers eux.

Il n'y a aucune rencontre de négociation dans le secteur de l'enseignement élémentaire et secondaire en fin de semaine.

Les pourparlers se poursuivent cependant toujours du côté des cégeps, avec les professionnels et les employés de soutien. Ces derniers ont formellement démenti hier toute rumeur qui laisserait croire qu'ils ont conclu une entente de principe sur les clauses normatives de leur future convention.

Trois points importants empêchent toujours une conclusion satisfaisante, disent-ils. Ce sont les libertés syndicales, les vacances et les horaires de travail. La CSN et la FTQ négocient à cette table en cartel, pour 3,300 employés.

Enfin les dirigeants de l'Hôtel-Dieu de Québec ont lancé hier un cri d'alarme semblable à celui qui provenait jeudi de leurs homologues de Montréal.

Centre hospitalier ultra-spécialisé et universitaire, l'Hôtel-Dieu, disent-ils, "vit en otage dans un climat de grève ou de grève appréhendée depuis le 28 mars 1976". Des avis de grève ont été déposés par la partie syndicale pour tous les jours jusqu'au 20 juin, et sont donc utilisables en tout temps.

L'occupation moyenne des 642 lits est réduite à 55% depuis le début du conflit. De 850 qu'elle était alors, la liste d'attente atteint maintenant 4,414 noms, dont 1,039 sont des cas de chirurgie. Le Conseil des médecins et dentistes se dit désormais "incapable de se porter garant de la santé de la population devant une telle situation."

"Puisent ceux qui ont le pouvoir de régler ce conflit entendre ce message", a conclu le Conseil d'administration de l'hôpital en le diffusant hier.

LA CECO

nière journée tout comme la veille, a dû être interrompue à plusieurs reprises afin de permettre d'entendre plusieurs conversations enregistrées et de nombreux témoins, dont deux ont demandé à ne pas être identifiés pour des raisons évidentes.

Dans un premier temps, un témoin féminin portant cagoule a déclaré avoir fréquenté un certain temps l'agence Calcé, où, on se rappelle, Dubois était payé \$200 par semaine.

La femme se souvient avoir rencontré Dubois dans le bureau de Paul Calcé et d'avoir assisté à des actions illégales, telles la manipulation et le transport de cocaïne par Claude Dubois, qui, un jour, avait également apporté des bijoux volés.

Selon elle, un réseau de prostitution existait à cet endroit et c'est Dubois lui-même qui dirigeait les filles de joie vers l'appartement de certains clients qui en faisaient la demande. Elle a tout également déclaré que Dubois était parfois entouré de Donald Lavoie, Yvon Belzile et de Réal Lévesque (décédé accidentellement dans un accident d'auto l'automne dernier).

On se rappelle que jeudi, avant l'ajournement, une ex-prostituée portant également cagoule, était venue déclarer que Dubois et son groupe exigeaient \$35 par semaine de chaque prostituée, en plus de se faire remettre \$5 pour chacun des clients qu'elles accommodaient.

Invité par le procureur de la CECO, Me Jacques Dagenais, à commenter ces deux témoignages, Dubois a commencé par tout nier, en ajoutant qu'il s'agissait de témoignages fabriqués. "La CECO, a-t-il dit, est la place pour se venger. Nous sommes une grosse famille et plusieurs se sont servis de notre nom pour faire des pressions sous toutes sortes de prétextes. Vous devez donc comprendre aujourd'hui que certains auraient intérêt à nous salir."

A ce moment, Me Dagenais a fait remarquer à Dubois, qu'il s'était lui-même décrit comme chômeur, qu'il portait avec lui de magnifiques bracelet et bague en or, sertie de diamants, de même qu'une montre portant une couronne de diamants et devant valoir quelque \$6,000.

Le bracelet et la bague, selon Dubois, pouvaient valoir tout au plus \$300 et c'est lui-même qui se les était payés, quant à la montre, il s'agissait d'un cadeau provenant d'un de ses amis avocat. Me Dagenais précisait plus tard, après avoir été aux informations, que l'avocat en question n'assistait pas aux audiences.

On a appris ensuite du témoin que son domaine au lac Echo, à Lesage, lui a coûté \$28,000 et qu'il y a apporté pour environ \$40,000 d'améliorations. Me Dagenais lui a ensuite fait dire qu'il avait eu en sa possession ou en location pas moins de quatre automobiles, en passant par la Chrysler Imperial, la Chrysler New Yorker, la Lincoln Continental et la Jaguar. A un moment donné, il fut sur le point de louer une Mercedes de \$24,000, à raison de mensualités de \$750 par mois. C'était en octobre dernier. "Ça n'a pas marché, a-t-il souligné, parce que c'était trop cher."

Abordant l'aspect des locations, Me Dagenais a fait préciser à Dubois que les contrats de location d'auto portaient toujours son nom véritable.

Pourtant, un vendeur chez Woodland Automobile, M. Philippe Michaud, devait venir dire quelques instants plus tard que

la transaction sur la Mercedes avec Dubois n'avait pas marché, parce que celui-ci voulait être considéré comme un vendeur du garage, ayant une voiture à sa disposition, afin d'avoir le privilège d'arborer une plaque d'immatriculation portant un "X", évitant ainsi de voir apparaître son nom quelque part. D'ailleurs, le sergent-détective Robert Farmer, de la police de la CUM, venait de produire à cet effet une conversation téléphonique entre Dubois et le vendeur et dans laquelle Dubois insistait pour que son nom soit mentionné.

Comme ses frères, Dubois a admis tirer la plus grande partie de ses revenus du jeu, tandis qu'il reconnaissait également avoir pratiqué le prêt usuraire, succédant à Harry Smith, à la mort de celui-ci en 1970. C'est ainsi qu'il avait alors touché \$70,000 et, sans doute encouragé par ce revenu imposant, il s'était lancé dans cette entreprise pour finalement diminuer ses activités dans les dernières années.

Ce sont ces revenus qui auraient ainsi permis à Dubois de se payer un domaine, de luxueuses voitures et des voyages à Las Vegas et Miami, au Mexique et en France au cours des trois dernières années.

Par ailleurs, Dubois a nié avoir quelque intérêt dans la discothèque "La Grande", bien qu'une conversation mise en preuve par l'agent Yvon Gervais, de la Sureté du Québec, a démontré que le personnel d'entretien de l'établissement s'adressait à lui pour avoir la permission de changer un tapis.

On a également pu entendre une conversation enregistrée au restaurant Miss Sainte-Catherine, le 11 octobre dernier, dans laquelle Dubois, Alain Charron, Donald Lavoie et un inconnu discutaient nettement sur le trafic de drogues pouvant rapporter \$200,000 pour un placement de \$25,000.

Dubois, comme antérieurement, a nié la teneur de cette conversation, disant en plus qu'il ne reconnaissait pas sa voix, tout comme il s'est bien défendu avoir voulu faire éliminer Claude Ellefson (alias Johnny Hallyday) et Pierre McDuff.

A ce dernier sujet, Me Dagenais lui a fait écouter une longue conversation de 45 minutes, dans laquelle un dénommé Jean-Guy Giguère prévenait Ellefson que Claude Dubois voulait le tuer, de même que son ami McDuff. Ellefson s'est réfugié à Québec, tandis que McDuff était assassiné deux semaines plus tard. Giguère était pour sa part éliminé le mois suivant, soit en août 1975, dans un règlement de compte apparemment étranger à toute cette histoire.

Amené devant les commissaires, Ellefson, après avoir lancé un clin d'oeil à Dubois, a soutenu n'avoir jamais tenu la conversation en question avec Giguère et n'a jamais cru que Dubois aurait voulu le descendre, parce qu'il était son ami.

Dans l'avant-midi, un cardiologue mandaté par la CECO, le Dr Georges LaChaine, est venu confirmer aux commissaires que l'état de santé de Vic Cotroni ne lui permettait pas pour l'instant de témoigner. Celui qui l'on surnomme "le parrain" devra donc revenir devant les commissaires le 28 juin prochain afin de connaître la date de sa prochaine déposition.

L'OPEP

de leurs différentes qualités.

Selon ce système, chaque type de brut est évalué à la hausse ou à la baisse par rapport à un prix de référence qui est celui du léger d'Arabie séoudite.

L'amendement retenu vise à mettre fin aux querelles opposant des pays de l'OPEP sur les rabais déguisés pratiqués par certains membres pour rendre le pétrole national plus compétitif sur un marché déprimé.

M. Mohammed Sadi, qui en tant que ministre indonésien des Mines présidait la conférence, n'a pas caché l'amertume que lui causait l'incapacité des ministres à avoir pu se mettre d'accord sur une hausse des prix. "L'OPEP requiert l'unanimité lorsqu'il s'agit de prendre des décisions d'une grande importance. Il n'y a pas eu d'unanimité", a déclaré M. Sadi au cours de la conférence de presse.

En réponse à des questions, le ministre a précisé que l'OPEP maintiendrait le statu quo des prix jusqu'à ce que les membres de l'OPEP conviennent à l'unanimité de l'ampleur des hausses et de la durée pendant laquelle ces nouveaux prix seront appliqués.

En septembre dernier, les ministres de l'OPEP avaient décidé une augmentation des prix de 10 pour cent le 1er octobre mais avaient promis de ne plus les relever pendant neuf mois (c'est-à-dire jusqu'au 1er juillet) pour donner le temps aux pays industrialisés de sortir de la récession.

Avant la réunion de Bali, on s'attendait en général à un relèvement de l'ordre de cinq pour cent. Une telle hausse aurait donné aux pays de l'OPEP un supplément de revenu annuel d'environ \$5 milliards puisque leur revenu total annuel dépassait déjà \$100 milliards. Mais, avant la conférence, cheikh Ahmed Zaki Yamani avait déclaré à la presse que l'Arabie séoudite s'efforçait de bloquer toute tentative de relèvement des prix.

En dépit de la baisse de la demande mondiale de pétrole due à la récession économique, la rupture du cartel pétrolier que certains spécialistes occidentaux prédisaient ne s'est pas produite.

Oui à la télévision française à Vancouver

OTTAWA (d'après CP) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a annoncé hier à Ottawa qu'il autorise Radio-Canada à installer une station de télévision de langue française dans la région de Vancouver, malgré les objections élevées à ce sujet par les radiodiffuseurs et les câblodiffuseurs de l'endroit, au cours des séances que le CRTC avait consacrées à la requête de la Société.

Le Conseil s'est toutefois rendu à certaines des protestations, et a également annoncé que pour Vancouver, et uniquement à l'endroit de la station française, les câblodiffuseurs seraient

autorisés à faire passer le signal de cette station sur un canal de qualité médiocre.

Il faut savoir que les règlements mêmes du CRTC font obligation aux câblodiffuseurs de diffuser prioritairement, sur leurs meilleurs canaux câblés, les stations locales et canadiennes. L'autorisation donnée, qu'un porte-parole a reconnu comme "un passe-droit", est en réalité une concession aux adversaires de la station française qui craignaient de voir disparaître des réseaux de câble, ou du moins de leurs meilleurs canaux, les émissions de la télé américaine.

UNIVERSITAIRES

Suite de la page 3

En résumé, les jeunes devront devenir des "sages" capables de maîtriser leurs impulsions, de choisir librement, de vivre raisonnablement, de partager généreusement en résistant aux pressions de la publicité et aux tentations de l'opulence. Et parmi ces tentations, le religieux voit la violence verbale et physique occuper une place de choix, alors que "la violence intrinsèque d'une idée puissante et vraie vaut bien davantage que celle d'une balle ou d'un coup de poing".

Enfin, la sagesse réclame hautement que tout homme de science, de commerce, d'industrie, de gouvernement soit le plus compétent possible en son domaine.

L'université de Montréal a décerné ensuite 97 doctorats, le plus haut grade universitaire. La cérémonie était présidée par M. Roger Larose, vice-recteur à l'administration, en l'absence du recteur, M. Paul Lacoste, retenu chez lui par la maladie.

M. Larose a fait le bilan de cette année "difficile mais non moins active et intense à plusieurs égards". Il a rappelé les conflits qui ont surgi dans plusieurs disciplines, comme la théologie, la géographie et la sociologie et aussi les ardeurs de travail qui ont perturbé le fonctionnement de l'institution.

Tout cela ne l'a pas empêché de remplir sa mission d'enseignement et de recherche, a souligné le vice-recteur. Le nombre d'étudiants à temps complet et à temps partiel a atteint 33,346 et le nombre de professeurs est passé de 1,700 à 1,745, celui des employés de 2,900 à 3,000.

Malgré les compressions budgétaires de fonctionnement, M. Larose a précisé que l'université a bénéficié d'un budget d'investissement le plus généreux de son histoire, soit \$20 millions dont une partie importante est allée à la construction du pavillon d'éducation physique qui sera inauguré à la fin de juin. Il a aussi rappelé que le gel des budgets de recherche annoncé par le gouvernement fédéral en novembre 1975 "a jeté la consternation chez les chercheurs", décision de nature à affaiblir des activités de recherche patiemment développées au Québec depuis 1960 et notamment à l'U de M où elle "allait atteindre un sommet".

Au chapitre des relations de travail, M. Larose a fait valoir que l'université a signé "dans une ambiance de cordialité" sa première convention collective avec le syndicat général des professeurs qui a été accréditée cette année.

Trois professeurs ont aussi été proclamés "émérités": les docteurs Gérard de Montigny, Herbert Gasper et Fernand Montreuil.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

qu'il continue de réclamer que Québec, à l'instar d'Ottawa, permette la déductibilité fiscale des souscriptions modestes: cette réforme devra tôt ou tard devenir loi.

Ce qui frappe plutôt, c'est qu'en période de lassitude politique, d'austérité économique, alors que le PQ devrait trouver les électeurs, voire ses partisans d'avantage mécontents et parcimonieux, il a réussi à dépasser son objectif, et à le faire de façon impressionnante dans certaines régions, précisément là où la richesse est la plus clairessée, et le parti, le plus loin de ses bases originelles. Dans leur déclaration d'hier, MM. René Lévesque

Vélodrome: les tests sont faits

Le Conseil national de la recherche a complété hier ses tests sur les lanternes du vélodrome constituées de matière acrylique principalement, mais la Régie des installations olympiques n'en fera connaître les résultats que lorsqu'elle aura en main un rapport écrit du conseil.

Un porte-parole de la Régie, M. Jacques Desormeaux, a précisé que ce rapport devrait parvenir à son organisme au début de la semaine prochaine.

Des résultats de ces tests dépend la décision du ministère du Travail du Québec d'émettre un permis permettant à la Régie d'ouvrir le vélodrome au public. Les tests portaient sur la rapidité avec laquelle les lanternes composées de matière acrylique et de polyuréthane s'enflamment. Environ 70 pour cent du toit du vélodrome est constitué de lanternes. L'édifice peut accueillir 7,200 spectateurs.

Toutefois le ministère du Travail a déjà envisagé la possibilité d'émettre un permis temporaire pour la durée des Jeux olympiques. Dans un tel cas, des mesures de sécurité spéciales seraient prises.

L'incendie qui a détruit en moins de 15 minutes la biosphère à Terre des Hommes, la semaine dernière, a rappelé avec une acuité toute spéciale le problème que pose l'utilisation de matière acrylique dans la construction du vélodrome. Cet incendie a permis d'accélérer la réalisation des tests qu'on retardait depuis plus d'un an.

DÉCÈS

LECLERC, Lise. — A Montréal, le 26 mai

1976 à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Lise Leclerc, née Lise Verville. Outre son époux le Dr Louis Leclerc, elle laisse dans le deuil ses enfants: François, Josée, Anne-Lise et Martin, son père et sa mère M. et Mme Des Verville (Florida Valiquette), ses frères et sœurs: Mme Léo Fréchette (Gilberte), Mme René Parent (Rita), René (époux de Jacqueline Charbonneau), Mme Jacques Primeau (Louise), Jacques (époux de Pierrette Racette), André (époux de Aline Fontaine), Mme Hélène Leroux, Jean (époux de Jacqueline Gaudette), Gilles (époux de Micheline McCaugham), sa belle-mère Mme Eliane Joseph Leclerc ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 29 mai. Le convoi funéraire partira des Salons Urgel Bourgie Limitée. No 1415 rue Fleury est, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7 p.m.

BACHAND, Jean-Marie

Professeur retraité de la CECM, est décédé à Montréal, jeudi le 27 mai 1976, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 70 ans.

Né à Montréal, le 23 janvier 1906, il fit ses études classiques au Collège Sainte-Marie où il obtint son baccalauréat ès arts en 1927. Il se consacra ensuite au service de l'éducation durant 40 ans.

Il se maria le 24 mai 1932 à Thérèse Perraton qui lui survit. De ce mariage sont nés six enfants: Colombe, Jean-Paul (époux de Gisèle Audy), Claire (épouse de Jean-Guy Jolicoeur), et André (époux de Lucie Boileau).

Outre son épouse et ses enfants, il laisse pour le regretter, sa sœur Estelle, huit petits-enfants, de nombreux neveux et nièces, ainsi que plusieurs parents et amis.

Les funérailles auront lieu lundi le 31 courant; le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est, boul. Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église du Christ-Roi (au coin des rues Lajeunesse et Louvain), où le service sera célébré à 11:00 a.m. et de là au cimetière de Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h. à 7h. Exposé vendredi à 7h. p.m.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Le cancer sera la Société Canadienne du Cancer serait grandement appréciée.

les atomisés de l'An O



Nairobi: échec ou compromis boiteux?

NAIROBI (d'après Reuter et AFP) — Les délégués des pays du Tiers-Monde et des nations industrialisées se sont donnés hier un répit de 24 heures dans l'espoir que ce délai permette d'éviter que la quatrième CNUCED ne s'achève sur un constat d'échec.

Cette conférence, engagée il y a 23 jours, devait prendre fin hier soir à minuit. Mais des dispositions ont été prises, à l'initiative des pays en développement, pour la prolonger d'une journée. L'initiative devait être approuvée hier soir en assemblée plénière.

Après avoir rejeté avec indignation les propositions soumises la veille, sur la question des matières premières, par les pays industrialisés non communistes, les pays du Tiers-Monde ont formulé hier un projet de résolution portant sur un

programme intégré tendant à stabiliser le marché des matières premières et à assurer des recettes équitables aux pays producteurs. Ce projet s'inspire de la "Charte de Manille" qu'ils ont adoptée en février.

D'après les premières réactions des diplomates occidentaux, la rédaction de ce texte est modérée et constructive. Ces diplomates affirment que, même à cette heure tardive, il fait renaitre un espoir de voir la conférence aboutir à quelques résultats.

Le projet des 116 pays appartenant au groupe dit des "77" revient cependant sur le principal point en litige: la création d'un fonds commun destiné à financer des stocks réguliers afin de stabiliser les cours mondiaux des matières premières. Le Tiers-Monde invite de façon pressante les pays industrialisés

à s'engager à participer financièrement à ce fonds qui doit être au départ doté d'un milliard de dollars.

Le projet est destiné à recueillir le plus de soutien possible parmi les pays industrialisés, dont certains, — les Pays-Bas, pays scandinaves et peut-être le Canada sont favorables à l'idée d'un fonds commun de financement des stocks réguliers de matières premières.

Toutefois, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest et le Japon, c'est-à-dire les principales nations commerçantes du monde, se sont jusqu'ici catégoriquement refusés à s'engager à accepter ce projet. Ils se sont bornés à se déclarer prêts à l'étudier. Ils estiment d'une manière générale qu'il serait inopérable, qu'il n'aiderait guère les pays les plus pauvres, et qu'il constitue-

rait une entrave inutile au libre jeu du marché.

Or, il est peu vraisemblable que ces pays acceptent maintenant les termes de fonds commun de financement des stocks réguliers de matières premières et de négociation sur un calendrier précis, après avoir refusé d'en entendre parler depuis le début du mois.

On se dirigerait donc plutôt vers un compromis boiteux dans la mesure où le texte des 77, si ces derniers acceptent plusieurs remaniements indispensables, serait approuvé par un certain nombre seulement de pays industrialisés, parmi lesquels pourraient se trouver la France, la Belgique, les pays nordiques, la Hollande..., tandis que les autres voteraient contre ou, pour le moins s'abstiendraient.

L'absence des nations les plus

puissantes enlèverait alors beaucoup de portée à ce programme ambitieux. Mais, précisait un délégué sud-américain, "cela constituerait déjà un pas en avant vers l'institution d'un nouvel ordre économique international".

Les points que les Occidentaux, favorables à la négociation voudraient revoir, concernent notamment le début des négociations sur le fonds commun que les 77 veulent démarrer dès septembre prochain, une clause demandant le libre accès des produits de base aux marchés (impossible par exemple pour la plupart des produits agricoles dans la CEE), une clause prévoyant une révision des prix, etc.

Par ailleurs, en fin de soirée, le groupe "B" (pays industrialisés à économie de marché) est arrivé à un accord sur le problème de la dette extérieure

des pays du tiers-monde, a affirmé le délégué d'un des pays de ce groupe, qui a donné cette information avant de se rendre à une réunion du groupe qui devait étudier le projet élaboré en comité restreint, et dont le texte unique résulte de la convergence entre les pays de la Communauté européenne et les Etats-Unis.

Les chefs des délégations de la CEE ont gardé tout au long de la soirée des contacts fréquents avec le chef de la délégation américaine, M. Charles Robinson, contacts qui se sont finalement révélés fructueux. On ignore cependant quel sera l'accueil que réserveront les pays du tiers monde à ce projet, qui mentionne l'éventualité d'une prise en considération globale de la dette extérieure des pays les plus défavorisés.

Enfin, les délégations sont toutefois assurées de ne pas quitter Nairobi les mains vides: elles ont réalisé en comité général, le premier accord de ces travaux. Il porte sur une recommandation invitant les pays développés à prévenir "l'exode des cerveaux" au détriment du tiers-monde.

Il s'agit de remédier à un problème ancien résultant du fait que les rares spécialistes venant du Tiers-Monde sont trop souvent tentés, par de hauts salaires et un meilleur niveau de vie, de rester en Occident.



Jeux de la
XXI^e Olympiade
Montréal
1976

Programme Arts et Culture

Les billets pour
"Ste Carmen de
la main"
sont en vente
aux comptoirs



Liban: espoir au milieu des combats?

BEYROUTH (d'après AP, AFP et Reuter) — Les tirs d'artillerie se poursuivaient, hier, à Beyrouth, alors que dans le nord du Liban, chrétiens et musulmans étaient engagés dans une violente bataille de chars.

La police a indiqué que des unités blindées de l'armée du Liban arabe (musulmane) et de l'armée libre du Liban (chrétienne) se battaient aux abords de la ville chrétienne d'Andket, à quelques kilomètres de la frontière syrienne. Un porte-parole des forces de sécurité a précisé qu'il ne disposait d'aucune information sur l'issue et le bilan de ces affrontements parce que les liaisons téléphoniques étaient coupées entre cette région et la capitale.

Il a annoncé que sur les autres fronts, 48 personnes ont été tuées et 96 ont été blessées au cours de la nuit de jeudi à vendredi. Le bilan de la guerre civile, qui a éclaté il y a 14 mois, s'élève maintenant à plus de 25.500 morts. A Beyrouth, les artilleurs chrétiens et musulmans continuaient à bombarder les quartiers résidentiels.

La police a, d'autre part, signalé que de nombreux musulmans ont été enlevés dans la capitale après l'assassinat, jeudi, de la sœur aînée du leader du front islamoprogressiste

M. Kamal Joublatt. Un porte-parole a fait état de 35 enlèvements. Selon des informations non confirmées parues dans la presse musulmane, 11 personnes enlevées ont été exécutées.

D'autre part, trois hommes ont été arrêtés à la suite du meurtre de Mme Linda Joublatt Atrach, a déclaré M. Bashir Gemayel. Le fils de M. Pierre Gemayel, chef des phalanges, et membre du bureau politique du parti, a précisé, selon la télévision libanaise que deux autres suspects étaient également recherchés.

Les hommes arrêtés sont actuellement interrogés et les résultats de l'enquête seront transmis à M. Kamal Joublatt. M. Gemayel a ajouté que l'enquête était menée conjointement avec le parti national libéral, autre formation chrétienne, conduit par M. Camille Chamoun.

Par ailleurs, quarante obus sont tombés sur l'aéroport international de Beyrouth, endommageant l'aérogare et entravant le fonctionnement du contrôle aérien. M. Adel Osséiran, ministre libanais des Travaux publics, cité par Radio Beyrouth, a assuré que l'aéroport ne serait pas fermé en dépit des dégâts. L'aéroport est contrôlé par les forces islamoprogressistes. La compagnie aé-

rienne libanaise Middle East Airlines est la seule à poursuivre normalement ses opérations à partir de Beyrouth.

Sur le plan politique, M. Pierre Gemayel, chef des phalanges libanaises a donné, aux Libanais une raison d'espérer en une solution politique prochaine de la crise libanaise. Dans une interview accordée à l'AFP, M. Pierre Gemayel a déclaré approuver entièrement les récentes déclarations faites par ses deux fils, Amine et Béchir, et a tenu à préciser qu'elles étaient "tout à fait dans la ligne du parti et voulues par celui-ci".

Les deux fils de M. Gemayel, qui occupent des postes de responsabilité dans l'appareil du parti phalangiste, avaient

déclaré, au début de la semaine, que le Liban de demain ne saurait être édifié sur "les bases confessionnelles anciennes" et qu'une "alliance stratégique" devait être conclue entre la résistance palestinienne, le Liban et la Syrie.

Le "parainage" officiel que donne M. Gemayel à ces déclarations sera, estime-t-on généralement, favorablement accueilli dans les milieux progressistes. En effet, les propos des fils du dirigeant phalangiste, avait estimé le commentateur d'un journal progressiste, ne reflétaient sans doute pas l'opinion de tous les dirigeants chrétiens, mais seulement celle d'un "courant moderniste". Ce courant, poursuivait le commentateur, a maintenant à faire valoir ses vues pour qu'une solution

réelle de la crise soit possible.

Ce "déblocage", marqué par les déclarations de M. Pierre Gemayel, devrait faciliter, estime-t-on, les efforts du président élu, M. Elias Sarkis, en vue de réunir autour d'une "table ronde" les belligérants du conflit. M. Gemayel s'est, d'ailleurs, déclaré, au cours de la même interview, en faveur d'une telle rencontre à condition, toutefois, qu'elle ne soit liée à "aucun préalable".

M. Elias Sarkis, a poursuivi ses contacts hier, recevant notamment M. Zouheir Mohsen, dirigeant de la Saika (organisation palestinienne d'obédience syrienne), le colonel (syrien) Ali Madani, membre du "comité militaire supérieur" et M. Kamel Assad, président de la Chambre libanaise.

Signature du traité sur les essais nucléaires pacifiques

WASHINGTON (AFP) — Le président Gerald Ford a signé hier à Washington le traité sur les essais nucléaires à des fins pacifiques, qu'il a qualifié "d'é-

tape historique". M. Leonid Brejnev a présidé, au Kremlin, une cérémonie identique simultanée.

L'accord prévoit notamment une limitation de la puissance des engins à 150 kilotonnes et, pour la première fois dans un traité de ce genre, une inspection sur place. Il complète le traité sur les essais à des fins militaires signé à Moscou le 3 juillet 1974.

Le texte stipule que des explosions groupées pouvant aller jusqu'à une puissance totale de 1,5 mégatonne sont permises. Pour une explosion de ce type comprise entre 100 et 150 kilotonnes, des observateurs pourront être envoyés après consultation entre les deux parties. Pour une puissance supérieure à 150 kilotonnes, l'envoi d'inspecteurs sera automatique. En signant le traité M. Ford a souligné que cette disposition "démontrait que nos deux pays peuvent négocier calmement

des accords responsables et bénéfiques en dépit des difficultés et des problèmes".

Les Etats-Unis, rappelle-t-on, ont réalisé en 1973 leur dernière explosion nucléaire souterraine à des fins pacifiques et n'en projettent de nouvelles dans un avenir prévisible. Les soviétiques, au contraire, continuent d'être intéressés par ces expériences pour, éventuellement, détourner des rivières ou exploiter des mines.

Ce traité et celui concernant les essais à des fins militaires seront prochainement soumis au Sénat pour ratification.

S'ajoutant aux traités interdisant les expériences nucléaires dans l'atmosphère (1963) et dans ou sous l'eau (1971), ces textes selon M. Ford, représentent "un pas significatif vers un monde plus stable et pacifique et vers des relations plus constructives entre les Etats-Unis et l'Union soviétique".

Berlinguer propose un cabinet de "large unité démocratique"

ROME (AFP) — "Mon ambition n'est pas de devenir premier ministre, elle est de contribuer à donner à l'Italie un gouvernement efficace pour lutter contre la crise économique. Nous ne manquons pas d'hommes préparés au rôle de ministre". C'est en ces termes que M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste, a réaffirmé sa proposition pour un gouvernement de "large unité démocratique" à participation communiste, après les élections, dans une conférence de presse à l'Association de la presse étrangère, hier à Rome.

Souriant, détendu, il s'est montré confiant sur les chances d'arriver à la formation d'un tel gouvernement, malgré le refus du parti démocrate-chrétien, auquel il assigne pourtant, toujours, un rôle capital dans ce gouvernement. Il a d'autre part écarté l'hypothèse d'une simple union de la gauche (communiste-socialiste) et a réaffirmé les engagements du parti communiste à l'égard du pluralisme démocratique, à l'intérieur, et des alliances internationales de l'Italie (Otan, Communauté européenne) à l'extérieur.

Sur le refus démocrate-chrétien, M. Berlinguer a dit notamment: "On ne peut attendre autre chose en campagne électorale. Ils disaient non avant notre victoire aux administratives de juin 1975 ce qui ne les a pas empêchés d'entamer ensuite des collaborations directes ou indirectes avec nous au niveau régional". Si ce refus persistait, après les élections, M. Berlinguer a dit: "Nous verrons. Notre objectif à long terme n'est pas seulement de réduire l'importance numérique de la DC, mais également de favoriser les forces qui, au sein de ce parti, sont pour l'évolution et le changement".

M. Berlinguer a affirmé que l'objectif à long terme du PC reste le "compromis historique" entre communistes, catholiques et socialistes. La proposition actuelle ne le contredit pas mais "tient compte de la situation dramatique du pays qui demande une collaboration plus ample, comprenant les petits partis laïcs, et qui pourrait durer le temps nécessaire à résoudre la crise économique". "Toute autre hypothèse, et notamment un retour au vieux centre-gauche entre démocrates-chrétiens et socialistes, est dangereuse car incapable de donner un gouvernement efficace au pays", a-t-il ajouté.

Il a également souligné qu'une telle collaboration de toutes les forces démocratiques serait "la garantie d'un contrôle réciproque entre les divers partis et garantirait donc l'attitude démocratique du parti communiste contre les soupçons dont il est l'objet".

En politique étrangère, M. Berlinguer a déclaré notamment que le parti communiste préconise pour l'Italie "une politique européenne beaucoup plus active pour faire progresser, dans le respect des alliances, la détente en Europe et en Méditerranée". Sur la préparation de la conférence des partis communistes européens, M. Berlinguer a constaté qu'il restait "d'importants problèmes à résoudre".



Université du Québec à Montréal

MAÎTRISE ÈS ARTS (PHILOSOPHIE)

Epistémologie
Philosophie du langage
Théorie des idéologies

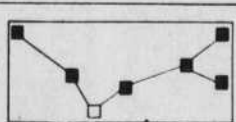
Ce programme s'adresse aux personnes qui possèdent une formation de premier cycle en philosophie ou dans une discipline connexe.

Renseignements: 282-7218

Admission: 282-7161
Service de l'admission
Bureau du registraire
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale A
Montréal, Québec
H3C 3P8

LE RESEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec



msg hec

MAÎTRISE DE SCIENCES DE GESTION

L'Ecole des HEC annonce le lancement d'un nouveau programme de maîtrise à l'intention des jeunes administrateurs intéressés à se spécialiser pour accéder à des postes d'analystes et de conseillers en gestion dans les secteurs privé ou public.

programme:

- spécialisations: marketing, finance, gestion internationale ou gestion du secteur public
- durée: 16 mois

condition d'admission:

- diplôme universitaire de premier cycle en administration ou l'équivalent

demandes d'admission:

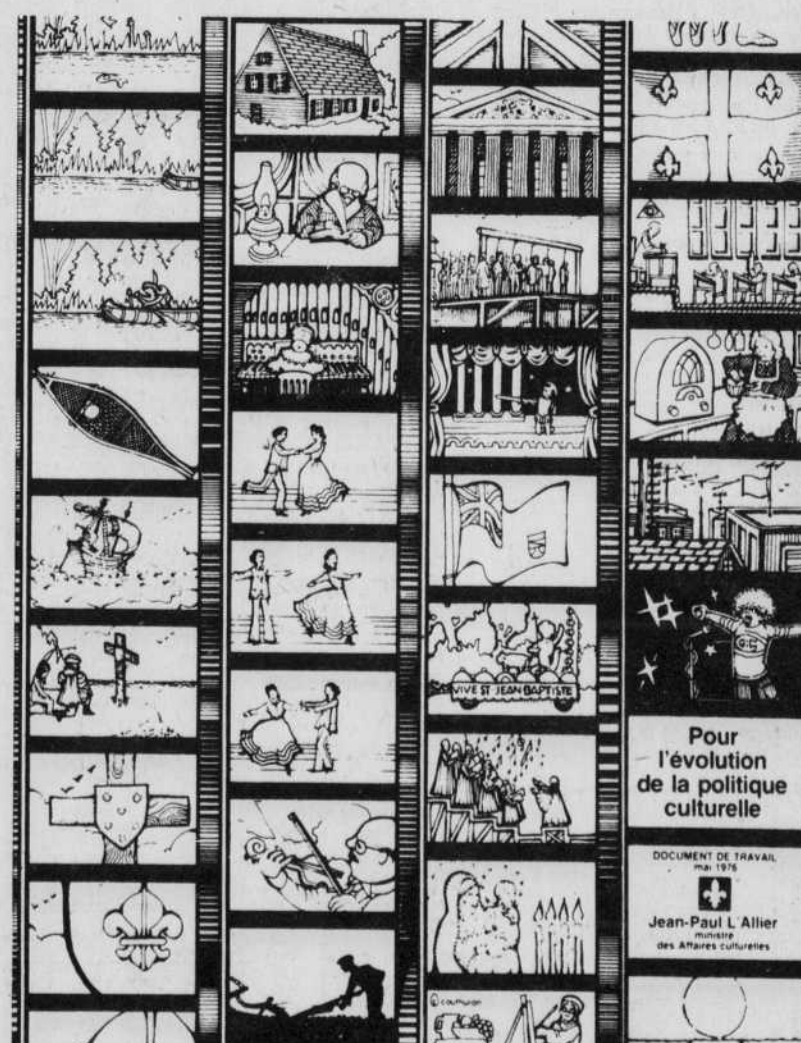
- à présenter avant le 31 mai 1976

renseignements:

- secrétariat de maîtrise, 5255 avenue Decelles, Montréal H3T 1V6 Téléphone: (514) 343-4336

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
Affiliée à l'Université de Montréal

Jean-Paul L'Allier
ministre des Affaires culturelles
Pour l'évolution de la politique culturelle



258 pages 8 1/2 x 11 \$3.00

Les Affaires culturelles: 15 ans après



Éditeur officiel du Québec

310, ouest, Ste-Catherine
Montréal
H2X 2A1

1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Accord Ashland-Bow Valley Siebens acquiert Cavalier Energy

par Michel Nadeau

La firme Sieben's Oil & Gas fera l'acquisition de la majorité des actions de Cavalier Energy, une petite compagnie d'explo-

ration de Toronto qui possède quelques puits de pétrole et de gaz naturel en Alberta.

Siebens, une entreprise contrôlée par la famille Siebens et Hudson's Bay Co., déboursa \$4 par action pour un minimum de 51% et un maximum de 55% des 2,554,917 actions émises. Les titres de Cavalier Energy se transigeaient la semaine dernière au marché Hors Bourse de Toronto entre \$2.70 et \$2.90. Dormark Oils détient 20.7% des actions de Cavalier Energy.

En mai 1975, Inter-City Gas avait manifesté son intérêt pour une éventuelle offre d'achat des titres de Cavalier mais la transaction n'eut jamais lieu.

L'actif de Cavalier Energy était en février 1975 de \$3.9 millions et sa dette atteint \$535,000.

Siebens a légèrement reculé de 1/8 pour glisser à \$15.25 à la Bourse de Toronto.

Dans l'ensemble, les titres pétroliers qui ont connu une forte poussée au milieu de la semaine ont dû se replier: les nouvelles n'apportaient pas de fondements assez solides à cette montée.

La chute la plus importante a été enregistrée par Bow Valley qui a baissé de 2 3/4 pour fermer à \$25.50. Les transactions sur les titres avaient été arrêtées mercredi à la demande de la direction de l'entreprise.

Le marché a alors cru que se préparait une nouvelle offre publique d'achat comme ce fut le cas pour Sunningdale et Pan Ocean, ses deux associés dans le secteur Brae en Mer du Nord. Mais la compagnie Ashland devait annoncer hier matin qu'elle se proposait de faire

l'acquisition de 50% des intérêts de Bow Valley dans le secteur Brae.

Bow Valley touchera \$15 millions.

Certains experts sont d'avis que Bow Valley reculera à un peu plus de \$20 mais que le titre a un potentiel exceptionnel et l'analyste de la maison Mead, M. J.D. Mote lance le chiffre de \$100 sur une longue période.

Par ailleurs, on est toujours sans nouvelle de Pan Ocean depuis l'arrêt des transactions

alors que le titre se vendait à 14 1/2. Marathon Energy a déposé une offre de \$18.

Ranger Oil qui a finalement obtenu un financement de \$120 millions pour le projet Ninian par suite d'un accord avec Chevron (Standard Oil of California) a vu sa cote fondre de près d'un point. Le titre a clôturé à 17 3/4.

Un autre favori des milieux pétroliers pour une éventuelle acquisition, Asamera a accusé un léger repli d'un quart de point pour fermer à \$15 1/2.

L'indice des pétroles de l'Ouest a gagné .85 point pour atteindre 241.66.

Un bloc de 17,500 actions de Western Decalta a été mis en vente et acheté au prix unitaire de \$6.25.

Parmi les gagnants de la journée, il faut signaler Ocelot Industries, une hausse de 1/2 à \$16.50; Petro Oils a grimpé de plus de 3/8 pour fermer à \$5.13 et Canada Northwest Land, un accroissement de 3/8 pour passer à \$8.25.

Mines Somod

Irving Kott devra payer une amende de \$500,000.

En rapport avec l'affaire des mines Somod, le financier montréalais Irving Kott a été condamné hier à payer ce qui pourrait être la plus forte amende jamais imposée à un individu dans une affaire criminelle au Canada.

Le juge Joseph Addison de la Cour provinciale de l'Ontario a condamné Kott à verser \$500,000 ou à séjourner en prison au cours des cinq prochaines années.

L'avocat de Kott, Me Robert Carter n'a pas protesté devant l'importance de la somme réclamée à son client.

Par ailleurs, deux autres figures bien connues des milieux de la promotion minière, Sydney Rosen et Sam Garnet devaient également recevoir leur sentence au cours de la journée.

Kott aurait tenté de déplacer vers Toronto son réseau de distribution de titres miniers avec l'aide de Rosen, un promoteur de la Ville Reine.

Au moins 250,000 actions de Somod ont été vendues à un prix moyen de \$1.90 à des investisseurs du nord du Québec et de l'Ontario en leur recommandant de les conserver le plus longtemps possible. Le vendeur touchait une commission de 10%.

Faiblesse de la demande dans l'industrie du papier journal

Des mises à pied pourraient survenir au cours des prochains mois dans l'industrie du papier journal en raison de la faiblesse de la demande.

Jusqu'à maintenant, il n'est pas question de fermer les usines pour de longues périodes mais le groupe Abitibi-Price songe à raccourcir la semaine de production" a déclaré hier le président, M. Harry Rosier.

Celui-ci faisait écho à un communiqué publié par Price Ltée affirmant que les usines de l'entreprise fonctionnent à un taux moyen de 85% à 90% mais qu'en fonction des commandes reçues "Certaines usines risquent de connaître des arrêts durant les mois à venir en 1976".

"Il nous faut ramener le rythme à celui de la demande en ralentissant la production" a ajouté M. Rosier.

Aussi, plusieurs usines fonctionneront moins que sept jours par semaine; d'autres poursui-

ront la semaine pleine mais s'arrêteront de façon périodique une semaine ou deux pour permettre divers travaux d'entretien.

"En passant de sept à six jours, des mises à pied sont inévitables. Par exemple, le moulin à Iroquois Falls en Ontario où travaillent 1,000 ouvriers a vu sa semaine de production réduite à 6 jours. Aussi 64 travailleurs ont dû quitter leur emploi".

"Il est difficile de prédire quel sera le scénario utilisé dans chaque usine au cours des prochains mois mais il est fort probable que des mesures devront être prises prochainement dans plusieurs usines" a conclu M. Rosier.

Ces fermetures confirment les propos de plusieurs analystes qui prévoyaient que le conflit de travail qui a frappé ce secteur durant cinq mois l'an dernier n'était pas suffisant pour donner plus de vigueur à

la demande.

Les compagnies, au moment du règlement, prévoyant être obligées de ralentir la production en raison du caractère dépressif du marché. Passé le "boum" du retour au travail, des ralentissements sont devenus nécessaires pour ne pas accroître démesurément les stocks.

Au cours des trois premiers mois, les exportations de papier journal ont diminué de 36% par rapport à l'an dernier reculant de 505,000 tonnes à 324,000 tonnes.

Les bénéfices nets des entreprises américaines ont progressé en moyenne de 44 p.c. au cours des trois premiers mois de 1976 par rapport au premier trimestre 1975, estime une étude publiée par la Citibank.

La banque new-yorkaise fonde son estimation sur les résultats financiers déjà publiés par environ 1,150 grandes entreprises. Parmi ces compagnies, celles du secteur manufacturier, 770 ont vu leurs bénéfices progresser encore plus rapidement: 57 p.c.

les options

Alcan Aug 22 1/2	1	54	4 1/4	4	26
Bell Can Aug 30 3	50	60	60	47 1/2	
Bell Can Nov 45 7	53 1/2	3 1/2	3 1/2	47 1/2	
Bell Can Nov 50 10	75	100	90	47 1/2	
Brascan Aug 10 1	120	140	145	103 1/4	
Brascan Aug 12 1/2	11	20	30	103 1/4	
Brascan Nov 12 1/2	6	35	60	45	103 1/4
Imp Oil Aug 22 1/2	5	27 1/2	3 1/2	2 1/2	24
Imp Oil Aug 25 22	140	150	150	24	
Imp Oil Nov 22 1/2	3	53 1/2	3 1/2	3 1/2	24
Inco Aug 30	1	13 1/2	3 1/2	3 1/2	32 1/2
Inco Nov 35	1	140	165	150	32 1/2
Mac Bld Nov 25	8	50	75	65	20 1/2
Mac Bld Feb 22 1/2	6	52 1/2	2 1/2	2 1/2	20 1/2
Mass F Aug 20	9	56 1/2	7 1/2	7	26 1/2
Mass F Aug 25	12	62 1/2	2 1/2	2 1/2	26 1/2
Mass F Aug 30	1	35	60	50	26 1/2
Mass F Nov 25	16	53 1/2	4 1/2	3 1/2	26 1/2
Mass F Nov 30	15	55	110	115	26 1/2
Mass F Feb 30	10	165	195	185	26 1/2
Moore Aug 40	16	53 1/2	4 1/2	4	42 1/2
Moore Aug 45	14	105	125	110	42 1/2
Moore Nov 45	4	52 1/2	2 1/2	2 1/2	42 1/2
Moore Nov 50	15	55	80	80	42 1/2
Moore Feb 45	1	52 1/2	3 1/2	3	42 1/2
Moore Feb 50	3	75	125	105	42 1/2
Noranda Nov 35	1	53 1/2	4 1/2	4	36 1/2
Noranda Feb 35	1	54 1/2	5 1/2	5 1/2	36 1/2
Pac Pete Aug 30	5	53 1/2	3 1/2	3 1/2	32 1/2
Pac Pete Nov 35	1	150	175	165	32 1/2
Pac Pete Feb 35	1	52 1/2	2 1/2	2 1/2	32 1/2
Stelco Aug 30	23	165	180	150	30 1/4
Stelco Nov 30	3	52 1/2	2 1/2	2 1/2	30 1/4

NETTOYEUR

P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER
BUVEZ:

UNE EAU DE SANTÉ
ALCAÏNE & PÉTILLANTE
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ÉLIMINATION

Sithines 33

SERVICE DE LIQUIDATION

- Biens personnels
- Successions
- Mobiliers

Si vous pensez liquider vos biens, appelez-nous pour:

- Estimation professionnelle
- Les clients toujours satisfaits
- Commission minimale

Nous vous offrons un service qui se spécialise dans les ventes privées de biens personnels et de mobiliers, sur les lieux mêmes.

Pour renseignements, appelez

YVETTE STEPHENS
Tél.: 861-8736 — 733-2471

Université du Québec

École de technologie supérieure

Nouveau programme en CONSTRUCTION CIVILE
conduisant au diplôme de **BACCALAURÉAT EN TECHNOLOGIE**
OUVERTURE: SEPTEMBRE 1976

DEPUIS 1974
L'École offre aux techniciens:

- 1 Baccalauréat en 72 crédits
- 2 Programmes en Mécanique, Électricité
- 12 Mois de stages en industrie, rémunérés et crédits
- 2 Régimes — Temps complet et temps partiel
- 2 Débuts de cours — Septembre ou Janvier
- 1 Condition d'admission — le diplôme d'études collégiales ou l'équivalent

Date limite pour la présentation de votre demande d'admission:

- à temps complet
- à temps partiel

1er JUILLET 1976

École de technologie supérieure
s/a Registrarat
180 est, rue Ste-Catherine
Case postale 370, Succursale N. Montréal
H2X 3M4 (514) 282-7784

Jeux de la XXIIe Olympiade Montréal 1976

Programme Arts et Culture

Les billets pour Sol sont en vente aux comptoirs

IAS

Plus que jamais, le moment d'ouvrir un bureau à Longueuil.

Le Complexe Bienville est un nouveau centre commercial, idéalement conçu pour desservir la population nombreuse et prospère de la Rive Sud.

PHASE I accueille ses occupants dès maintenant. Ils y trouvent les avantages suivants:

- * 13,000 pi. ca. d'espace de choix à chacun de ses cinq étages de bureaux.
- * Un centre commercial au rez-de-chaussée.
- * Situé en face des terminus de métro et d'autobus, il est facilement accessible par le pont Jacques-Cartier et les routes 3 et 20
- * Des services auxiliaires disponibles au Holiday Inn et à la station Longueuil.

Renseignements sur les modalités de location: Vincent Di Venosa, 845-2191.

Complexe Bienville, PHASE I

Courtières protégées Un autre projet de la Corporation Première, Québec.

GRANDE OUVERTURE

À VENDRE

De superbes appartements tout confort de 1 à 3 chambres à coucher • Spacieux, luxueux et magnifiquement aménagés • Insonorisés et climatisés • Avec foyer et chauffage électrique • Balcon et porte-patio • Sur les rives du lac des Deux-Montagnes • Entourés d'arbres et de verdure • À 30 minutes du centre-ville • Piscine chauffée et sauna • Salles de gymnastique et de récréation • Stationnement intérieur • Le tout à prix raisonnable.



Venez habiter dans un cadre enchanteur, sur les rives du lac des Deux-Montagnes. Le Chatour n'offre que 39 appartements de très grand luxe, avec terrain boisé et aménagé de 100,000 pieds carrés, piscine chauffée, sauna, salles de lavage, de travail, de gymnastique et de jeux entièrement équipées, terrain de jeux pour les enfants, foyers intérieur et extérieur à la disposition des locataires.

Le Chatour n'est qu'à 45 minutes du centre-ville, à 30 minutes de l'échangeur Décarie-Métropolitain et à 15 minutes de l'aéroport Mirabel. On parle de plus en plus de qualité de la vie. À ce point de vue, vous ne pouvez trouver mieux que Le Chatour!

- Situation idéale
- Vue superbe
- Chambre de bain en céramique
- Salon et salle à manger séparés
- Grands espaces de rangement
- Contrôle individuel du chauffage et de la climatisation
- Entrée de câble TV
- Compacteur à déchets
- Téléphone intérieur
- Loyer raisonnable

condominium chatour

Un nouvel art de vivre.

Angle 18e avenue et Lakebreeze, Deux-Montagnes, Québec
Pour prendre rendez-vous, téléphonez à: 472-3415/472-3960

chatour construction limitée
140 St-Eustache
St-Eustache (Québec)

Complot contre Lafleur

La police de la Communauté urbaine de Montréal a confirmé hier que l'ailier droit Guy Lafleur des Canadiens de Montréal, avait été l'objet d'un complot d'enlèvement et d'extorsion durant les quarts-de-finale des éliminatoires de la coupe Stanley.

C'est en enquêtant sur le spectaculaire vol de \$2.8 millions, commis à l'aide d'une mitrailleuse lourde, le 30 mars dernier, aux dépens de la société Brink's, que les policiers de la CUM ont pu évaluer ce complot.

Plusieurs personnages de la pègre locale étaient prêts à enlever et à séquestrer Lafleur, contre une importante rançon pour sa libération. En raison de la gravité de cette découverte, la police n'a pas tardé à prévenir la direction des Canadiens.

Après une semaine d'enquête, les détectives de la CUM ont fait avorter le projet en arrêtant trois individus déjà recherchés pour d'autres crimes.

"Nous ne savons pas de qui il s'agit ni qui a procédé aux arrestations, a expliqué un porte-parole de la CUM. Nous tentons cependant de connaître leur identité afin de porter des accusations".

L'inspecteur Jean-Claude Rondeau a ajouté que la direction des Canadiens a également pris des mesures en faisant appel à une agence de sécurité.

La protection accordée à Lafleur et à sa famille s'est toutefois poursuivie pendant toute la durée des séries éliminatoires. Jeudi, le vice-président des Canadiens, Jean Béliveau, a déclaré: "Pour éviter la répétition de tels gestes, nous aurions préféré garder le secret sur ces tristes événements".

"Le domicile de Guy était constamment sous la surveillance de la police, a poursuivi Béliveau, et lui-même était con-



La police de Montréal a confirmé hier que l'ailier droit Guy Lafleur avait été l'objet d'un complot d'enlèvement et d'extorsion durant les quarts-de-finale contre les Black Hawks de Chicago. Ce complot explique ainsi la performance plutôt ordinaire de Lafleur durant les éliminatoires. (Téléphoto CP)

tinuellement sous bonne garde. Ces événements ont rendu sa tâche très difficile au cours des séries éliminatoires. Parfois, en lisant certaines critiques dans les journaux, Guy aurait été tenté de tout raconter... mais il se devait de garder le secret."

La première réaction de l'athlète, dès qu'il a appris ce qui se tramait contre lui, a été de déménager avec sa femme, Lise, et son fils, Martin, à l'hôtel Bonaventure où logeaient d'ailleurs tous ses coéquipiers. Cependant, leurs regards pleins de curiosité l'ont incité à aban-

donner cette solution.

A partir de ce moment, la résidence du numéro 10 du Tricolore, a été sous la surveillance constante de deux gardes armés.

De son côté, Mme Lafleur n'a pu s'empêcher de commenter: "Si les gens avaient seulement su comment ces événements ont torturé Guy, ils auraient peut-être été moins injustes à son égard. C'est pas croyable comment Guy a été marqué par ces menaces... au point d'ailleurs qu'il a perdu une douzaine de livres en trois semaines".

La coupe Grey jouée à Montréal en 1977

CALGARY (d'après CP) — Les dirigeants de la Ligue cana-

dienne de football, après moins d'une heure de délibérations, ont décidé d'accorder le match pour la coupe Grey 1977 à Montréal.

La rencontre sera disputée le 27 novembre au nouveau stade olympique, qui pourra alors accueillir 60,000 spectateurs.

La décision a été prise à la suite d'un plaidoyer au nom de la métropole par Maurice Cusseau, directeur général des opérations du complexe olympique, et son adjoint Claude Phaneuf.

L'offre montréalaise, qui a nécessité 10 minutes à peine devant l'assemblée générale, comporte l'assurance que 60,000 amateurs auront chacun leur siège au stade, dont la location minimum s'élèvera à \$35,000 en plus de 50 pour cent des revenus bruts dépassant \$800,000.

250 organismes de sports et loisirs pour handicapés se regroupent en une fédération

par André Tardif

Aux prises avec une pléthore de quelque 250 organismes offrant des sports et des loisirs sous diverses formes, les handicapés de la région métropolitaine pourront désormais bénéficier d'un organisme de regroupement qui oeuvrera aux niveaux de la coordination et des communications.

Il s'agit de l'Association régionale de loisirs et de sports pour handicapés de l'île de Montréal et de l'île Jésus, dont on vient d'annoncer la création et qui jouit d'une reconnaissance officielle du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

"L'arrière-pensée bien évidente de cette association est de favoriser l'intégration des handicapés par l'intermédiaire du monde des loisirs", dit M. Michel Patenaude, président du nouvel organisme.

"Il faut cependant demeurer conscient qu'il existe une certaine partie de la population moins facilement intégrable, qui pourra toujours profiter de services indispensables offerts par les nombreux clubs dans la région métropolitaine."

Quelque 76 représentants de clubs ou associations assistaient à l'assemblée de fondation, le 22 novembre 1975, dans le but de coordonner les efforts des organismes oeuvrant déjà dans le domaine des loisirs pour handicapés physiques, mentaux et sensoriels.

M. Patenaude a élaboré sur les deux grands principes de la régionalisation qui guideront l'action de son association.

"Il y a d'abord celui de la normalisation, par lequel des efforts véritables seront faits afin d'éliminer les "loisirs-ghettos" et de rendre accessibles à tous les handicapés de la région les mêmes programmes de loisirs communautaires offerts à toute la population.

"Ainsi, il devient important que nous collaborions aux services communautaires existants et que nous évitions d'encourager la création de services spéciaux pour handicapés."

M. Patenaude traite aussi du principe de l'intégration sociale de l'handicapé à son groupe communautaire.

"Cela signifie que par le biais des loisirs, l'handicapé pourra plus facilement se sentir membre à part entière de son entourage. Mais cette intégration doit tout de même respecter les conditions de l'handicapé et lui garantir une certaine préparation par la mise sur pied d'activités d'initiation aux loisirs."

Il explique que ces programmes d'initiation permettront à l'handicapé de révaloriser ses possibilités individuelles afin qu'il affronte son handicap et qu'il soit initié à la vie en société.

"Ainsi, nous devons intéresser les organismes de loisirs à offrir aux personnes handicapées des activités d'initiation aux loisirs aptes à les diriger par la suite vers des programmes communautaires de loisirs, où ils se récréeraient avec et comme tout le monde."

Le président de l'Association régionale raconte comment, alors qu'il était directeur des sports au Collège de Saint-Laurent il y a quelques années, il avait mis ce principe en application.

"Nous avons décidé du principe du sport obligatoire pour

tous les étudiants, sans aucune exception. Aucun problème en natation, une discipline accessible à tous. Mais nous avions aussi le hockey, le basket-ball et le soccer au programme.

"Au hockey, il y avait un étudiant qui ne pouvait utiliser ses bras. Je l'ai alors convaincu qu'il pourrait à tout le moins arbitrer des rencontres. Après quelques hésitations, il a accepté, et avec l'aide des joueurs qui lui remettaient la rondelle dans la main, il s'en est fort bien sorti et eut vraiment l'impression d'être utile."

"Au soccer, nous en avons un autre qui ne pouvait courir.

Nous en avons alors fait un gardien, et encore là, l'expérience s'est avérée heureuse".

Aujourd'hui directeur des approvisionnement à l'institution de Saint-Laurent, M. Patenaude convient que de telles expériences, qui l'ont amené à s'occuper activement au problème des handicapés, ne peuvent convenir à tous.

"C'est pourquoi notre association, d'une part, veut permettre aux clubs locaux d'offrir de meilleurs services aux handicapés non-intégrables, et d'autre part, favoriser l'intégration des autres afin de leur permet-

tre de devenir citoyens à part entière".

Parmi les services que veut offrir en priorité le nouvel organisme de regroupement, il y a celui de l'information, entre autres à l'aide d'un bulletin mensuel d'information et d'un diaporama déjà en circulation; la formation par des stages, entre autres sur la technique propre aux sports en chaise roulante et sur les jeux particuliers aux déficients mentaux; la liaison entre les intervenants de toute la région; et enfin la consultation entre les responsables des secteurs privés, municipaux et scolaires.

Les Phillie battent les Expos

PHILADELPHIE (AP) — Dave Cash et Mike Schmidt ont produit chacun deux points, et Ron Reed a lancé quatre manches en relève sans accorder de point, dans une victoire de 10-3 remportée par les Phillies de Philadelphie sur les Expos de Montréal, hier soir. Les Phillies ont ainsi inscrit leur 14ème victoire en 17 parties.

Reed s'est présenté au monticule à la cinquième manche, avec deux coureurs sur les sentiers. Il a toutefois retiré les trois frappeurs suivants, n'ac-

cordant par la suite que deux coups sûrs. Il a remporté sa troisième victoire contre un échec.

L'issue du match s'est jouée dès la deuxième manche, au cours de laquelle les Phillies ont marqué six points sur cinq coups sûrs contre le lanceur partant Don Stanhouse, 2-1.

Bobby Tolan a commencé la manche avec un but sur balles, et Jay Johnstone l'a poussé au 3ème-but grâce à un double. Garry Maddox a alors produit le premier point des Phillies puis

Dick Allen a fait croiser le marbre à Johnstone avec un double.

Stanhouse a donné un but sur balles intentionnel à Bob Boone, mais le lanceur Tom Underwood a surpris avec un simple pour remplir les coussins. Dave Cash a poursuivi

l'offensive des Phillies avec un simple de deux points, puis Larry Bowa et Mike Schmidt ont réussi un simple chacun pour autant de points.

Fred Scherman a momentanément arrêté les Phillies, qui ont toutefois ajouté un 6ème point à la suite d'une erreur.

baseball

Ligue Nationale		Ligue Américaine	
Jeudi		Jeudi	
Chicago 2, St-Louis 1		Boston 2, Milwaukee 1	
New York 5, Philadelphie 2		Oakland 5, Minnesota 3	
San Diego 3, San Francisco 1		Cleveland 5, New York 3	
Hier soir		Baltimore 4, Detroit 3	
Philadelphie 10, Montréal 3		Californie 5, Chicago 3	
Cincinnati 9, Los Angeles 0		Texas 5-6, Kansas City 4-4	
St-Louis 6, New York 0		Hier soir	
Pittsburgh à Chicago, remis		Baltimore 4, Boston 1	
Houston à Atlanta, remis		New York 9, Detroit 5	
San Francisco à San Diego		Texas 4, Minnesota 0	
Aujourd'hui		Cleveland à Milwaukee, remis	
Los Angeles, Rhoden (3-0) à Cincinnati, Billingham (5-3), 14 h 15		Kansas City à Californie	
Pittsburgh, Kison (3-3) à Chicago, Bonham (2-2) 14 h 15		Chicago à Oakland	
Houston, Cosgrove (1-3) à Atlanta, Moret (1-0), 18 h		Aujourd'hui	
Montréal, Carithers (1-2) à Philadelphie, Christenson (5-1), 19 h 35		New York, Ellis (4-2) à Detroit, Roberts (3-3), 14 h 15	
St-Louis, Forsch (0-1) à New York, Lolich (2-6), 20 h 05		Texas, Perry (4-4) à Minnesota, Hughes (0-5), 14 h 15	
San Francisco, Dressler (1-1) à San Diego, Freisleben (1-0), 22 h		Cleveland, Eckersley (3-2) à Milwaukee, Travers (4-2), 14 h	
		Chicago, Forster (1-1) à Oakland, Bosman (0-0), 16 h	
		Baltimore, Palmer (5-5) à Boston, Wise (2-3), 19 h 30	
		Kansas City, Busby (1-1) et Fitzmorris (5-1) à Californie, Monge (1-1) et Hassler (0-2) ou Ross (1-6), 2, 20 h	

LIGUE NATIONALE

Section Est		g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE		27	10	.730	—
PITTSBURGH		23	17	.575	5½
NEW YORK		23	22	.523	7½
CHICAGO		18	22	.450	10½
MONTRÉAL		16	21	.432	11
ST-LOUIS		18	25	.419	12
Section Ouest		g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES		27	16	.628	—
CINCINNATI		25	16	.610	1
SAN DIEGO		21	20	.512	5
HOUSTON		18	26	.409	9½
ATLANTA		16	26	.381	10½
SAN FRANCISCO		16	28	.364	11½

LIGUE AMERICAINE

Section Est		g	p	moy.	diff.
NEW YORK		24	14	.632	—
BALTIMORE		21	18	.538	3½
BOSTON		18	20	.474	6
CLEVELAND		18	20	.474	6
MILWAUKEE		15	18	.455	6½
DETROIT		15	22	.405	8½
Section Ouest		g	p	moy.	diff.
KANSAS CITY		23	14	.622	—
TEXAS		24	15	.615	—
CHICAGO		19	17	.528	3½
MINNESOTA		19	20	.487	5
OAKLAND		18	24	.429	7½
CALIFORNIE		16	28	.364	10½

meneurs

Ligue Nationale			Ligue Américaine		
(parties d'hier soir non comprises)			(parties d'hier soir non incluses)		
pb	cs	moy.	pb	cs	moy.
McBride, S.L.	99	36 .364	LeFlore, Det.	130	51 .392
Rose, Cin.	183	58 .356	Carly, Cle.	128	46 .359
Crawford, S.L.	111	39 .351	Patek, KC	112	39 .348
Griffey, Cin.	142	49 .345	Dent, Chi.	136	47 .346
Rader, S.D.	119	41 .345	Bostock, Min.	116	40 .345
Foster, Cin.	143	49 .343	Brett, KC	151	52 .344
Torre, N.Y.	93	31 .333	Lynn, Bos.	105	36 .343
Montanez, S.F.	177	59 .333	Otis, KC	139	45 .324
Oliver, Pgh.	130	43 .331	Randolph, NY	125	40 .320
Garvey, LA	175	57 .326	Staub, Det.	125	39 .312
Circuits:			Circuits		
Kingman, New York, 17; Schmidt, Philadelphie, 15.			Yastrzemski, Boston; Hendrick, Cleveland; Otis, Kansas City; Ford, Minnesota, 8 chacun; Horton, Detroit; Grieve, Texas, 7 chacun.		
Points produits:			Points produits		
Kingman, 37; Foster, Cincinnati, 36.			Rudi, Oakland, 32; Burroughs, Texas, 31.		
Lanceurs (5 décisions):			Lanceurs (5 décisions)		
Lonborg, Philadelphie, 7-0, 1.000; Hough, Los Angeles, 5-0, 1.000; Kosman, New York, 6-1, .857.			Slaton, Milwaukee, 7-1, .875; Fitzmorris, Kansas City, 5-1, .833.		

Des plages à perte de vue sur l'Atlantique



Cet été, venez connaître la douceur de vivre près de la mer. Elle est près de chez vous. Ecrivez, en français, à: Tourisme Nouveau-Brunswick, C.P. 12345, Fredericton, Nouveau-Brunswick, E3B 5C3

Nouveau-Brunswick



Jean-Paul l'Allier expose sa politique

la culture ou rien

L'action de l'Etat ou de l'administration publique québécoise en matière culturelle ne peut se limiter à aider les arts. Notre situation particulière, au Canada et en Amérique du Nord, exige ici des choix politiques en regard de la protection et du développement de notre culture. La culture québécoise, vue de l'extérieur, est essentiellement l'expression collective de nos facultés créatrices, traduisant nos caractéristiques, nos qualités et nos défauts. Pour nous, de l'intérieur, elle est un des principaux moyens de participer à la création de notre environnement et de notre avenir.

Une politique culturelle est d'abord l'expression d'une volonté politique non seulement de favoriser l'accès à la consommation de ce qu'il y a de mieux dans les arts et l'expression culturelle mais de permettre la participation la plus intense possible à la création. L'histoire et la situation présente exigent d'une politique culturelle québécoise qu'elle soit nationaliste et favorise le Québécois sans par ailleurs limiter son accès aux sources culturelles extérieures. Cet équilibre, il faudra constamment le rechercher, tenter de le maintenir et l'accepter puisque nous risquons autrement soit de verser dans un nationalisme obtus ou soit de devenir, à peu de choses près, uniquement des consommateurs de la culture des autres.

Par ailleurs, les arts et les diverses formes d'expression culturelle ont besoin, pour se développer harmonieusement et conformément aux exigences de la création, d'être soustraits à l'intervention politique, quelle qu'en soit la source et quels que soient les motifs qu'on pourrait invoquer pour la justifier. Si c'est peut-être une tentation pour ceux qui sont politiquement engagés, au pouvoir ou non, d'utiliser le potentiel de création des autres à leurs propres fins, d'autres peuvent également être tentés d'exiger que toute forme d'expression culturelle soit neutre et apolitique. Il faut éviter les deux.

Il est primordial de respecter la liberté du créateur et du concepteur comme il est nécessaire de permettre et de garantir aux citoyens l'accès aux productions culturelles auxquelles ils s'identifient le mieux, qui leur plaisent le plus et pour lesquelles de toute façon ils sont les premiers sinon les seuls à payer.

Respecter le droit du créateur, c'est accepter qu'il puisse exprimer à son choix et comme il l'entend des préoccupations sociales, politiques ou simplement artistiques. C'est éviter d'imposer des contraintes

autres que celles dictées par l'ampleur des moyens disponibles et par le droit à l'accessibilité du citoyen à la culture. C'est également faire en sorte qu'il existe un lien permanent entre d'une part les artistes, les créateurs et les diffuseurs et d'autre part les citoyens, individuellement et en groupe, seuls juges finalement de ce qui doit se faire ou ne pas se faire.

L'Etat n'est là que pour favoriser l'existence et le développement vigoureux de la vie culturelle de la collectivité qu'il représente et à laquelle il se doit.

L'analyse de l'action de l'administration publique québécoise en matière culturelle ainsi que les critiques qui, de toutes parts, positives ou négatives, ont été faites en regard de ces actions nous amènent à conclure bien sûr à l'insuffisance des moyens consentis à l'épanouissement de la vie culturelle. Elles nous amènent cependant à constater une faiblesse plus profonde venant du fait que la conception des politiques culturelles, le choix des priorités et des orientations ont été faits par les mêmes hommes et les mêmes structures qui devaient ensuite en assumer la gestion et l'administration.

S'il est légitime à un gouvernement de faire des choix politiques précis et d'établir des priorités en regard de son action en matière culturelle, il est également légitime, une fois ces choix connus et ces priorités arrêtées, d'exiger que la gestion des actions qui doivent normalement en découler ainsi que l'administration des ressources qui y correspondent soient confiées pour l'essentiel à des organismes indépendants et susceptibles de les assumer d'une façon permanente, sans contre-pouvoir politique et administratif. Ces organismes, comptables devant l'Assemblée nationale, doivent être soumis à l'influence directe de la population tant par la nature de leurs structures que par les règles de fonction-

nement qui les prévoient.

Il est urgent de permettre au ministère des Affaires culturelles de jouer son véritable rôle quant à la conception et à l'orientation des choix politiques en matière culturelle. Il est non moins urgent de simplifier, de faciliter, d'améliorer la gestion des politiques culturelles, de favoriser un meilleur service à ceux qui sont directement engagés dans la vie culturelle tout en permettant un meilleur accès de l'ensemble de la population aux ressources financières disponibles pour la culture. Il faut à la fois assurer la constance de l'action et le maintien des grandes orientations tout en garantissant l'existence de mécanismes d'évolution permanente en regard des seuls besoins, moyens et priorités d'une saine vie culturelle québécoise.

Quel que soit le champ d'activité, il est aujourd'hui nécessaire que les critères, les normes et les règles soient largement connus, qu'ils puissent

culturel et à la population dans son ensemble.

Les deux niveaux ne sont là que pour rendre possible la vie culturelle québécoise telle que les citoyens veulent qu'elle soit.

Voilà pourquoi il nous apparaît nécessaire de proposer la création d'un Conseil de la culture.

Organisme décisionnel et exécutif relativement aux ressources publiques destinées à la protection et à l'épanouissement de la culture au Québec, le Conseil devra également être une structure de consultation, de participation et d'éducation à la culture. Il aura notamment pour but:

- de contribuer à l'accessibilité de la culture québécoise, de la culture des pays de langue française ainsi que de la culture de tous les pays et de tous les grands ensembles culturels qui ont contribué au cheminement de l'homme vers la civilisation;
- de promouvoir la littérature, la peinture, la sculpture,

- de favoriser l'intégration des Néo-Québécois à la culture québécoise en leur fournissant une meilleure connaissance de cette culture et en encourageant la population à mieux connaître celle des pays d'origine des Néo-Québécois;
- de favoriser la participation de la population au processus culturel;
- de conseiller le ministre.

Nous proposons ci-après les structures que nous favorisons, pour l'essentiel. Elles sont évidemment susceptibles d'être modifiées suivant les suggestions ou commentaires qu'elles pourraient susciter. Nous voulons assurer l'autonomie du Conseil en même temps que sa qualité et sa représentativité. Nous recherchons la stabilité du personnel en évitant la permanence d'ouï naissent les chapelles. Nous visons en somme à ce que le Conseil soit efficace et responsable.

Il sera composé d'un président, d'un vice-président et

n'y ont aucune voix décisionnelle, pas plus qu'au sein d'une de ses instances.

Le président, le vice-président et les trois membres permanents constituent le comité exécutif du Conseil. Ils sont alors assistés par le directeur général et le secrétaire général.

Le comité exécutif ainsi que trois présidents régionaux et trois autres membres du Conseil, ces six personnes étant choisies par l'ensemble du Conseil, constituent le conseil d'administration.

La gestion courante des services administratifs et professionnels du Conseil est sous la responsabilité du directeur général. Les affaires du Conseil sont sous la responsabilité du secrétaire général. Toutes les décisions du Conseil de la culture, en dehors des affaires courantes, doivent être prises par l'une ou l'autre de ses instances à savoir, le comité exécutif, le conseil d'administration ou le Conseil lui-même.

Les orientations, les priorités, les budgets recommandés ou demandés, les contrôles a posteriori, les décisions relatives à la tenue ou non d'audiences publiques générales, l'évaluation des actions du Conseil, la création de comités consultatifs ad hoc ou permanents, la répartition des budgets par catégorie d'activités, la disponibilité d'un pourcentage des budgets par catégorie aux fins de l'action régionale sous l'autorité des conseils régionaux sont, entre autres choses, les responsabilités du Conseil dans son ensemble.

Sur mandat général du Conseil, l'organisation et les structures du Conseil, les programmes d'étude, les critères d'aide sectorielle, les audiences publiques sectorielles, l'approbation préalable des exceptions, les contrôles a posteriori en regard des affaires courantes, la vérification, la préparation du rapport annuel sont, entre autres choses, les responsabilités du conseil d'administration.

Quant au comité exécutif, il est responsable des affaires courantes et de toutes les décisions qui doivent être prises en regard des demandes qui, lui sont formulées dans le cadre des politiques arrêtées par le Conseil ou par le conseil d'administration. Il est en plus responsable des relations qui devront exister, sur le plan administratif, tant avec le ministère des Affaires culturelles qu'avec les autres organismes oeuvrant dans le domaine culturel au Québec.

Les membres du Conseil sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et sur recommandation du ministre des Affaires culturelles, sauf les présidents des conseils régionaux qui seront choisis dans chaque région par ou en consultation directe avec le milieu.

Agissant à l'intérieur des lois édictées par l'Assemblée nationale ou des règlements décrétés par le lieutenant-gouverneur en conseil, le Conseil devra établir et faire connaître ses règlements, normes et critères en regard de l'attribution de l'aide ou des services qu'il aura à administrer.

Le Conseil pourra tenir des audiences publiques sur toute question qu'il jugera lui-même d'importance suffisante pour y procéder, qu'il ait ou non été saisi d'une demande d'avis en ce sens. De son côté, le ministre pourra lui demander, avec ou sans audience publique son avis sur toute question relative au développement des politiques culturelles du Québec. Lorsque la demande d'avis du ministre ne sera pas assortie d'une demande d'audience publique, le Conseil pourra quand même, s'il le juge opportun, tenir audience publique relativement à l'avis sollicité.

Le Conseil pourra générer lui-même les études nécessaires à l'exécution de ses mandats. Il devra toutefois le faire en étroite consultation avec le ministre des Affaires culturelles afin de garantir une meilleure cohérence de leurs actions réciproques. Autonomie par rapport au ministère, le Conseil répondra de sa gestion et de son administration devant l'Assemblée nationale par le ministre des Affaires culturelles.

Il pourra enfin, sur toute question importante en regard de la protection et du développement de la culture du Québec, soumettre publiquement ou non un avis motivé, que cet avis ait été ou non sollicité par le ministre.

Les activités générales du



Conseil de la culture seront financés à même les crédits budgétaires votés annuellement par l'Assemblée nationale. A ce compte, il doit être dès maintenant entendu que le ministre des Affaires culturelles conservera la responsabilité de recommander les grandes enveloppes budgétaires dont disposera le Conseil pour les fins de sa programmation de base. En revanche, le Conseil pourrait administrer des caisses de dotation de sources publiques ou privées, moyennant quoi il serait habilité à mettre de l'avant des programmes spéciaux de promotion et d'incitation à la création et à la diffusion, dans quelque domaine que ce soit: littérature, sciences, arts visuels, arts d'interprétation, etc.

A cette fin, le ministre des Finances devrait être autorisé à constituer une caisse de dotation au profit du Conseil de la culture. Cette caisse pourrait devenir la structure d'accueil de fonds privés qui, dans l'état actuel des choses, ne peuvent pas être utilisés par des institutions publiques pour des fins culturelles.

L'investissement du gouvernement dans une telle caisse aurait une sorte d'effet multiplicateur sur les ressources de la collectivité investies dans la culture. Et l'on ne pourrait pas invoquer l'inaptitude des structures juridiques et financières d'organismes tels la Bibliothèque nationale, les Archives nationales, les musées d'Etat ou l'inexistence de mécanismes de contribution privée pour expliquer ou justifier l'actuel investissement exclusif de nombreux et généreux mécènes dans les organismes fédéraux à vocation culturelle.

Ainsi, la caisse de dotation du Conseil de la culture serait mixte. C'est avec le rendement de cette caisse que seraient financés les programmes spéciaux du Conseil, ceux qui ne peuvent souffrir l'insuffisance ou la variation des crédits budgétaires, ceux qui feraient dire aux milieux culturels que l'Etat contribue efficacement à l'éclosion et au regroupement du produit culturel.

Mais tout cela serait encore insuffisant si l'on ne parvenait à réaliser un aménagement fiscal propre à générer des contributions privées au financement des activités culturelles de la collectivité. A ce propos, le ministère des Affaires culturelles a entrepris, conjointement avec le ministère des Finances, d'analyser les dispositions des lois fiscales en vigueur, en regard à leurs effets sur les arts et la culture. Cette analyse devrait normalement déboucher d'une part sur une adaptation nécessaire du fisc aux exigences grandissantes de la vie culturelle et, d'autre part, sur un programme d'information relatif aux avantages que procure la fiscalité québécoise aux agents culturels et à ceux dont les ressources financières sont de nature à élargir l'assiette culturelle.

Afin de favoriser une plus grande participation des citoyens à l'organisation et à la gestion de la politique culturelle, afin également de per-

mettre aux régions de mieux accéder pour elles-mêmes et suivant leurs priorités à l'ensemble des ressources et services disponibles au développement culturel, il nous apparaît souhaitable de favoriser la création de conseils régionaux de la culture.

Consultatifs au ministre et au Conseil de la culture, les conseils régionaux devraient tendre à regrouper les intérêts et les volontés de leur région en ce domaine. Ils devront être représentatifs de l'ensemble de la population et n'être pas majoritairement composés de spécialistes de disciplines culturelles.

N'ayant pas pour but de remplacer les organismes et les structures existant déjà en région, ils pourront cependant les intégrer ou, selon le cas, devenir leur principal interlocuteur en regard de l'ensemble des interventions projetées, proposées ou en voie de réalisation, quelle qu'en soit la source. Dans les régions où des structures comparables existeraient déjà, il suffirait sans doute de les reconnaître et, si nécessaire, de les modifier pour leur donner un statut de conseil régional de la culture. Nous ne cherchons pas à avoir des conseils qui soient rigoureusement identiques d'une région à l'autre mais bien des organismes de concertation, de consultation et dans une certaine mesure de décision en regard de l'ensemble des activités culturelles susceptibles de se réaliser chez eux.

C'est ainsi que, sans le proposer d'une façon rigide, un Conseil régional de la culture pourrait être composé au total de dix personnes. Six seraient des citoyens qui, sans être des spécialistes de l'une ou l'autre des disciplines culturelles, auraient par le passé manifesté par leur travail, leur intervention et leur action un intérêt pour le développement culturel régional et ce, de commune renommée. Quatre autres membres représenteraient plus spécialement les secteurs culturels.

Les conseils régionaux ne seraient au départ composés d'aucun membre permanent et ne disposeraient d'aucun personnel permanent. Le secrétariat serait d'office assumé par le directeur du bureau régional des Affaires culturelles qui verrait à fournir les services d'accueil et les services techniques nécessaires au bon fonctionnement du Conseil et à sa demande.

Aucun fonctionnaire du ministère ne devrait se retrouver, en sa qualité de fonctionnaire, membre d'un Conseil régional de la culture.

Tous les membres des conseils régionaux seraient nommés par le ministre des Affaires culturelles, sur recommandation et en consultation avec les organismes locaux et régionaux existants. Leur mandat serait d'un an, renouvelable pour au plus deux mandats consécutifs de deux et un an.

Il serait souhaitable que les règlements édictés par le gouvernement permettent au Conseil de la culture et même l'y

Suite à la page 20

Dans le "livre vert" qu'il vient de publier et qu'il intitule "Pour l'évolution de la politique culturelle", M. Jean-Paul l'Allier propose au Québec une réforme profonde de son ministère et la mise en place d'organismes autonomes et distincts auxquels seraient confiées la gestion, l'administration et, dans une très large mesure, la mise en oeuvre de politiques conçues par le gouvernement. L'une des structures les plus importantes dont le ministre envisage la création et à laquelle le Discours inaugural faisait déjà référence est le **Conseil de la culture du Québec**, "organisme décisionnel et exécutif". Son rôle et ses fonctions, comparables en partie à ceux du Conseil des arts du Canada, sont toutefois plus larges et mieux circonscrits. On lira dans cette page le chapitre III de la troisième partie du "livre vert" qui définit le **Conseil de la culture**. D'autre part, le ministre des Affaires culturelles aborde dans son document la question difficile des relations Ottawa-Québec en matière culturelle. Il ne se refuse pas à la collaboration mais indique que le Québec aspire à devenir, en dernière analyse, le "maître-d'oeuvre" de sa politique culturelle. On lira plus bas les quelques pages relatives à ce problème.

être débattus au moment de les fixer et qu'il soit possible de contester efficacement les injustices qui pourraient découler de leur application. En élargissant et en ouvrant le processus décisionnel, on favorisera la qualité de l'action collective au Québec et on contribuera à revaloriser les institutions publiques qui doivent avant tout être au service de la population.

Les choix politiques, les moyens pour les faire et les grandes priorités à respecter au moment de leur réalisation doivent donc appartenir au niveau politique. La gestion et l'administration des ressources nécessaires doivent être confiées à des organismes autonomes, directement accessibles au milieu

des arts graphiques et, de façon générale, les arts plastiques, la danse, la chanson, la musique et l'artisanat québécois, ainsi que les activités artistiques, théâtrales, musicales et artisanales au Québec;

- d'encourager et de stimuler la création artistique et de contribuer au rayonnement des oeuvres ainsi créées;
- de contribuer à la conservation et à la popularité du patrimoine artistique, artisanal et traditionnel québécois, notamment le patrimoine amérindien et esquimaux, et de favoriser ses nouvelles formes d'expression;
- de contribuer à la création d'un meilleur environnement culturel au Québec;

d'au plus dix-neuf membres.

Le président sera assisté d'un directeur général responsable de l'administration et de l'ensemble des services techniques du Conseil. Il sera également assisté d'un secrétaire général du Conseil n'ayant aucune responsabilité administrative autre que celle du bon fonctionnement du Conseil lui-même.

Le vice-président assistera le président et le remplacera le cas échéant pour l'ensemble de ses fonctions et responsabilités. Il sera plus particulièrement responsable de la liaison qui devra exister entre d'une part, le Conseil de la culture et d'autre part, les conseils régionaux de la culture.

Des dix-neuf membres du Conseil, six seront des personnalités choisies pour leurs qualités personnelles, leur compétence et leur expérience de commune renommée. Il y aura un représentant des groupes ethniques ainsi qu'un représentant des cultures amérindiennes. Les présidents des conseils régionaux de la culture de la Côte-Nord, du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie, du Saguenay/Lac-St-Jean, de l'Estrie, de la Mauricie, de l'Outaouais, du Nord-Ouest, de la Rivière, de Montréal, de la Rive-Nord et de la Rive-Sud de Montréal, seront d'office membres du Conseil.

Sauf les présidents des conseils régionaux qui seront choisis dans chaque région par ou en consultation directe avec le milieu, les membres du Conseil sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation du ministre des Affaires culturelles.

Le président sera nommé pour une période maximum de cinq ans renouvelable pour un seul terme de trois ans. Le vice-président sera nommé pour une période maximum de quatre ans renouvelable pour deux périodes maximum consécutives de deux ans. Le directeur général et le secrétaire général seront nommés pour des périodes maximum de trois ans renouvelables pour deux périodes maximum consécutives de deux ans. Les présidents des conseils régionaux de la culture seront membres d'office du Conseil de la culture pour toute la durée de leur mandat comme présidents régionaux. Les autres membres du Conseil seront nommés pour des périodes de trois ans renouvelables pour deux périodes consécutives de deux ans et d'un an.

Le président, le vice-président ainsi que les présidents des conseils régionaux de Québec et de Montréal sont les seuls membres permanents, avec le représentant des groupes ethniques.

Le directeur général ainsi que le secrétaire général assistent aux réunions du Conseil mais

L'action devra corriger l'action

Il est impossible de songer à pouvoir mettre de l'avant de véritables politiques culturelles pour le Québec sans d'abord une communication vigoureuse, soutenue et permanente avec les différents milieux de la création chez nous. Avant d'exister, cette communication doit être voulue et recherchée de part et d'autre. Les politiques en découleront, y trouvant leurs principales sources, l'Etat n'étant là que pour les concrétiser, les défendre et organiser d'une façon cohérente l'utilisation des fonds et des ressources publiques à ces fins.

La concurrence faite par Ottawa à l'administration du Québec n'a fait qu'accentuer la désuétude des moyens de l'Etat québécois face à ses efforts d'intervention en matière culturelle. Le gouvernement fédéral s'est contenté d'exister, centralisateur et riche. Sans jamais avoir à livrer de combat politique significatif, il a occupé les champs laissés vacants par l'anémie chronique de l'action québécoise. Comment demander à des artistes, à des créateurs, à des diffuseurs de culture de ne pas accepter de collaborer avec le gouvernement fédéral si l'on ne peut leur proposer par ailleurs une politique vigoureuse et efficace d'intervention et de collaboration québécoises?

L'action d'Ottawa nous apparaît procéder actuellement d'une volonté ferme et cohérente de créer une culture canadienne. Pour ce faire, il est logiquement impossible au gouvernement fédéral actuel de permettre, de reconnaître et surtout de favoriser l'existence distincte, homogène et dynamique de la culture québécoise. Plutôt que l'esprit et l'orientation générale du Rapport de la Commission royale d'enquête Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, on a préféré le multiculturalisme. Il n'est alors pas surprenant que l'on souhaite, d'une façon ou de l'autre, absorber les composantes de la culture québécoise dans le grand tout canadien. Elles y servent utilement à illustrer et à souligner la différence et peut-être à ralentir pour un temps la pression culturelle américaine.

Puisque, dans la problématique fédérale, la culture québécoise ne peut exister comme un tout autonome, en juxtaposition aux diverses expressions culturelles perceptibles au Canada, on tend à la nier. On reconnaît cependant avec une satisfaction évidente l'apport essentiel et original de chacun de ses principaux éléments tels le théâtre, la chanson, la littérature, etc., à la canadienne culture.

Les tensions et les frustrations engendrées au Québec mais aussi ailleurs par l'attitude fédérale sont évidentes et de plus en plus marquées. Les effets négatifs à l'égard d'une véritable expression collective québécoise se font maintenant sentir lourdement.

Pourtant, la véritable unité du Canada ainsi que celle de ses composantes est tout naturellement fonction du degré d'intérêt et de satisfaction que les citoyens et les groupes y trouvent individuellement ou collectivement.

Confondre unité nationale et uniformité nationale constitue à coup sûr un risque très important de dissension et d'éclatement. Imaginer que les Québécois ne souhaitent en définitive que de pouvoir communiquer dans leur langue avec l'administration fédérale et y travailler en français, c'est à tout le moins démontrer une profonde méconnaissance de la situation d'aujourd'hui.

Doit-on rappeler ici l'échec explicable mais non moins évident de la politique fédérale de bilinguisme, tel que le laisse voir entre autres le dernier rapport annuel du commissaire aux langues, Keith Spicer? Est-il utile de souligner que le concept du multiculturalisme a été conçu par les mêmes esprits, dans la même optique et avec les mêmes fins de simplifier, en le niant, le problème profond et permanent du Canada?

L'action devra corriger l'action.

la chronique de Jean Basile

"Au Mitan de la vie" et l'attirance du désert



Jacques de Grand'Maison

Jacques Grand'Maison a la quarantaine. Il peut voir derrière lui les idéaux qui coïncident avec les anciens désirs. Par devant, il y a la double route de l'espoir malgré tout ou du désillusionnement.

Au Mitan de la vie (1) n'est pas un autre livre du sociologue chrétien que l'on pouvait attendre de l'auteur de *Stratégies sociales et nouvelles idéologies*. Peut-être est-ce la Sagesse? Faisant une halte dans son travail de connaissance, Jacques Grand'Maison rentre en lui-même pour y découvrir ses blessures. Il nous les expose dans un chant simple et chaleureux, ce sont les doutes et les révoltes devant l'injustice sociale, mais aussi, face à l'apparente injustice du vieillissement, de la sclérose, de cet engourdissement qui nous saisira tous pour nous transformer de bel animal que nous étions à

nos seize ans en pierre (peut-être).

Qu'est-ce que l'homme de quarante ans? demande-t-il et dans quel monde doit-il vivre aujourd'hui? Car Jacques Grand'Maison sait bien qu'il est victime du contexte. Les valeurs se sont écrasées et plus encore pour ceux qui, pénétrant un jour dans la voie de Dieu, ont vu plus que d'autres encore leur désir de Beauté divine bafoué, et puis les jeunes! Mais les jeunes et les vieux sont, pour l'auteur, sur le même bateau. C'est le cri que pousse Jacques Grand'Maison. "Anxiété chez les premiers, désespoir chez les seconds..." Car, c'est la civilisation qui est fatiguée, malade peut-être. Une civilisation, la nôtre, qui meurt?

Mais ce pessimisme n'est pas tout, même si les apparences le justifient. Croyant, Jacques Grand'Maison a confiance dans

le dessein divin. Il faut faire le point de la situation puis, patiemment, se remettre à l'ouvrage. Pour lui, l'avenir est un puits qu'il faut creuser ou encore un métal qui attend le trempage. "Les épreuves, dit-il, mènent les hommes au fond de la vie." Et, plus loin, le destin de l'homme ressemble à celui du bagarreur car "sans lutte, le peace and love s'abstrait de l'histoire, de la vie réelle."

Ce sont donc des valeurs bien terribles que Jacques Grand'Maison nous propose et qui ne sont plus à la mode. Mais quoi! Telle est l'expérience des adultes, du moins des hommes qui tentent encore de l'être au sein d'une "génération pepsi" qui s'est fait refléter bien des vessies pour des lanternes. Bien sûr, l'on déceale en lui ce désir des vieux Pères: se laisse-t-il aller à son tempérament secret, que Jacques Grand'Maison

nous livre vite le paradoxe qu'il a choisi de vivre. D'un côté le "politique", le "social" qui, ainsi qu'il le dit, l'a fait sortir de son silence et de sa prière pour l'affûter au rythme de ce qu'il nomme la "vraie vie" (en cela je ne suis pas d'accord) et de l'autre la nuit qui est l'image de l'amour et cette de la mort. La nuit, nous dit Jacques Grand'Maison, est "le temps de l'esprit". "Autrefois, écrit-il, cette vieille solitude était pour moi moment de révolte ou temps d'ennui. Peu à peu j'y ai trouvé l'unité de mon existence, une paix profonde, une reprise de foi, un creux d'espérance, une victoire de l'esprit. "Face à la nuit qui est, pour le Temps, le désert du jour, il y a aussi le vrai désert géographique, "un environnement minéral et silencieux". C'est par le désert physique, que l'auteur a appris à "entendre couler son sang par

tout son être". C'est dans le désert qu'il a reçu le don de la conscience.

J'attire l'attention sur ce besoin de désert qui surgit un peu partout autour de nous et non seulement chez les chrétiens avoués et militants. Le yoga, dans un sens, est un désert et le régime alimentaire frugal aussi. Camus, cet Algérien, portait en lui l'amour que chanta si bien Gide pour "Blida, petite rose du Sahel". C'est dans le désert, en effet, que l'on peut retrouver la pureté de la vie selon l'enseignement que l'on a choisi: plus de normes, plus de critères, plus d'Etablissement, plus de règles: le sable, le vide. Enfin, pouvoir vivre "selon l'Evangile" qui nous dit pourtant qu'il y a aussi des démons qui nous attendent dans ce creuset de purification.

Bien sûr, c'est le côté du livre de Jacques Grand'Maison que je préfère en ce qu'il me paraît bien montrer les contradictions que nous devons vivre. L'on y sent chez lui le besoin de foi intense, d'expérience de la Lumière est, sans arrêt, retenu par un souci de justice humaine à venir plutôt qu'à contempler. Car l'enfer est bien de ce monde.

On le trouve, notamment, dans certains pays sous-développés que l'auteur a visités, dont l'Afrique du sud, pays de ségrégation outrancière comme l'on sait.

La, la révolte gronde et Jacques Grand'Maison s'horripile du traitement que des hommes peuvent infliger à d'autres hommes. Pourtant, je ne pense pas qu'il faille prendre au sérieux cette partie du Mitan de ma vie qui est, ironie, la seule encore adolescente. Le sociologue prend ici le pas sur le penseur. C'est sans doute qu'il est plus facile de voir en Afrique du sud les horreurs humaines que de les considérer ici, simplement parmi nous. A moins que Jacques Grand'Maison ne veuille nous avertir que nous allons devenir nous aussi une Afrique du sud. Il appartient à Senghor et à Amin Dada de régler le problème des Noirs. A Boumédiène, à Hassan et à Kadafi de régler celui des Arabes. Je ne crois plus en un oecuménisme superficiel qui consiste en fin de compte à traiter les pays

sous-développés en enfants. Après tout, ne sont-ils peut-être plus que des vieillards.

Que personne n'en doute, nous avons nos ghettos et nous avons notre bonne conscience qui fait que, les ayant créés, nous ne pouvons les voir.

Dans cet ouvrage chaud (et d'autant plus intéressant qu'il révèle entre les lignes bien plus de questions qu'il n'en exprime), Jacques Grand'Maison tente finalement de découvrir sa spiritualité. Car, pour lui, spiritualité est synonyme d'Unité en ce "qu'elle fédère dans un ensemble cohérent les diverses dimensions d'une expérience de vie... qu'elle intègre au réel les rêves et les projets que l'on porte... qu'elle marie le sentiment, la raison et le geste, trois réalités humaines trop souvent mal articulées l'une à l'autre". Sans cette spiritualité vécue et vivante, il est vain, nous affirme-t-il, de croire en une révolution. "Il faut, dit-il, réintégrer l'instance spirituelle dans l'éducation, le travail, la politique, les rapports sociaux pour les humaniser".

Puisque j'ai fait allusion au désert, il me paraît gentil de mentionner la parution d'un charmant livre sur le sujet. Il s'agit de "Paroles des anciens" où l'on trouvera recueillis les apophtegmes des pères du désert, les Evagre, les Théodore, les Macaire, tous ceux qui au IX^{ème} et VI^{ème} siècles se retirèrent dans les déserts d'Egypte pour vivre individuellement ou en groupes (sans règles toutefois) l'Evangile. Cette expérience, si belle, semble en voie de réactivation en ce moment si l'on en juge par la vitalité littéralement "désertique" des Coptes.

"Abba Bessarion, sur le point de mourir, dit: "Le moine doit être comme les Chérubins et les Séraphins: uniquement un oeil".

(1) Au Mitan de ma vie, par Jacques Grand'Maison, 210 pages, Éditions Léméac, Montréal 1976.

(2) Paroles des anciens, présenté par Jean-Claude Guy, 180 pages, Les Éditions du Seuil, Paris 1976.

Latinité et terrorisme

Il est toujours intéressant de chercher à comprendre comment un individu en vient à commettre un acte d'ordre sociopolitique. Il faut sans doute passer outre cet écueil théorique qui consiste à déterminer le profil moral d'une ethnie envisagée, sous le mode d'une super personnalité... A partir de quel moment, la psychologie de salon, appliquée à une nation, acquiert-elle ses lettres de noblesse?

Carlos Rangel, vénézuélien d'origine, européen de formation, ami de Jean-François Revel et auteur d'un ouvrage sur la condition latino-américaine (1) ne semble pas s'être posé, explicitement, la question. Pourtant, à bien le lire, on constate chez lui une forte propension à la classification caractéristique ou, selon une expression de Gobineau, une aptitude prononcée à pratiquer une "géologie morale" à l'endroit de la nation de l'Amérique du Sud.

Tout au long de son essai qui s'intitule *Du bon sauvage au bon révolutionnaire*, l'auteur s'ingénie à nous prouver que l'Amérique Latine est foncièrement inférieure à l'autre Amérique (il s'agit, bien sûr, de l'origine, par une société "qui commençait à se détacher de l'esprit des temps modernes, à rejeter le rationalisme, l'empirisme, la laïcité, la libre pensée, c'est-à-dire les bases de la révolution industrielle et libérale et du développement économique capitaliste" (il s'agit, bien sûr, de l'Espagne), empiétrée dans les difficultés d'une identification nationale reliée aux troubles de l'indépendance, confinée à un féodalisme terrien ancestral, l'Amérique du Sud s'est toujours donnée à voir comme une dérisoire mosaïque de républiques dictatoriales.

Pour Ranger, si l'Amérique du Nord a toujours connu le succès (et déjà on pourrait critiquer ici l'americanophobie admirative de l'auteur qui en est resté à la mythologie ébahie d'un François Reichenbach), c'est d'abord parce qu'elle est protestante, progressiste, libérale, pragmatique voire britannique, pour ne pas dire lockiste. Dans la constitution des états

du Nouveau Monde, l'irréparable supériorité du génie anglo-saxon a rendu dérisoire l'effort ontologique des latino-américains. Rangel va même jusqu'à citer le journal de Miranda, qui pourtant date de la fin du dix-huitième siècle, ainsi que des propos de Tocqueville, afin d'étayer ses thèses laudatives. Il n'est pas inutile de rappeler au lecteur que Tocqueville avait pour chef de cabinet nul autre que Gobineau qui s'illustra dans l'histoire des idées par son ouvrage intitulé *Essai sur l'inégalité des races humaines*, dans lequel il défendait les idées que l'on sait (ou plutôt les idées qu'on attribue à Gobineau, mais qui furent poussées à leurs conséquences caricaturales par Vacher de Lapouge qui devint le maître à penser du nazisme, au nom de Gobineau!). D'autre part, des noms aussi prestigieux qu'Octavio Paz et Ortega Y Gasset sont utilisés afin de dénoncer la prétendue infériorité latine, qui s'est toujours épanouie sur le mensonge et la totale absence de tout esprit scientifique.

Carlos Rangel se fait donc surtout le panégyriste de la conscience malheureuse latine. Ses arguments étonnent. Peut-on faire le procès d'une ethnie au nom de la prétendue "réussite" américaine, fondée sur le capitalisme-impérialisme triomphants? Rangel nous affirme que oui et toute son analyse du phénomène latino-américain est commandée par l'étalon-progrès des U.S.A. Ainsi, tous les bienfaits prétendus et réels apportés par le marxisme, font l'objet d'analyses virulentes de la part de l'auteur. Pour lui, l'Amérique latine a tort de flirter avec Mos-

Du bon sauvage au bon révolutionnaire

Terreur et terrorisme

cou en entretenant son machisme tiers-mondiste. Ses analyses sur Fidel Castro et le Che sont partiales et partielles. Si les U.S.A. sont partout en Amérique du Sud, si la C.I.A. s'infiltre et manipule, ce ne sont là que des inconvénients mineurs face aux bénéfices énormes que cette puissance apporte. La théorie léniniste de l'impérialisme et de la dépendance selon laquelle une nation est inférieure parce qu'une autre est supérieure économiquement et que cela crée un rapport de forces entre possédants et possédés ne trouve grâce à ses yeux. Pour Rangel, la faiblesse économique d'une nation découle d'abord d'une faiblesse ethnique. Rangel se fait l'exégète d'un syllogisme qu'il se garde bien de verbaliser explicitement et qui pourrait s'articuler comme suit: le tiers-monde n'est pas la résultante du capitalisme triomphant, d'autre part l'Amérique du Sud est un pays "raté" ou tiers-mondiste, donc l'échec de l'Amérique du Sud est un échec ethnique. Il y a donc des nations fortes "au départ" et c'est cette force de départ (c'est le concept de "supériorité naturelle" de Gobineau) qui s'actualisera par la domination économique par la suite.

Proaméricain et observateur de droite, Carlos Rangel assume à lui seul toutes les contradictions et tous les déchirements du colonisé; le tango sado-masochiste se résume donc à la dénonciation du "bon révolutionnaire" marxiste-léniniste ou du phénomène "soutane nouvelle vague" de

l'Eglise catholique.

Le livre de Rangel demeure un document intéressant, ne serait-ce que sous l'angle de l'idéologie latente qu'il véhicule. Le profil de l'Amérique latine n'est pas sans rappeler le destin d'une autre entité, elle aussi inutile et coincée dans un processus d'identification: le Québec. A défaut d'un "bon révolutionnaire", nous devons nous contenter d'être de "bons sauvages" gâtés par Uncle Sam...

L'Histoire, vue sous l'angle de la psychologie, menait Rangel à un darwinisme social; avec Friedrich Hacker, nous nous retrouvons dans le cabinet d'un psychanalyste qui, comme tout bon freudien, nous affirme, dès la préface de son livre (2), que c'est en verbalisant et identifiant les mécanismes et les conditions de la terreur et du terrorisme que nous pourrions les résorber. Dès le début de l'essai, cette précaution oratoire nous inquiète, d'autant plus qu'elle se prolonge dans un corollaire où l'auteur se complait à valider une aptitude à prendre position "morale" sur le problème du terrorisme.

Le livre de Hacker s'ouvre sur une analyse des événements de Munich où, comme chacun le sait, des feddayns Arabes prirent en otages des sportifs, Israéliens (lors des jeux olympiques) afin de négocier la libération d'otages Arabes, prisonniers en Israël. Les talents descriptifs de l'auteur sont certes innombrables et le lecteur peut avouer, honnêtement, qu'il fait le tour de la question israélo-arabe. L'histoire du problème est décortiquée; des renseignements sont fournis sur la fondation d'Israël et sur la naissance de la réaction palestinienne qui se concrétisera, plus tard, par l'action du groupe Septembre Noir.

Quoique très intéressante, l'approche de Hacker nous laisse pantois et nous nous demandons où et quand l'analyse du terrorisme fera son apparition lorsque nous constatons que nous avons lu la moitié d'un livre de près de quatre cents pages. Le chapitre central, qui s'intitule *Identité et sentiment du nous*, reste le plus intéressant (en regard du sujet): l'auteur nous apporte les conceptions de psychologues (Erikson, Kohut, Liechtenstein, Schafer, Piaget) connus, sur l'identité et le rôle qu'elle joue en fonction de son implication dans la réalité. Tout fascisme est la résultante d'une identité qui fait éclater son territoire. Le fascisme de l'identité recouvre cette loi: se poser en s'opposant. Ainsi, selon l'auteur, le terrorisme serait la résultante collective, politique, de ce fascisme de l'identité. Et

l'auteur de revenir au problème israélo-arabe...

Dans les chapitres qui suivront, Hacker n'ira guère plus loin dans son analyse du phénomène terroriste: il se bornera plutôt à décrire des faits terroristes à travers le monde (23 pages en tout!), rappellera, encore une fois dans le contexte du conflit israélo-arabe, les événements de Thaïlande et de Khartoum, obliquera vers une analyse de la piraterie de l'air en ne manquant pas les sciences classiques du freudisme: ainsi, pour le pirate de l'air, le pilote représente le père qu'on doit déifier, le vol s'assimile à un rêve de puissance sexuelle. Le terroriste (solitaire ou politique) n'est trop souvent, selon Hacker, qu'un individu en conflit oedipien avec la société, qui ne peut assumer le "principe de réalité" avec maturité.

Ces évidences sont minces et réduites à l'endroit des divers mouvements politiques mondiaux qui visent à donner des conditions de vie plus humaines à des peuples qui ont toujours été colonisés.

Pour Hacker, le terrorisme est bien vilain et il s'enferme dans une attitude sucrée de bonnes intentions. Le dernier chapitre est exemplaire à cet égard qui défend une position selon laquelle il faut compter sur "la bonne volonté" des humains (par l'intermédiaire de l'O.N.U., en particulier) afin d'éliminer les escalades à la violence. C'est ignorer le fond de la nature humaine et la mécanique du pouvoir en relation avec l'instinct d'agression.

Ce livre touffu, bavard et bien documenté... sur le problème israélo-arabe, comme par hasard, l'auteur est, lui, allemand... me semble sombrer dans un moralisme impuissant et passer à côté de la question du terrorisme.

(1) Rangel, Carlos: *Du bon sauvage au bon révolutionnaire*, Robert Laffont, Paris, 1976, 397 p.

(2) Hacker, Friedrich, *Terreur et terrorisme*, Flammarion, Paris, 1976, 359 p.

LEMÉAC, ÉDITEUR

Vient de paraître

UN CONTE POUR ENFANTS:

MA VACHE BOSSIE

par Gabrielle Roy

Illustré par Louise Pomminville

5.95

UNE ÉTUDE:

L'ENFANT-PERSONNAGE ET L'AUTORITÉ

DANS LA LITTÉRATURE ENFANTINE

par Marielle Durand

9.95

UN TÉMOIGNAGE

AU MITAN DE LA VIE

par Jacques Grand'Maison 8.95

En vente dans toutes les librairies et dans les librairies Léméac: Sept-Îles, Val d'Or, Haute-Rive et Montréal.

DIFFUSION: 5111, rue Durocher, Montréal - 273-2844

Les Éditions du Jour

DERNIÈRE PARUTION

Ronald BIGGS

ROYAL MAIL

l'homme du train postal

Colin MacKenzie

Stock: Éditions du Jour

UN RÉCIT PRESQUE POLICIER, UN TÉMOIGNAGE SURPRENANT SUR UN AVENTURIER HORS DU COMMUN

RONALD BIGGS
L'HOMME DU TRAIN POSTAL
de Collin MacKenzie

Voici donc racontée en toute franchise et liberté, la vie de Ronald Biggs, l'un des principaux auteurs du hold-up qui, en 1963, a frappé l'imagination du monde entier par son audace. Un "coup" minutieusement monté, qui consista à arrêter un rapide en rase campagne et à s'assurer un butin de trois milliards anciens, sans prise d'otage, sans un seul coup de feu. Quelques mois plus tard, Ronald Biggs, aujourd'hui réfugié au Brésil, s'évadait spectaculairement de sa prison londonienne. Il est le seul de la bande à n'avoir jamais été repris.

En vente partout à \$7.95

AJG-138

Prix du Gouverneur général

Louis-Edmond Hamelin
Nordicité canadienne
Cahiers du Québec
Collection Géographie

éditions hurtubise hmh

380 ouest
rue Craig
montréal

la chronique de Jean-Ethier Blais

Histoire de la papauté, de Marcel Pacaut

La Papauté, c'est d'abord un rêve des hommes, un songe collectif qui s'est transformé, dans l'Histoire et au centre même de la volonté divine, en réalité. Phénomène divin qu'il est possible d'étudier comme réalisation humaine. Aussi les historiens des Papes et de leur action spirituelle et politique ne manquent-ils pas. Chaque lecteur sent, du fond de sa lecture, seul sous la lampe, que c'est son destin personnel qui se joue à Rome ou en Avignon. Peu importe qu'un Pape agisse en l'An Cinquante ou pendant la Renaissance, tout ce qui touche à sa personne et à la doctrine qu'il promulgue est contemporain; la pensée pétrine se situe en-dehors du temps tel que nous le connaissons; elle vient de l'éternité et se projette dans l'intemporel. La vraie histoire de la Papauté se situe donc en-dehors de l'événementiel. Les Papes et leurs conseillers sont des hommes; ils sont entourés d'autres hommes, qui manipulent l'histoire. L'Eglise, qu'elle agisse en histoire ou dans le domaine de la pure pensée, est tributaire du déroulement des faits extérieurs à elle. Mais nous devons reconnaître que toute histoire des Papes qui n'est pas essentiellement celle de l'évolution de la doctrine chrétienne ne peut toucher que la surface des choses. La vie de l'Eglise, c'est la doctrine. L'Eglise est une Cité, mais c'est une cité de Dieu. Dans son Histoire de la Papauté (1), M. Marcel Pacaut se défend de donner dans les faits bruts. Il ne peut pourtant y échapper, dans la mesure où il raconte les actes qui jalonnent l'épanouissement de la doctrine. Son livre est intéressant parce qu'il se refuse à sombrer dans le sensationnel. Toutes les violences sont réduites au mode mineur. Il n'en reste pas moins que c'est ici l'histoire d'une institution humaine, d'une Eglise dans le siècle que trouvera le lecteur. Des débuts obscurs au triomphe de la Renaissance, des hommes qui ont non Papes prennent place dans l'innombrable cohorte des puissants de ce monde. Ils y jouent leur rôle, qui n'est qu'une fraction infime de ce que, dans leur Etre, ils sont, porteurs sur la terre de la transcendentale Vérité.

Ce n'est pas un hasard si cet ouvrage sérieux et dense a paru chez Fayard, dans la série des Grandes Etudes historiques. On

ne compte plus les livres passionnants qui ont vu le jour dans cette collection. L'ancienne maison d'Arthème Fayard est soulevée par d'autres éditeurs qui se donnent les gants d'être plus à la page; mais, dès lors qu'il s'agit d'établir un bilan objectif des publications, on se rend compte qu'un goût certain et une vaste connaissance de la matière des livres président au choix des auteurs de cette maison. L'armature véritable de l'édition et de la librairie française est constituée par des maisons qui, comme Fayard, loin des bruits factices de la mode et des pseudo-prix (dénoncés avec tant de précision et de talent par Jean-Edern Halier) savent créer un réseau de livres sérieux dont la lecture passionne aussi. Pierre Gaxotte, dans son autobiographie fait l'éloge d'Arthème Fayard. Ses traditions de goût et d'honnêteté intellectuelle ne sont pas perdues.

Ce qui fait la force de la Papauté, c'est qu'en elle l'institution humaine est constamment au service d'une idée, qui est l'implantation de Dieu sur la terre. Napoléon, dans le Mémorial de Sainte-Hélène, confie à Las Cases que la religion chrétienne est faite de contraintes, alors que l'islamisme est régi par l'amour de la volupté. La contrainte ne nous vient-elle pas du judaïsme? La Bible abonde en interdits. Il s'est agi, pour les Papes et leurs conseillers, au cours des âges, de concilier la contrainte biblique, les aspirations libertaires de l'homme et l'insertion d'une doctrine divine dans un contexte historique favorablement humain. M. Marcel Pacaut, de façon sous-jacente, regrette que les Papes ne soient pas parfaits. Ils se sont laissés guider par des choix que leur dictent l'ambition et l'esprit de leur temps. Pourquoi pas? Le contraire n'eût pas duré et l'histoire de l'Eglise se serait vite terminée sur les bûchers de Dioclétien; ou Julien eût réussi dans son entreprise de paganisme. Le miracle, la preuve par excellence de la mission de la Papauté, c'est que, revêtue d'humanité, elle dure au service de la divinité. Il y a, dans cet ouvrage, une volonté d'angélisme qui amène M. Marcel Pacaut à faire abstraction des Papes au profit de leurs politiques et de leurs œuvres. Je crains qu'il n'ait, dans cette attitude, un à priori qui empêche l'histoire de

l'Eglise de paraître dans toute son ampleur. Le Pape est inséparable de la doctrine puisqu'il la profère. Cette doctrine est inséparable du magistère puisqu'elle n'a de véracité que dans la mesure où elle procède de lui. Il est certain que ce rapport direct entre l'expression de la Vérité et l'existence d'un Pape physique, vivant et s'explicitant à Rome, n'a été perçu qu'après mille ans de tâtonnements idéologiques, d'affirmations pontificales et de rejets politiques. L'acceptation de toute vérité est difficile et il faut reconnaître que celle-ci est de taille. La démonstration historique de M. Marcel Pacaut est convaincante. Il souligne à juste titre et avec une belle clarté la lenteur des peuples et des prêtres à accepter dans sa totalité la définition du magistère unique. C'est que les Papes ne furent, pendant un millénaire que des "primi inter pares", se situant au-dessus des Evêques, les guidant comme Pierre avait précédé les Apôtres, tranchant dans les débats, faisant accepter leur doctrine (mais davantage parce qu'elle semblait la meilleure que par droit divin), mais, dans l'ensemble plus qu'Evêques et moins que Papes. L'historien aurait tort de se éloigner des faits et M. Marcel Pacaut a le don de savoir coller à eux. Le lecteur, lui, se rendra compte, en lisant ce livre, que si la doctrine de ce que nous appelons aujourd'hui l'infailibilité a mis du temps à sortir de sa gangue, c'est qu'elle était en réserve de la chrétienté. Au fil des pages, on la voit se profiler à l'horizon de l'Histoire, ses traits se précisent et elle finit par prendre toute la place. Les Papes et les saints meurent pour elle et non pas en vain. Sans doute, dans l'histoire de l'humanité est-ce là l'affirmation suprême de l'homme en contact avec le divin.

Nous, catholiques, avons tendance à oublier la profondeur et la dignité de ce lien que les siècles ont tissé dans la pensée même de Dieu. Un historien comme M. Marcel Pacaut, dans la sérénité de son métier, se devait d'essayer de s'abstraire. Le lecteur chrétien a le droit, dès lors que les faits correspondent à ce qu'il croit, de sortir plus fier de cette lecture et plus sûr d'être dans le vrai.

Car c'est de cela qu'il est question dans cette Histoire de la

Papauté et de rien d'autre. Les Papes et les Empereurs ne sont que des instruments dont on a l'impression qu'ils agissent en-dehors d'eux-mêmes, comme contraints par une volonté historique qui leur échappe et qui utilise leurs qualités et leurs défauts pour s'accomplir. Aussi ferai-je à M. Marcel Pacaut le reproche de ne pas s'attarder aux biographies et à la description des tempéraments de ceux qui ont orienté cette histoire de la Papauté. Il est bon de craindre l'histoire de surface et parapsychologique. Mais Boniface VIII comme Pedro de Luna méritent (et combien d'autres avec eux) mieux qu'une description schématisée de leur être. Et puis, les Papes ne sont pas seuls. Ils ont vécu, travaillé, transformé le monde occidental entourés de conseillers dont certains ont eu des personnalités de premier plan. Cette histoire les oublie et ils sont comme s'ils n'avaient jamais été. J'ai lu autrefois une thèse consacrée aux Papes D'Avignon et à leurs entours. Les parents foisonnaient dans les Cours romaine et avignonnaise. Des neveux devenus cardinaux présidaient des tribunaux ecclésiastiques. Tout, dans le népotisme, était-il condamnable? Il est dommage que, dans un ouvrage de cette envergure, on ne trouve pas quelques analyses de grands administrateurs qui font partie intégrante et immédiate de l'histoire de la Papauté. Imagine-t-on Napoléon sans Cambacérès, ou Pie XI sans le cardinal Pacelli? M. Marcel Pacaut s'en est tenu aux lignes de force. Je suis presque tenté de dire: hélas!

Au fond, l'idée qui a guidé M. Marcel Pacaut dans son travail, c'est celle de la papauté, non celle des Papes. Peut-on le lui reprocher? Non, mais on reste sur sa soif. L'histoire qui veut se dérouler sans faire appel aux hommes n'est certes pas vide de sens, mais elle est comme inerte et ne répond pas à l'ensemble de nos questions. Les Papes se réclament directement de Jésus-Christ. Il s'est fait homme, lui qui est Dieu. Il s'est, comme on disait si bien autrefois, incarné. Il ne s'est pas fait histoire pure, que je sache. C'est une leçon que les historiens de l'Eglise, en particulier, se doivent de ne pas oublier. (1) Marcel Pacaut: Histoire de la Papauté. Fayard, Paris 1976.

Ma vache Bossie

par
RENÉE ROWAN



Gabrielle Roy, un de nos meilleurs auteurs, vient de faire cadeau à nos enfants d'une très jolie histoire, celle de "Ma vache Bossie", illustrée avec charme et poésie par Louise Pommerville.

Grâce à une rare complicité entre l'une et l'autre, nous avons là un album d'une haute

La maladie, la médecine et la mort

par
SUZANNE SARBAZIN MARCHAND

"Je ne veux pas mourir", voilà qui résume le roman que Noëlle Lorient a intitulé *Un cri* (1) et qui raconte l'histoire du Docteur Françoise Gailland que nous avons pu voir tout récemment au cinéma.

Issue du milieu bourgeois qu'elle exerce, Françoise Gailland est médecin et professeur agrégé. Nous la retrouvons tout d'abord au beau milieu de cette sorte de jungle hiérarchisée qu'est l'hôpital. En tant que femme, elle a dû lutter pour obtenir son agrégation, mais ce n'est là qu'un des préjugés du milieu médical dans lequel elle vit: défient tour à tour une xénophobie larvée, une intolérance viscérale quant à la vie privée des gens qui y évoluent. L'homosexualité, le divorce, la mère célibataire n'y ont pas de place.

Françoise Gailland vit jour après jour le dilemme de la femme professionnelle, de la femme au travail qui ne peut se "consacrer" à sa "tâche" de mère, à sa "tâche" de femme au foyer. Loin de son mari, tant par sa profession que par ses intérêts, elle a un amant avec qui elle partage sa "peur de vieillir". Elle n'est pas heureuse, le bonheur pour elle n'existe pas.

Ses deux enfants, qu'elle aime pourtant, ne sont pas heureux non plus. Le laxisme de l'éducation de notre époque les insécurise profondément. L'harmonie entre la vie familiale et la carrière n'existe pas. Voilà pourquoi Françoise Gailland s'est taillé d'arrache-pied une place au soleil dans un milieu hospitalier ingrat et travail sans relâche pour ne pas "tomber en miettes".

Devant la souffrance des personnes âgées abandonnées, devant les enfants incurables, devant les alcooliques qui ont gâché leur vie et souvent celle des autres, devant les malades pulmonaires qui refusent de cesser de fumer comme elle d'ailleurs, elle tient le coup et résiste jusqu'à ce qu'une radiographie pulmonaire la confronte avec la réalité qu'elle refuse de voir et surtout d'accepter. Après tout "ça n'arrive qu'aux autres".

Atteinte presque certainement d'un cancer pulmonaire, elle lutte désespérément contre l'évidence. Elle ne veut pas mourir.

Cette œuvre de Noëlle Lorient est fort bien construite et surtout très étoffée. C'est une critique sévère des gens de médecine, c'est une espèce de

naissance.

Denker y dépeint fort habilement l'opposition qui confronte les médecins qui veulent leur vie à la recherche et des autres. L'écart énorme des moyens des uns et des autres saute aux yeux. Mais, issue d'une catégorie ou de l'autre, le médecin demeure toujours une sorte de dieu pour la société américaine.

C'est d'ailleurs une critique de cette société américaine que Denker nous offre à plusieurs points de vue: le sort fait aux Noirs; les ghettos de gens de couleur où l'alimentation déficiente provoque un taux de naissances anormales très élevé; l'influence de l'argent qui peut tout acheter, même la justice; les foyers pour enfants retardés, sont autant de sujets qu'il aborde. L'engagement social par Maria-Alyx Revellat, ce roman de Henry Denker rivalise presque de suspense avec Agatha.

C'est en fait l'histoire d'un procès qui oppose un homme extrêmement riche et prestigieux (dont le petit-fils, à cinq mois est affligé de déficience mentale) et le médecin qui prit en charge le bébé lorsqu'on s'aperçut qu'il était atteint d'un ic- tère quelques heures après sa

naissance.

Mais l'intérêt de l'ouvrage réside d'abord dans le parallèle que l'auteur fait de deux professions libérales très prestigieuses aux Etats-Unis. Faisant flèche de tout bois à l'égard des gens de loi, il soulève la question du procès devant jury, il décrit le peu de morale de certains avo-

cats, les honoraires extravagants, l'influence de l'argent sur la justice. C'est en résumé une critique de l'appareil judiciaire américain et de la morale américaine contemporaine.

Mais, si tout n'est pas rose dans les milieux médicaux et judiciaires, tout ne l'est pas non plus, hélas, dans ce roman. Les nombreux clichés ne font qu'accentuer certaines longueurs et, bien que la principale héroïne soit une avocate qui tire admirablement bien son épingle du jeu, l'auteur semble conserver une conception fort rétrograde de la féminité. La trame sentimentale, particulièrement truffée de clichés, bien que se voulant très évoluée et libérée, fait très fleur bleue.

Malgré tout, l'on pourra certainement trouver dans ce volume quelques bonnes heures de divertissement.

(1) *Un cri*, de Noëlle Lorient, aux Editions Bernard Grasset, Paris.

(2) *Une urgence pour le Dr Grant*, de Henry Denker, aux Editions Robert Laffont, Paris 1976. Publié en anglais aux Etats-Unis sous le titre "The Physicians".

Nouvelle librairie

LIBRAIRIE DES ÉDITIONS PAULINES
FILLES DE SAINT-PAUL

4362, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal / Montréal 849-3585

(La Librairie des Filles de Saint-Paul quitte le 33 ouest Notre-Dame pour s'établir à 4362 Saint-Denis).

Livres, disques, posters,
audio-visuel, salle de consultation.

Ouvert de 9 h 15 à 17 h 15,
jeudi et vendredi jusqu'à 21 h.

Stationnement gratuit à l'arrière.

Les Lettres Québécoises

Numéro 2 — Mai 1976

Marie-Claire Blais (Une liaison parisienne)
Trois autres romans récents
Georges Cartier (Chanteaux)
Le Centre d'essai des auteurs dramatiques
Jean-Claude Germain (Un pays dont la devise...)
Jules-Paul Tardivel (Pour la Patrie)
Jules Fournier (Mon Encrier)
Jacques Brault (Chemin Faisant)
Théophile Hamel, peintre national
de Raymond Vézina
Gaston Miron (Courtepointes)
Aurélien Boivin (Le conte littéraire au 19e)
Les dits et faits de la saison
Et une ENTREVUE avec
Alphonse Piché

Chez votre dépositaire: \$1.00
Abonnements (\$6.00 pour 4 numéros)

Les Lettres québécoises
C.P. 1840, Station B. Montréal

qualité tant au niveau du texte que de l'image. Pour l'auteur de *Bonheur* d'occasion et de la *Petite poule* d'eau, c'est la première incursion dans le domaine du livre pour jeunes. On y retrouve sa marque, celle qui a caractérisé toute son œuvre: réalisme et simplicité. Le tout est empreint d'humour et de fantaisie. Mais avant tout, elle aime les enfants, elle les comprend, et ça se sent.

"Ma vache Bossie", c'est l'histoire d'une petite fille de huit ans à qui son père offre, pour cadeau d'anniversaire, un cadeau fort encombrant: une vache rousse et blanche qui n'a d'habileté que pour arracher son piquet et se sauver.

Elle cause bien des ennuis à la famille, mais surtout à sa propriétaire: une fois, Bossie prit même le côté de la ville et la jeune vachère eut l'humiliation de devoir la ramener à travers les autos, suivie par le petit tram jaune.

Mais le plus grave tort de Bossie, peut-être, fut de donner trop de lait pour les besoins du voisinage... "partout dans la maison, c'était de petits, de moyens et de grands grands plats tous plus pleins les uns que les autres du lait d'hier, d'avant-hier, d'aujourd'hui, du soir, du matin... et qu'il ne fallait pas mêler parce qu'il aurait pu suir. Mais il suirait quand même. On le mangeait frais, on le mangeait caillé — celui-ci au dire de maman, était encore meilleur pour la santé — on le mangeait cru, on le mangeait cuit."

Comme on ne pouvait écouler tout ce lait, il a bien fallu le vendre. Les tribulations et l'amusement de la petite fille de la rue Deschambault, dans une petite ville du Manitoba, sont admirablement racontés par Gabrielle Roy. C'est peut-être son histoire, qui sait?

Cela se passait il y a trente, quarante ans... mais le récit est moderne dans son style qui est direct, rafraîchissant. Il ne s'agit pas d'un aspect de notre folklore, mais d'un retour aux sources, ce que bien des spécialistes du livre pour jeunes ont souvent souhaité.

J'entends déjà des enfants demander: "Maman, c'est vrai?"

c'était comme ça dans ton temps? Il y avait des tramways? Est-ce qu'ils étaient jaunes comme celui-ci? C'est comme ça qu'on trait les vaches? Le lait ne coûtait que dix cents la pinte? Qu'est-ce que ça veut dire du lait "riche" plus riche que celui du laitier? Pourquoi la petite fille devait-elle tant s'emmitoufler? C'est si froid au Manitoba l'hiver? Plus froid qu'au Québec?"

En plus d'être amusant comme histoire, "Ma vache Bossie" peut facilement devenir prétexte à une leçon de choses.

Visuellement, le livre est un juste reflet de l'époque. Les illustrations de Louise Pommerville révèlent à travers ces images tout un milieu inconnu des jeunes d'aujourd'hui. Un petit détail, entre autre: des petites filles toutes mignonnes, habillées de robes avec empiècement de "nids d'abeille" comme on en portait à ce moment-là.

Nous avons particulièrement aimé cette très belle illustration au tout début de l'album qui montre la maison où habitait, avec sa famille, la propriétaire de Bossie.

Louise Pommerville est en constants progrès. Dans ses premiers albums, Pitou et Pitou et le printemps, les illustrations étaient maniérées. Déjà, dans Pitou en Gaspésie, les oiseaux avaient de plus belles lignes, de plus belles formes. Avec *Ma vache Bossie*, on retrouve encore quelques clichés, mais beaucoup moins. On remarque surtout plus d'ampleur dans le mouvement.

A quelle catégorie d'âge s'adresse cet album? Les éditeurs Leméac indiquent dans leur communiqué de presse 8 à 10 ans. Pour nous, cet ouvrage n'a pas d'âge: il pourra être lu aux plus jeunes, dès la maternelle et les plus âgées y trouveront aussi beaucoup de plaisir. Le texte est substantiel (quarante-cinq pages) et le caractère assez gros pour convenir à ceux qui ont déjà maîtrisé l'art de la lecture.

Le prix reste également abordable pour un livre cartonné: \$5.95. Si vous ne le trouvez pas encore en librairie, adressez-vous à l'éditeur.

En librairie

Commynes
MÉMORIALISTE

Jeanne Demers

LES PRESSES DE
L'UNIVERSITÉ DE
MONTREAL
Tel. 343-6321

LEMÉAC, ÉDITEUR

Jovette

MARCHESSAULT

Comme une
enfant de
la terre/1

LE CRACHAT SOLAIRE

\$8.95

Une femme et
la voix de l'Amérique

PRIX JEAN HAMELIN
FRANCE-QUÉBEC

Cherchez dans toutes les librairies et dans les librairies

Leméac: Sept-Îles, Val d'Or, Haute-Rive et Montréal

DIFFUSION: 5111, rue Durocher, Montréal - 273-2844

Grande première à Lévis

Une artisane: Yvonne Leclerc Daigle

par
ANDRÉ LEROUX

L'artisane, Yvonne Leclerc Daigle, dans le film de Laurent Gagliardi.

visual
arts centre
des arts
visuels

350 Victoria Avenue, Montréal, Québec H3Z 2N4

COURS D'ÉTÉ
commençant
le 5 juillet**CÉRAMIQUE**

Façonnage, tournage

TEXTILESTissage
Batik
Broderie expérimentale
Courte pointe**ARTS PLASTIQUES**Dessin, peinture
Aquarelle, vitrail**COURS
POUR ENFANTS**Lundi, mardi et mercredi.
Avant-midi, après-midi ou
toute la journée4 à 16 ans
Jeu et argile
Art et argile
Batik, céramique350 Victoria, Montréal
Tél.: 488-9559

Une artisane: Yvonne Leclerc Daigle, le premier et très beau film du jeune cinéaste québécois Laurent Gagliardi, fut présenté, en première, dimanche soir dernier, à Lévis, dans le cadre de la réunion annuelle des associations des gens de l'âge d'or de la région de Lévis. Rehaussé par la présence de l'artisane qui vit d'ailleurs à

Lévis, l'événement a suscité un vif intérêt parmi les six cent personnes qui découvrirent non seulement l'admirable talent d'une femme de soixante-dix-huit ans mais aussi la sensibilité particulière d'un cinéaste attentif au processus de la création artisanale et aux réverbérations de la parole de cette femme pour qui le travail n'est pas un lourd fardeau mais une façon de vivre.

Si le film de Gagliardi n'avait réussi qu'à nous familiariser avec un art en voie de disparition: le crochetage et qu'à nous approcher d'Yvonne Leclerc Daigle, son existence et sa nécessité seraient amplement justifiées. Mais au-delà du simple contenu didactique et du fin portrait psychologique et existentiel, Une artisane: Yvonne Leclerc Daigle donne à voir le cheminement même du travail artisanal. Il nous faut éprouver sa durée. Je n'ai jamais particulièrement aimé le cinéma documentaire. Non qu'il constitue, en soi, un art mineur, un genre secondaire et accessoire; mais, très souvent, le film documentaire n'ajoute rien à la réalité qui existe par elle-même, repliée sur ses significations et sur sa nécessité. Les meilleurs documentaires ont toujours été ceux qui donnaient une dimension nouvelle, une lumière inattendue à ce qu'ils saisissaient ou observaient. Ceux qui dépassaient leurs sujets pour devenir eux-mêmes des œuvres entières. L'un des grands originaux du film de Gagliardi est de tenir compte de la durée concrète de la création artisanale, de respecter le temps réel, d'épouser le rythme intrinsèque du travail de Yvonne Leclerc Daigle. Le cinéma n'est plus ici simple et banale photographie mobile d'une réalité préexistante; il est organisé et intimement fondu à l'événement artisanal. C'est parce que les images demeurent constamment transparentes à la progression du travail de madame Daigle que le cinéma retrouve tous ses pouvoirs. De telle sorte que nulle culture, nulle initiation n'est requise pour apprécier immédiatement l'œuvre de l'artisane.

A partir d'un simple dessin représentant une vieille servante, Yvonne Leclerc Daigle va se livrer, devant le spectateur, au long et patient travail de crochetage, précisant les caractéristiques particulières de chaque étape de la confection

et définissant les diverses techniques utilisées. Elle prépare d'abord son métier, installe la jute sur laquelle a été imprégnée, à l'encre, le dessin de la vieille servante, choisit ses couleurs et commence l'opération du crochetage. Travail méticuleux que la caméra nous fait suivre pas à pas s'attachant à la jute sur le métier. Certaines personnes estimeront peut-être que le film aurait dû être raccourci, réduit de quelques minutes lorsque l'artisane travaille. Or, une telle affirmation nie le principe même sur lequel se fonde la démarche de Gagliardi, résume, par ignorance ou par aveuglement, le mouvement vital et original de l'approche. Il est évident, qu'aux yeux du cinéaste, seule la création artistique de madame Daigle constitue l'élément cinématographique authentique. Le cinéma nous permet de mesurer la durée même du travail, de comprendre tout ce qu'implique pour l'artisane l'écoulement du temps, de ressentir la nécessité même de la patience. Yvonne Leclerc Daigle affirme que le crochetage n'est pas un art difficile mais qu'il exige surtout de l'endurance, de la persévérance. Tout l'art de Gagliardi consiste justement à ne pas morceler l'évolution temporelle du travail de l'artisane, à soutenir l'attente qui nous conduira à l'achèvement de l'ouvrage, à se plier aux arrets et aux reprises d'Yvonne Leclerc Daigle. Le cinéaste appréhende directement la liberté même de l'esprit créateur.

Evidemment, le spectateur n'assiste pas à toute la durée complète de la fabrication. On ne peut pas ignorer les ellipses, les effets de montage accélérés. Mais Gagliardi n'a jamais déformé la durée concrète de chaque instant. Chaque fragment de la progression de l'ouvrage de madame Daigle conserve la structure temporelle réaliste proprement cinématographique. C'est-à-dire celle des vingt quatre images seconde. Gagliardi n'a pas

triché avec la réalité. Il est demeuré fidèle à la durée fondamentale des gestes posés par l'artisane. Le film s'élabore, devant nous, dans l'instant et respecte cette accumulation d'instant qui ne se répètent jamais plus. La majorité des documentaires ennuient parce qu'ils ne transcendent guère leur banal niveau informatif et didactique. Le cinéma n'a ainsi qu'une valeur photographique. La beauté unique de Une artisane: Yvonne Leclerc Daigle tient au fait que le spectateur reste toujours conscient du caractère irremplaçable de ce qu'il voit sur l'écran. Rien ne pourra jamais être repris et répété de la même manière. Certes les techniques de crochetage dont se sert madame Daigle ne s'altèrent pas. Elles peuvent demeurer immuables. Mais le rythme et la durée du travail, saisis par la caméra, ne s'imposent jamais à nouveau de la même façon. Par le cinéma, des moments de vie, de liberté et de création ont été immortalisés, volés à la mort dans ce qu'ils renferment de plus essentiel: leur durée.

Si la première partie du film est foncièrement axée sur la nature même du travail de l'artisane, la seconde immobilise la parole. Yvonne Leclerc Daigle parle alors du sens de ce qu'elle fait, de sa peur de la mort, de son plaisir de vivre, de la joie du travail et de la nécessité du partage. A travers les commentaires sereins, débarrassés de toutes traces de complaisance, de l'artisane, le spectateur perçoit la vitalité et le dynamisme d'une femme qui a consacré sa vie à sa famille et qui a traversé de dures épreuves tout en ne perdant jamais espoir. Certains cyniques désabusés proclameront un peu trop vite que madame Daigle soutient et revendique des valeurs (le travail, la famille, la sincérité envers soi-même et autrui) traditionnelles et conservatrices qui ont retardé l'évolution sociale, économique et politique de la société québécoise. Mais, le film de Gagliardi démontre, par la force de l'évidence, par l'intensité de sa transparence, par

l'authenticité de sa poésie, que la grandeur du travail de l'artisane est directement reliée à des valeurs qui ont assuré la survivance de notre race, et la perpétuation de notre héritage culturel. Madame Daigle déplore que le crochetage soit un art en voie d'extinction; mais elle ne juge personne, ne stigmatise aucunement les filles des cultivateurs qui, autrefois, se vouaient à ce travail. Aujourd'hui, le rythme de la vie s'est accéléré, les campagnes continuent à se vider, et il est clair que l'art du crochetage et, par extension, les arts et métiers traditionnels au Québec ne sont plus pratiqués avec la même ferveur. Ils sont, petit à petit, complètement délaissés. Le témoignage d'Yvonne Leclerc Daigle est d'autant plus précieux qu'il nous rappelle qu'une partie importante de nous-même se détache de notre héritage culturel et risque à tout jamais de disparaître.

Dans le film de Gagliardi, la parole enrichit le travail de l'artisane, lui donne un relief capital, le pare de résonances déterminantes. En écoutant les aveux de madame Daigle, le spectateur comprend que le travail de l'artisane découle d'un tout mode de vie dont il est indissociable. Sans ces discrètes "confessions", le film ne serait que la brillante mais incomplète appréhension de la réalité extérieure du travail. Les propos d'Yvonne Leclerc Daigle ne sont pas ici pour compléter l'élément vu (le travail de crochetage); ils le renforcent, le multiplient comme une caisse de résonance et lui donnent de nouvelles dimensions. S'ajoute aux aveux de l'artisane un commentaire, dit par Monique Miller sur un ton

volontairement neutre, riche d'informations et qui libère le film de tout ce qu'il pourrait contenir de trop nostalgique. Ainsi le regard de Gagliardi est imbibé d'une lucidité poétique qui va directement au cœur des choses tout en se réservant une certaine distance. Distance qui lui permet de conserver un bel équilibre entre l'abstraction et la réalité, entre sa perception de l'artisane et l'artisane elle-même, entre le tangible et l'intangible. Et la texture du film ne serait pas aussi chatoyante sans la lumineuse trame musicale d'André Gagnon. Elle semble toujours surgir de loin, appartenir à un monde intemporel. Comme s'il s'agissait de retrouver, brièvement, la mélodie secrète d'un art qui glisse

entre les mailles du temps. André Gagnon n'a jamais rien composé d'aussi évocateur pour le cinéma.

Une artisane: Yvonne Leclerc Daigle, fort bien servi par la très sobre et très limpide photographie de Gilles Gauvin, est plus qu'un document surprenant sur une femme débordante de tendresse; c'est une œuvre, plus près de la poésie que de la prose, qui exprime et qui conserve l'ambiguïté, la polyvalence de toute création authentique. Ceux qui ont eu le plaisir d'assister à la première mondiale de Une artisane: Yvonne Leclerc Daigle dimanche soir dernier à Lévis ont vécu un grand, beau et fort moment de cinéma.

elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS
LUN à VEN 7 009 30

Une femme sous l'influence de l'amour peut quelques fois se détruire!



FALK/GENA
JOHN CASSAVETES
**UNE FEMME
SOUS INFLUENCE**

SALLE EISENSTEIN
UN FILM DE TACCHELLA

POUR TOUS
7 30 9 30



Cousin Cousine
MARIE-CHRISTINE BARRAULT VICTOR LAMOUX

PREMIÈRE 1er JUIN**"L'ENFANT PRODIGE" de Debussy**et
"LE SECRET DE SUZANNE" de Wolf-Ferrari

avec Bruno Laplante, Céline Dussault, Paule Verschelden, Paul Trépanier.

Au piano: Colombe Pelletier

Mise en scène: Jeanine Beaubien

Décors: Guy Beauregard

Présenté dans les cadres des mini-opéras du Maurier.

Abonnez-vous dès maintenant à notre 19e saison, 12 billets pour le prix de 9. Vous pourriez aussi gagner un circuit spectacle de deux semaines à Londres avec British Airways

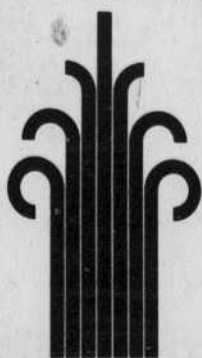
Renseignements 526-0821

Billets en vente au Sheraton Mt. Royal Hotel, G-20

Guichet ouvert de 12 h à 18 h du lundi au samedi incl. Montréal Trust, P.V.M.

Jeux de la
XXIe Olympiade
Montréal
1976**Programme
Arts et Culture**

Les billets pour
**"Evangéline
Deusse"**
sont en vente
aux comptoirs **TAS**

**à l'affiche**

■ **The Blue Bird:** Une piètre adaptation cinématographique de la pièce de Maurice Maeterlinck: L'oiseau bleu. Tourné en Russie afin de favoriser un climat de "détente" politique et économique entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, le film de George Cukor ne fait que souligner les différends survenus entre les Russes et les Américains pendant le tournage. Cukor nous avait habitués à plus de légèreté, moins de laideurs visuelles, plus de rythme et moins de sentimentalité. Même la magnifique Elizabeth Taylor ne parvient pas à sauver l'entreprise du désastre. (Westmount Square)

■ **Fox et ses amis:** Le 23e film du jeune cinéaste allemand Werner Fassbinder dissèque lucidement les rapports affectifs, sociaux, politiques et économiques entre un prolétaire démuné et un bourgeois repu. Même si Fassbinder

considère Fox comme une innocente victime de l'ordre bourgeois, le film n'en demeure pas moins une impitoyable radiographie d'une société hypocrite, raciste et terrifiée par la marginalité. (Cinéma du complexe Desjardins)

■ **Won Ton Ton the Dog Who Saved Hollywood:** Une soixantaine d'anciennes vedettes du cinéma américain sillonnent ce film ridicule sans que le spectateur ait la possibilité d'en reconnaître au moins la moitié. Un débordement de sentimentalité à la gloire du chien, ce meilleur ami de l'homme. Le réalisateur Michael (Death Wish) Winner a cru qu'en créant beaucoup d'agitation il parviendrait à nous faire oublier le manque complet de rythme de cette comédie insensible et cruelle. (Claremont)

■ **Hedda:** La somptueuse tragédie d'Henrik Ibsen Hedda Gabler portée à l'écran sans imagination visuelle par Trevor Nunn. Du banal théâtre filmé qui permet malgré tout à Glenda Jackson et à Jennie Linden de donner des interprétations inoubliables. Uniquement pour ceux qui aiment Ibsen et Glenda Jackson (Petit cinéma Place Ville-Marie)

■ **Une femme sous influence:** La version française du très beau film de John Cassavettes: A Woman Under the Influence, superbement interprété par Peter Falk et Gena Rowlands, l'épouse du réalisateur. Une mère de famille, Mabel Longhetti (Gena Rowlands), ne peut vivre en harmonie avec ses besoins réels dans une société qui n'accepte pas l'intensité de ses élans émotionnels. Un film admirable sur les mécanismes de la répression familiale et sur l'effondrement affectif d'une femme qui souffre de vouloir trop aimer. (Elysée).

Salle Renouveau
Il ne voit pas les femmes, il les sent...
Un film de DINO RISI
Parfum de Femme
14 ANS
Le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6000

LES ATELIERS DE FRANÇOISE GRAHAM
ENRG.
5110 AVENUE DU PARC (COIN LAURIER)
**POUR TOUS
VIVRE L'HARMONIE dans SON CORPS**
STAGE INTENSIF: Expression Corporelle
Technique
Danse
du 28 juin au 9 juillet
RENSEIGNEMENTS: 1-514-273-2213
Ministère de l'Éducation
Permis no 749870
Enseignement de Culture Personnelle

Entre "le lion et le vent" il y avait une femme...
a cause d'elle, la moitié du globe irait en guerre!
14 ANS
2ème SEMAINE!
Le Lion et le Vent
Metro Goldwyn-Mayer présente
Sean Connery Candice Bergen Brian Keith
& John Huston
Version Française de
"THE WIND AND THE LION"
United Artists
2e FILM
Anthony Quinn Franco Nero **los amigos**
5 cinémas **Le PARISIEN**
400 St CATHERINE D. 806-3856
5 cinémas **LAVAL**
CENTRE LAVAL 688-7776

"Très beau, somptueux et déchirant: à ne pas manquer."
"Riche, dense, puissant, l'atmosphère envoûtante. Burt Lancaster est prodigieux. Allez le voir vous ne vous en repentirez pas."
le nouveau film de LUCHINO VISCONTI
VIOLENCE et PASSION
BURT LANCASTER
SILVANA MANGANO
HELMUT BERGER
CLAUDIA CARDINALE
Cinéma 7 art
722-0302
3180 rue BELANGER
Violence & passion
Sem.: 9-15
Dim.: 5-9-15
Dim.: 1-5-9-15
Une Passion
Sem.: 7-30
Dim.: 7-30
Dim.: 3-15-7-30
le chef d'œuvre de
ingmar bergman
une PASSION
avec Liv ULLMANN Max Von SYDOW
V.O. Sous-titres français

Le droit de l'amour ne peut rien
contre le droit du plus fort.
FOX
et ses amis
V.O.S.T. un film de FASSBINDER
avec Karl Heinz BOHM
FEMMA CORALIE
DESJARDINS
TEL 288-3141

Romy Schneider dans
**l'important
c'est d'aimer**
ANDRZEJ ZULAWSKI
DESJARDINS
TEL 288-3141

7 Morts sur Ordonnance
JACQUES ROUFFO
MICHEL PICCOLI
GERARD DEPARDEU-JANE BIRKIN
MARINA VLADY-CHARLES VANEL
DESJARDINS
TEL 288-3141

Le roman
si longtemps interdit
est enfin devenu
un film...
un film
d'ERIC LIPMANN
Les onze mille verges
DESJARDINS

LES TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS
DU PUTSCH CHILIEN
**IL PLEUT
SUR SANTIAGO**
un film de HELVIO SOTO
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
ANNIE GIRARDOT
CHEVALIER
V.O. 16 mm. 1976

Jos Carbone
l'histoire de cinq survivants
au lendemain
d'un cataclysme mondial
Un film d'Hughes Tremblay
présenté par le Centre de la culture
produit par Cinéma 7 art
PIERROT
RÉALISÉ PAR GUY DESJARDINS
1976 35 mm. 122 min.

tnm Tel 861-0563
courez voir
le marathon
jusqu'au 12 juin
avec Jean-Pierre Chartrand
Robert Lalonde
Albert Millaire
une place
à l'esprit
olympique
Billets en vente maintenant

A la galerie nationale du Canada



La Galerie nationale du Canada, à Ottawa, présente depuis le 21 mai et jusqu'au 20 juin 1976, la première exposition en Amérique du Nord de l'œuvre du grand photographe français du XIXe siècle, Charles Nègre (1820-1890).

Deux collections importantes, l'une publique et l'autre privée, constituent l'essentiel de cette exposition qui compte 215 œuvres. La première, la collection de la Galerie nationale, comporte 110 photographies. L'exposition en présentera 49. La seconde appartient à M. André Jammes de Paris qui a généreusement prêté 161 photographies. Le reste provient du fonds de M. Joseph Nègre, parent de l'artiste.

L'exposition Charles Nègre, à laquelle le conservateur des photographies à la Galerie nationale du Canada, M. Jammes Borcoman, a travaillé durant plusieurs années, couvre la période commençant vers

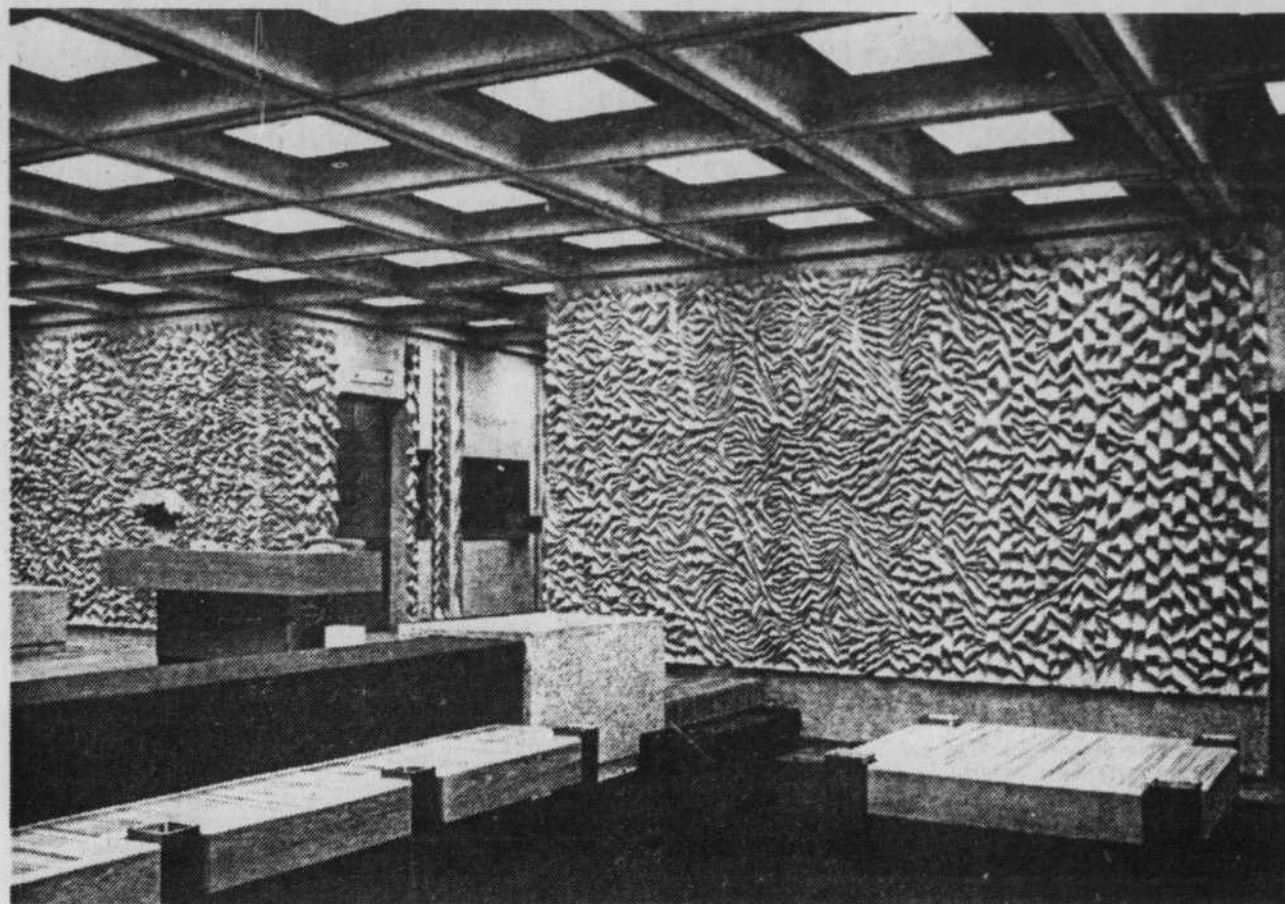
Charles Nègre

1850 et se terminant en 1870. On pourra y voir des épreuves sur papier salé exécutées par Nègre, certaines héliogravures, montrées pour la première fois au public à l'Exposition universelle de Paris en 1855 et réalisées selon le procédé que Nègre avait commencé de mettre au point en 1854, de même que l'une des plaques d'acier héliogravées.

En 1839 environ, Charles Nègre apprend les rudiments de la peinture historique à l'atelier de Paul Delaroche à Paris, puis il étudie quelque temps à l'atelier du grand peintre néo-classique Ingres. Appartenant à la première génération de peintres devenus photographes, Nègre débute avec la daguerreotypie (l'un des tout premiers procédés photographiques, inventé par Daguerre en 1839), au milieu des années 1840, mais il adopte le procédé au négatif de papier dès 1849. Même si au départ Nègre conçoit ses photographies comme des études pour ses peintures (portraits, paysages et tableaux historiques), il ne tarde pas à reconnaître la valeur de la photographie en tant que moyen de création iconographique. Ses photographies de scènes de marché et de gens sur les quais de Paris (1851) se rangent parmi les premiers instantanés que l'on ait réalisés sans pose. L'exposition présentera des exemples de ces diverses sortes d'œuvres, de même que certaines images tirées d'un album décrivant les paysages, les habitants et les monuments architecturaux du Midi de la France.

Étant donné l'instabilité des sels d'argent, Nègre avait conclu après 1854 que l'avenir de la photographie allait être assuré par l'utilisation de l'encre d'imprimerie pour une production massive et bon marché d'images permanentes. Après 1863, Nègre retourne s'établir dans le Midi et, à cette période, sa principale production photographique se partage entre des commandes de portraits, des vues touristiques de la Côte d'Azur, et le travail monumental de faire 64 héliogravures à partir des photographies prises pour l'étude géologique de la mer Morte par le duc de Luynes, exemples que l'on pourra admirer dans l'exposition d'Ottawa.

Un Journal illustré de huit pages (50), qui accompagne l'exposition, comprend un essai de M. James Borcoman, d'autre part, vient de paraître un livre entièrement illustré comportant 215 notices (au Prix de \$15.00) également préparé par M. James Borcoman, qui constitue la première étude exhaustive de l'œuvre photographique de Nègre. (On peut se procurer les deux publications en écrivant aux Musées nationaux du Canada, Services du Marketing, 491, rue Bank, OTTAWA (Ontario) K1A 0M18).



Constructions de Mario Mérola au Musée d'art contemporain

par
JULES ARBEC

Si l'art doit être gratuit au départ, certaines de ses manifestations prennent pourtant un caractère plus fonctionnel que d'autres compte tenu de la dimension des œuvres, des techniques utilisées ou simplement de leur environnement. C'est ainsi que la murale jouit d'un statut particulier qu'elle présente. La pratique de cet art soulève toute la notion d'intégration de l'œuvre dans notre environnement immédiat et le sort de plus en plus important que l'on lui réserve dans notre architecture contemporaine ou à l'intérieur de projets d'urbanisme par exemple.

Dans cette perspective, Mario Mérola présente au Musée d'art contemporain son expo de murales et tente de dédier du même coup les problèmes multiples qui sont liés à l'exercice de son art. Cette exposition est d'abord didactique puisqu'elle retrace la trajectoire de l'artiste depuis 1950. Plans, croquis et maquettes font saisir les différentes étapes de cette production. Ces éléments d'information renseignent aussi sur les phases qui marquent la réalisation de ces œuvres et permettent d'apprécier davantage les travaux exposés. Malheureusement, ces œuvres ne sont pas dans le contexte architectural pour lequel elles furent créées ce qui nous empêche d'en bénéficier pleinement. Ainsi aurait-on pu suppléer à cette lacune par l'aménagement d'un contexte ambiant qui aurait atténué la fadeur de cette présentation.

Cette remarque ne me semble pas désobligeante car elle rejoint les préoccupations même de Mérola qui fut toujours un ardent défenseur de l'intégration des arts à l'architecture. Selon ses conceptions, la murale ou le bas relief doit faire corps avec l'environnement architectural et non se limiter à un rôle de complémentarité qui réduirait les œuvres à de pures "bébelles" décoratives. Cette cohésion suppose donc, au départ, une collaboration intime entre artistes et architectes pour en arriver à un travail vraiment homogène.

Un coup d'œil sur la production de Mérola suffit pour réaliser l'interdépendance de ces deux disciplines. L'aspect structurel de ses premières maquettes constitue un fil conducteur qui jalonne toute son œuvre. Pour Mérola, structure ne veut pas nécessairement dire rigidité mais plutôt cette souplesse qui serait assurée par des couleurs chaudes auxquelles l'artiste fait appel. Ce jeu chromatique prendrait la forme de variations infinies à partir d'un seul thème car, pour l'artiste, murale et musique semblent relever d'une même conscience esthétique.

C'est pour cette raison que le cadre formel prend ici toute son importance. Ainsi, l'amplification des horizontales et des verticales forme une véritable trame à l'intérieur de laquelle Mérola articule tout son langage plastique. Qui dit trame dit aussi tissu et texture. Sur ce plan, Mérola nous donne sa pleine mesure par des techniques qu'il ne cesse de perfectionner. Ainsi obtient-il des effets de texture douce et veloutée qui nous incitent presque à un contact tactile, sans doute par l'apparent relief que l'on peut constater, même dans ses premières œuvres bidimensionnelles. On avait déjà là en puissance cette exploitation spatiale beaucoup plus poussée que l'on remarque dans ses plus récentes œuvres. Partant d'un style monolithique et même pictural, Mérola s'est orienté vers une facture de plus en plus souple et dédagée en insistant de plus en plus sur la consistance plastique de ses œuvres et les effets architectoniques et sculpturaux qui s'en dégagent.

Ces résultats sont obtenus par l'agencement d'unités modulaires dont la disposition crée dans l'œuvre un rythme donné par l'alternance des temps forts et faibles qui viennent dynamiser tour à tour la surface de ses murales.

Cette construction linéaire ou cubique s'intègre admirablement à notre architecture contemporaine comme on peut le constater avec la murale de la station de métro Sherbrooke.

Mais cette œuvre dégage pourtant une certaine froideur qui lui donne un caractère anonyme, sans doute à cause de l'éclairage auquel elle est soumise. Mérola me semble beaucoup plus sensible dans ses murales en bois polychrome dont on peut voir des exemples intéressants à l'Institut d'hôtellerie. Ce sont là ses derniers travaux dans lesquels il manifeste une souplesse et un sens dans l'harmonisation de ses modules qui était moins évident par le passé. Grâce à l'utilisation de différentes essences de bois, par exemple, Mérola donnera à ses surfaces une modulation qui joue certes dans la deuxième dimension tout en accordant aux œuvres une présence que nous donnerait une sculpture. L'artiste a aussi innové en créant des modules interchangeables qui permettent une modification de la structure globale de la murale ou de ces diverses sections. Cette transformation permet donc d'adopter plus adéquatement l'œuvre à son environnement et d'y faire jouer pleinement son rôle.

Le grand mérite de Mérola est sans aucun doute d'avoir créé des œuvres qui, se suffisant esthétiquement et plastiquement à elles-mêmes, s'adaptent d'autant mieux au contexte dans lequel elles sont placées.

A lire entre les lignes

■ Dionysos, London, XDEF-125

Les groupes québécois ont de gros problèmes à construire de bons disques: l'expérience y est sûrement pour quelque chose. Le "son" de Dionysos se retrouve difficilement sur ce disque. Il faut beaucoup les aimer en spectacle pour se payer les deux faces. Par moment, on croirait presque entendre un long-jeu français, surtout avec Chanson sans "our" et avec T'attends ton train. Dans Réveil, on retrouve dans la voix de Paul-André Thibert, les intonations de Jerry d'Offenbach, et partout cette voix domine un peu trop, laissant peu de place à la musique. Les textes offrent une certaine originalité, parce que plutôt que de se lancer dans de grandes théories intergalactiques comme on le fait de plus en plus ici, Dionysos (si je ne me trompe) raconte, souvent avec humour, les chemins parcourus par les membres du groupe depuis deux ans. C'est-à-dire, à partir du moment où ils ont cessé d'être Dionysos. Leur retour sur les scènes du Québec, laisse croire que la musique québécoise a des chances de survie, inexistantes auparavant.

■ Luc Cousineau, Les disques Airedale LUL 500

Une nouvelle étiquette est née (Airedale): musique instrumentale de calibre international, dit-on sur le communiqué de presse. Quand, au Québec, il est fait mention de qualité internationale, je m'inquiète toujours un peu, parce qu'on a l'habitude de confondre avec facilité. Et la musique instrumentale peut tellement rapidement tomber dans le ridicule. Sur la première face de ce disque, de Luc Cousineau, deux pièces (La première fois et surtout Pour elle) étonnent par leur solidité et leur sobriété. Dans Valse de la Baie James II, la flûte d'adul Al Khabyr Sayd apporte une densité à cette musique qui frole toujours le commercial et y tombe irrémédiablement plus le disque se dessine. Pourtant, des noms comme celui de Denis Farmer, André Angelini, Red Mitchell s'y retrouvent... Un très belle pochette quand même.

■ Ovilta, Pass-moi un Québec... Gamma GS-220

Retenez-moi avant de faire

un malheur... restons dignes et expliquons-nous: tous les clichés, les vieilles recettes pour faire un succès commercial sont utilisés; on me reparlera un autre jour, s'il-vous-plait, de la musique comme phénomène culturel québécois. Dans ce cas-là, j'aime mieux aller voir ailleurs, ce qui se fait.

■ Ravi Shankar, Music Festival from India, A&M SP-22007

Ravi Shankar, au début de sa carrière en Occident, avait posé quelques gestes pour rendre la musique indienne accessible. Il avait fait un disque, entre autre, avec Ménuhim, trouvant ainsi une liaison sûre avec le monde occidental. Maintenant que sa musique est appréciée de la jeunesse européenne et américaine, il poursuit sa mission presque évangélique en introduisant ses auditeurs aux divers instruments et aux différents styles utilisés en Inde. Une vingtaine de musiciens jouant des pièces d'inspiration religieuse pour la plupart, accompagnés par un chœur modulant les textes d'une façon qui rappelle le chant arabe. La présence de ce chœur, assez récente, chez Shankar, apporte un nouveau relief au monde oriental.

■ Collin Walcott, Cloud Dance, Polydor ECM 1062

Ici aussi du sitar (Collin Walcott); avec John Abercrombie à la guitare, Dave Holland à la basse et Jack De Johnette à la batterie. Ce n'est peut-être pas la musique traditionnelle indienne, mais la présence du sitar réchauffe suffisamment ces pièces de jazz pour en faire une belle et grande chose. Une merveille.

■ Shawn Phillips, Rumples-titskin's Resolve, A&M SP-1582

S'il est une chose inépuisable, c'est bien le talent de Shawn Phillips. Ces douces mélodies modulées par une voix vraiment utilisée comme un instrument, ces textes apportant, d'une plage à l'autre, une sagesse comparable à celle du I Ching, tout concourt à faire de chacun des disques de Phillips une nourriture substantielle.

Early Morning hours est peut-être la chanson qui ressemble le plus au style habituel de cet américain qui est passé maître dans l'art de la guitare. Dans des pièces comme Today, le fan que je suis regrette un peu l'utilisation de la batterie qui fait par trop "moderne". Une phrase de Early Morning Hours: "Vaut mieux rester humble que de pontifier..." dit un peu le ton de cet album qui pose un regard sur notre monde et donne des clés possibles de survie mentale. Sans jamais perdre de vue la nécessité d'une grande simplicité.

■ Gentle Giant, Interview, Capitol ST-11532

Gentle Giant connaît une vénération, au Québec, qui n'a pas d'égale, sauf peut-être Genesis. Dans les deux cas, la musique propose une recherche intellectuelle qui ne prétend pas plaire à la multitude, dont je suis. La première face d'Interview conduit, à mon avis, à une suffocation presque insupportable. La seule qualité que je puis reconnaître, c'est un sens de la diversité et du théâtre capable d'être apprécié d'une façon... toute intellectuelle. Il y a bien I lost my head, à la fin, qui a réussi à me faire plier le genou...

■ Patti Smith, Horses, Arista 4066

Le nouvel androgyne de la musique rock: Patti Smith (une femme). L'angoisse portée à bout de bras, le terrifiant, les noeuds dans la gorge, le surréalisme des textes confrontés à l'existentialisme d'une voix. Dans Land, Patti Smith cultive l'obsession qu'elle transcrit par un rythme saccadé et on a l'impression, au début du morceau, de se retrouver en plein rêve paranoïaque. Impressionnant.

■ Garfield, Stange Streets, Mercury SRM-1-1082

Un premier album d'un groupe de Toronto qui, tout en n'ayant rien à voir avec Patti Smith au niveau du style, recrée cette même impression d'intense émotion projetée par la voix chevrotante de Garfield French. Délicieux.

■ Maxophone, U.A. PA-7002

Un disque fait par les Italiens qui se sont mis à la mode anglaise. En plus de chanter en anglais, Alberto Ravasini a tout à fait le style de voix de Richard Davis de Supertramp. La musique, par ailleurs, est d'une densité beaucoup plus recherchée, à tendance symphonique. Une autre très belle découverte, dans le gargonilli des nouveautés.

■ King Fish, Round Records, RX-LA 561-G

Une magnifique pochette représentant Neptune, un nouveau groupe annoncé à grand renfort de publicité et... niet. Cinq musiciens qui imposent leur style à tour de rôle, surtout avec du country, mais...

■ Barry Melton, The Fish, A & M PA-602 G

Un rock doux sur la première face qui s'endurcit une fois le disque tourné. Sympathique, sans que je sois arrivée pourtant à m'y mettre vraiment.

■ Sweet, Give us a wink, Capitol, ST-11496

Du hard rock bien balancé qui donne envie de se lancer, à toute vitesse, sur des patins à roulettes ou une invention du genre. Un petit bout de guitare à la Peter Frampton et des tonnes qui font penser, bien sûr, à Zeppelin. Une batterie dont le son rentre dans le ventre.

■ Guthrie Thomas, Lies and alibis, Capitol ST-11519

Ringo Starr à la batterie et une chanson aussi, Band of



steel, composée par le même bonhomme qui, pour l'occasion, s'est déguisé en cowboy. Fortement influencé par Bob Dylan ce Guthrie Thomas, mais sans cette force au niveau des textes. Une voix plaintive qui défile des aventures d'amoureux déchu qui finissent sur de "méchantes" histoires de coïté. La deuxième face, plus dépouillée, convainc mieux.

■ David Pomeranz, Arista, AL 4053

David Pomeranz a trouvé l'idée géniale d'écrire des chansons d'amour et, bien sûr, la fille a ce petit quelque chose que personne d'autre n'avait avant elle (High Together); Greyhound Mary rappelle Cat Stevens et tout le disque a un petit côté larmoyant propre à la chanson sentimentale.

■ Venus Fly Trap, Simon Park, EMI ST-6442

Vous connaissez ma prédilection pour les disques de musique instrumentale d'un certain genre. Plus sobre que Michael Quatro et que Reverber, Simon Park a quand même eu le malheur de commettre cette chose un peu collante, pour ne pas dire guimauve. En plus, une chanson de Dylan et une de Bowie, version instrumentale: l'horreur!

■ Michael Pinder, The promise, Threshold TSH 18

Le premier disque solo de Pinder, du célèbre Moody Blues. On a threshold of a dream est bien loin derrière: il n'en reste plus, chez Pinder, que le mystère, dans les textes, d'un monde à l'image de Stonehenge, des pyramides égyptiennes et de ce crystal organique qui orne la pochette. The seed est la seule pièce à recréer l'atmosphère d'antan. Pour ceux qui croient encore à la magie de la parole.

■ Babe Ruth, Kid's stuff, Capitol ST-11515

À chaque écoute, j'ai tenté désespérément de trouver la ressemblance de Babe Ruth: indéniablement, le groupe en rappelle un autre et la voix de Berne Marsden a un petit quelque chose de déjà vu. Si ça ressemble à quelque chose, ça prouve que Babe Ruth a une certaine consistance. Et en effet, le groupe travaille à un rock tout à fait agréable qui aurait valu qu'on s'y attarde plus ici. Si jamais quelqu'un trouve la réponse à mon angoisse, faites-le moi savoir...

■ Groundhogs, Crosscut Saw, U.A. UALA-603 G

Groundhogs ne compte plus ses productions en blues-rock. Et encore une fois, leur travail est remarquable en son genre. Surtout par ses effets sonores plus bizarres les uns que les autres avec derrière, la guitare et la voix de T.S. Mc Phee qui continue son chemin, sans se faire déranger.

■ The Troggs, The Trogg Tapes, A & M PA-551

Une voix languoureuse, chuintante, "sexy" même et des textes de "Don Juan", sur de très bons rythmes de rock.

■ Mya, Goldfish Records, GOLP-2

C'est bizarre comme toutes les femmes qui font de la chanson, la pensent de façon similaire. En tout cas, on n'y retrouve jamais de heavy rock: une communauté de pensée, d'être à laquelle vient se rallier Mya.

■ Fools Gold, Arista ML 5500

Une bande de "pinceux de cordes" qui ont beaucoup de gueule... vraiment beaucoup. Quelques chansons de Dan Fogelberg qui avait laissé sa marque avec Captured Angel.

"Le Monde Innocent" de
Ludo Pollak
du 2 au 12 juin

Atelier
J. LUKACS

1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361

Lun. au Sam. de 9:30 à 17:30 h.
Ouvert le dimanche de midi à 16h

Importants tableaux et sculptures
CANADIENS ET EUROPÉENS

Ouvr 9 à 5 30
Samedi 9 à 5

NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ

Forme circulaire et lund

GALERIE DOMINION

Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada

1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Yves Rajotte
Oeuvres récentes
du 3 au 15 juin

Ouvr le dimanche de 13 à 17 hrs

galerie robert rouillier

1194 ouest, rue sherbrooke, montréal 842-8648

galerie robert rouillier
présente

LOTY BLANCHARD - GRAVURES
FERNAND SÉGUIN - SCULPTURES

Jusqu'au 12 juin

1370 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL H3C 1K8
TÉL. (514) 935-7565

ACADÉMIE de PEINTURE
S'adresse surtout aux artistes avec formation

ATELIER LIBRE
Sans but lucratif
DESSIN - CROQUIS - PEINTURE - CORRECTION
Avec modèle vivant

ACADÉMIE BÉLÉNGE ENR.
5002 Boul. St-Laurent, Montréal Qué. H2T 1R7
Tél.: (514) 279-6319

la galerie de la SALAMANDRE

peintures - sculptures - bijoux d'exclusivité

2118 rue BLEU (coin Sherbrooke)
11 h - 18 h (sauf lundi et mardi)
288-9475

Parmi notre choix de GRAVURES ORIGINALES

CINQ GRAVURES DIFFÉRENTES ET PLUS DE CHAQUE ARTISTE SUIVANT:

BASKIN CARZOU LEMIEUX
MAGNELL PICHET SAVOIE
SAXE SOULAGES TÊTREULT

DIX ET PLUS:
BRIANSKY DELAUNAY ESLE
GÉCIN GIGUÈRE HASEGAWA
LALIBERTÉ PELLAN PETIT ZAO-WOU-KI

VINGT ET PLUS:
ALVAR CLAVÉ FINI FRIEDLAENDER
MARKGRAF RIOPELLE TREMBLAY
ET AUTRES!

1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2180

atelier NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE

Jeux de la XXIIe Olympiade
Montréal 1976

Programme Arts et Culture

Les billets pour
"C'est pas d'ma faute"
sont en vente
aux comptoirs **TAS**

FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC

Poste:
DIRECTEUR DU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT

Tâche:
Sous la responsabilité du directeur général, la personne devra:

- assurer une présence active auprès des différents organismes régionaux;
- élaborer et réaliser des programmes de développement répondant aux objectifs prioritaires poursuivis par la Fédération de l'âge d'or;
- contribuer au développement des régions en accord avec la politique de développement de la Fédération;
- participer à la gestion générale de l'organisme;
- voir à l'implantation et à la coordination du programme annuel de formation;
- assurer une liaison particulière avec certains organismes;
- effectuer tout autre mandat relatif à la tâche.

Exigences:
— Connaissance générale du loisir et de l'organisme en particulier
— Capacité d'action polyvalente
— Capacité de travailler avec les personnes âgées
— Être âgé de quarante-cinq (45) ans minimum
— Posséder une bonne connaissance de la langue française et une connaissance pratique de la langue anglaise
— Posséder une automobile.

Salaire:
Le salaire sera établi selon les qualifications et les compétences des candidats. Toute demande sera traitée confidentiellement.
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre "curriculum vitae", avant le 12 juin 1976.

À Concours Directeur du service de développement
Fédération de l'âge d'or du Québec
a/s du directeur général
Monsieur Gérard Fraser
1415, rue Jarry, est
Montréal, Qué.

Tél.: 374-4700, poste 416

LA COMMISSION SCOLAIRE DE HUNTINGDON
OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste:

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Attributions caractéristiques:

- Rencontrer les élèves (individuellement ou en groupe). Leur administrer au besoin certains tests, voir à la rééducation et à la réadaptation;
- Assister et conseiller les administrateurs, enseignants et parents et leur communiquer les rapports appropriés;
- Participer à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire;
- Monter et tenir à jour le dossier des élèves de son secteur.

Qualifications requises:

- Maîtrise en psychologie et membre de la Corporation des Psychologues.

Traitements:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Début d'emploi:

Dès que possible ou au début de l'année scolaire 1976-77.
Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

La Direction Générale,
Commission Scolaire de Huntingdon,
C.P. 1090,
64, Châteauguay,
Huntingdon, P.Q. J0S 1H0

CEGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE NORD
recherche les servicesDIRECTEUR-ADJOINT
DE CAMPUS
(ENSEIGNEMENT)

ATTRIBUTIONS:

Le directeur-adjoint assiste le directeur et assume la responsabilité du secteur de l'enseignement.
En cas d'absence ou d'incapacité d'agir du directeur de campus le directeur-adjoint remplit les fonctions de directeur et assume les responsabilités.
Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
Il accomplit toutes autres tâches que lui confie son supérieur immédiat.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

Diplôme universitaire exigeant un minimum de 16 années d'études en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une discipline appropriée.
Cinq (5) années d'expérience pertinentes.

LIEU DE TRAVAIL:

Campus Mingan,
25 rue de la Vérendrye
Sept-Îles
(clenfile 350)

TRAITEMENT:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation, minimum \$15.515, maximum \$27.403.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

début août

FIN DU CONCOURS:

le 4 juin 1976

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
CEGEP Régional de la Côte Nord
275 boul. LaSalle
Baie Comeau,
Téléphone: (418) 296-2204

prière d'inscrire sur l'enveloppe le no. de concours qui est: 76-05-01.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROVENCHER
PROFESSEURS DEMANDÉS

Pour septembre 1976, la Commission Scolaire Régionale Provencher aura besoin de professeurs en:

- Cuisine de restaurant
- Confection textile (industrielle)
- Habillement et mode
- Électricité de construction
- Mécanique automobile
- Soudure
- Tôlerie industrielle
- Plomberie - Chauffage
- Ajustage mécanique
- Menuiserie d'atelier
- Construction
- Infirmière auxiliaire
- Agrotechnique

EXIGENCES:

- Diplôme d'études techniques ou l'équivalent reconnu.
- Trois (3) ans d'expérience industrielle pertinente.
- Autorisation d'enseignement (de préférence)

TRAITEMENT:

— Suivant la convention collective du personnel enseignant.

PROCÉDURES:

Toute personne intéressée doit demander une formule d'application à:

M. Georges Turcotte
Directeur de Personnel
497, rue Mgr Bruneau
Nicolet
Québec

Carrières et Professions

DENTISTE DEMANDÉ POUR

FORT-GEORGES
BAIE JAMES

- Sera basé à Fort-Georges (Hôpital de 42 lits).
- Desservira une population surtout autochtone des villages côtiers de la Baie James et Poste-de-la-Baleine.

- Équipe de 4 médecins et 1 dentiste.

— Durée de contrat: un an.

Qualifications requises:

- Détenir un doctorat et droit de pratique du Collège des Chirurgiens dentistes de la Province de Québec.

- Bilingue.

Pour plus de détails, adressez-vous à:

DIRECTEUR GÉNÉRAL,
HÔPITAL CHASHASIPICH,
FORT-GEORGES,
BAIE JAMES,
NOUVEAU-QUÉBEC,
J0M 1E0
TÉL.: 819-981-2844

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY

EST À LA RECHERCHE DE

Six (6) professeurs
en enfance inadaptée

pour enseigner à l'Institut Dorée à Franklin Centre. La clientèle scolaire est composée d'enfants semi-éducables de 6 à 16 ans et de quelques enfants souffrant de débilité légère, âgés de 10 à 12 ans.

Professeurs sont requis pour l'année scolaire 1976/1977.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 4 juin 1976, 16 h 30 au

SERVICE DU PERSONNEL
a/s Mlle Lorraine Ducharme
115, rue St-Charles
Valleyfield, Québec

MÉDECIN DEMANDÉ POUR

POVUNGNIKUK
BAIE D'HUDSON
NOUVEAU-QUÉBEC

Excellente occasion de connaître les régions éloignées du Québec et d'utiliser à fond ses connaissances médicales.

Rôle:

- Sera basé à Povungnituk mais visitera 4 villages côtiers de la Baie d'Hudson.
- Desservira la population Inuit du Nord de la Baie d'Hudson.
- Participera à la réorganisation des services de santé dans la région.
- Travaillera en étroite collaboration avec les infirmières des cliniques de chaque village.

Qualifications requises:

- Détenir un permis de pratique de la Corporation professionnelle des Médecins du Québec.
- Bilingue.

La durée de contrat est d'un an.

Pour plus de détails, adressez-vous à:

DIRECTEUR GÉNÉRAL,
HÔPITAL CHASHASIPICH,
FORT-GEORGES,
BAIE JAMES,
NOUVEAU-QUÉBEC
J0M 1E0
TÉL.: 819-981-2844

RECTEUR

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

On accepte les demandes et les nominations au poste de Recteur dont l'entrée en fonctions sera le 1 juillet 1977.

Le Recteur sera responsable de la direction et de la surveillance de toutes les fonctions académiques et administratives à l'Université.

La Laurentienne est une institution bilingue et fédérée. L'inscription est présentement de 2400 élèves à plein temps et de 3500 élèves à temps partiel. Les quatre facultés offrent des programmes de premier cycle en humanités, les sciences sociales, les sciences, le commerce, les sciences infirmières, l'éducation physique, le service social, et la traduction. On offre aussi quelques programmes de deuxième cycle en arts et en science, et un certificat en éducation et en génie.

Le Recteur doit avoir un excellent dossier universitaire en matière d'enseignement et de recherche, un talent reconnu en administration au niveau supérieur et être bilingue (anglais et français).

Les demandes ou les nominations ainsi que le résumé des qualifications et les noms de répondants seront traités de façon strictement confidentielle par:

Secrétaire,
Comité de sélection du Recteur,
a/s Cabinet du Recteur,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario.
P3E 2C6

Administrateur de Test

Le candidat retenu participera activement au recrutement d'employés, à l'évaluation et sélection de programmes.

Le candidat doit connaître le système français d'épreuves linguistiques y compris l'aptitude, le niveau électro-mécanique, langue, relations spatiales, matrices de progression, examens d'aptitudes administratives et dextérité générale. Instruments administrés, notés, évalués et présentés à une commission de recrutement avec statistiques, analyses et interprétation, afin de permettre à la commission de procéder à une programmation sélective de recrutement de candidats. L'Algérie sera le lieu d'emploi.

INSTRUCTEUR

Nous recherchons des enseignants qualifiés pour l'établissement d'une école d'enseignement technique et professionnelle en Algérie. Les candidats doivent posséder en plus des qualifications académiques, une expérience professionnelle minimale de 2 à 3 années. Les disciplines qui seront dispensées sont les suivantes:

- Métaux en feuille
- Fabrication des métaux
- Mathématiques appliquées
- Dessin industriel
- Physique appliquée
- Électronique
- Électricité
- Soudage
- Chimie

Tous les candidats doivent connaître le français couramment et être disposés à enseigner en Algérie. La GTE offre en plus d'un excellent salaire de base, une série entière d'avantages sociaux comprenant prime de travail extérieur.

On est prié de présenter un curriculum en anglais et en français à:

M. James Gardner
Sylvania Training Operations
400 Totten Pond Rd.,
Waltham, Mass. 02154, U.S.A.

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
D'INFORMATION JURIDIQUE INC.

requiert les services d'un:

CORRECTEUR D'ÉPREUVES

Le candidat devra posséder une expérience d'au moins 5 ans dans la correction d'épreuves et la préparation de copies.

Nous vous prions de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mlle Nicole Dumas,
C.P. 1000,
Succursale Côte-des-Neiges,
Montréal.

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS
OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS NUMÉRO: C-2/76

POSTE:

Directeur du bureau de Ville-Marie.

ENDROIT:

Ville-Marie.

FONCTIONS:

Assumer la distribution des programmes décentralisés de services sociaux spécialisés pour la zone de Ville-Marie.

EXIGENCES:

- Baccalauréat universitaire en service social ou en sciences humaines.
- Expérience de travail de deux (2) ans.
- Aptitudes à diriger une équipe de travail.
- Connaissances des services sociaux.

CONDITIONS:

- Selon la structure de rémunération des cadres du Ministère des Affaires Sociales.
- Bénéfices sociaux et autres conditions d'emploi des cadres du Centre de Services Sociaux du Nord-Ouest Québécois.

DISPONIBILITÉ:

Immédiate.

Adresser toute demande avant le 8 juin 1976, avec un curriculum vitae à:

Le Directeur général,
Le Centre de Services Sociaux
du Nord-Ouest Québécois,
282, 1ère Avenue Est,
Amos, Qué.

Postes aux relations publiques

Communiquer. voilà qui résume toute la fonction d'agents d'information que nous proposons.

Entretenir d'abord des communications internes: les recevoir, les développer, et les transmettre: vulgariser et adapter l'information à tous les paliers de l'organisation.

Assurer également les communications à l'extérieur de l'entreprise, au public en général, ainsi qu'à la presse. Elaborer des programmes de relations publiques et les appliquer. Conseiller la direction en matière de relations publiques.

Les qualités requises:

Un minimum de 2 ans d'expérience en relations publiques où en journalisme et une excellente connaissance du français. Le candidat devrait être prêt à voyager au Québec.

Le poste intéressera les candidats dont la rémunération se situe autour de \$14,000.

Lieu de travail: Québec ou Montréal

Veuillez adresser votre demande à:

Bell Canada
Centre de recrutement
601 ouest, rue Lagachetière
Montréal, Québec.

RESPONSABLE
DE SECTION

Dans le cadre de la mise sur pied d'un service de Recherche et statistique, la division de la Main-d'Oeuvre de l'Office de la construction du Québec requiert les services d'un responsable de section.

ANALYSE DU MARCHÉ
DU TRAVAIL

Le responsable de la section Analyse du marché du travail:

- élabore et participe à l'exécution de recherches portant notamment sur l'état du marché du travail, la main-d'oeuvre et les employeurs de l'industrie de la construction;
- assure le développement et l'analyse de la banque de données statistiques.

QUALIFICATIONS

Le candidat possède:

- une maîtrise en sciences sociales ou l'équivalent;
- un minimum de cinq (5) années d'expérience en recherche;
- une facilité de rédaction et de communication et
- a été responsable de la conduite d'enquêtes et de l'analyse du marché du travail.

Une expérience pratique du fonctionnement du marché du travail serait souhaitable.

La personne recherchée pour ce poste doit être prête à relever des défis, avoir l'esprit d'initiative et d'innovation et être capable de travailler en équipe.

RÉMUNÉRATION

Cette fonction intéresse la personne dont le revenu annuel se situe aux environs de \$23,000.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé avant le 8 juin 1976, à la:

DIVISION DU PERSONNEL
Office de la construction du Québec
3530 ouest, rue Jean-Talon
Montréal, Québec
H3R 2G3



Office
de la construction
du Québec

Voir autres Carrières et Professions,
en page 16

INSTITUT DOREA INC.

INFIRMIÈRES DEMANDÉES (3)

Pour clientèle d'enfants déficients profonds non ambulants, âgés de 7 à 17 ans, temps partiel régulier, 16 heures par fin de semaine.

Communiquer avec:

M. Laurent Paré,
Institut Dorea,
Franklin Centre,
Comté Huntingdon,
Tél: 514-827-2551

CENTRE HOSPITALIER COOKE

Accepté comme centre régional de médecine physique
DEMANDE

Un chef du service de physiothérapie

Nature de la fonction:

Coordonner et contrôler les activités relatives aux exercices, aux moyens physiques et à la thérapie dans le but d'assurer à des bénéficiaires le traitement de réadaptation prescrit.

Expérience:

Une expérience minimum de travail de 2 ans et de gestion de 6 mois.

Traitement:

\$12.059 à \$16.999 (en revision).

Formation:

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle spécialisé en physiothérapie.

Entrée en fonction:

Le plus tôt possible.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 juin 1976, à l'attention:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
CENTRE HOSPITALIER COOKE
3450, rue Ste-Marguerite
Trois-Rivières, P.Q.



RÉGISSEUR DES SPORTS SERVICE DE LA RÉCRÉATION

La Ville de Pierrefonds, d'une population d'environ 36,000 habitants, est à la recherche d'un Régisseur des Sports. Ce poste offrira un défi au candidat choisi qui sera appelé à seconder le Directeur du Service dans l'élaboration et l'administration du vaste programme de la récréation municipale. Les fonctions caractéristiques comprennent entre autres: la planification, l'organisation, la convocation et la tenue des réunions avec les groupes concernés ainsi que l'interprétation des règlements, politiques et objectifs du Service.

Exigences:

Entraînement au niveau universitaire ou une bonne expérience à un niveau de surveillance supérieure dans le domaine de la récréation. Une excellente connaissance du français et de l'anglais est souhaitable.

Traitement:

Selon l'expérience et la compétence.

Les postulants sont priés d'envoyer un résumé complet de leur formation, expérience et évolution de leur traitement à:

Mme G.T. Marceau
Directrice du Personnel
11,072 ouest boulevard Gouin
Ville de Pierrefonds

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)

en collaboration avec

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES INTER- GOUVERNEMENTALES DU QUÉBEC (MAIQ)

recrute pour septembre 1976

DES PROFESSEURS

ALGÉRIE:

Professeur de mécanique marine (Institut supérieur maritime) à Bou-Ismaïl.

Enseigner les cours théoriques conduisant au diplôme de l'École dans les matières suivantes: machines marines, conduite et entretien, thermodynamique, électrotechnique.

Posséder un brevet de mécanicien de marine (1ère ou 2e classe) ou/et un diplôme en mécanique marine d'un institut reconnu. Expérience en enseignement.

MALI:

Professeur d'électricité à Bamako

Niveau fin secondaire/début collégial.

Diplôme de l'Institut de technologie. Brevet d'enseignement et expérience de l'enseignement de l'électricité au secondaire ou au CEGEP.

RWANDA:

Professeurs à l'Université nationale du Rwanda à Butaré.

a) Poste en management: enseignement au niveau du baccalauréat et de la licence.

Maîtrise en administration avec spécialisation en management.

b) Poste en phytopathologie: enseignement aux futurs agronomes en phytopathologie, protection et amélioration des plantes.

Agronome avec, si possible, maîtrise dans cette discipline.

c) Poste en zootechnie: enseignement aux futurs agronomes en amélioration/psychologie animale.

Pour ces trois postes au Rwanda, l'expérience au niveau universitaire est requise.

Pour tous les cinq postes, une excellente connaissance du français est essentielle. La priorité sera donnée aux candidats possédant la citoyenneté canadienne.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae détaillé immédiatement au:

Conseiller en assistance technique
Direction des ressources humaines
Agence canadienne de développement international
122, rue Bank
Ottawa, Ont.

Agence
canadienne de
développement
international

Canadian
International
Development
Agency

CEGEP DE MATANE

Poste ouvert:

ENSEIGNANT en ÉCONOMIQUE

Qualifications requises:

— Diplôme de 1er cycle universitaire dans la discipline concernée

Début de l'emploi:

Fin août 1976.

Traitement:

Selon la convention collective des enseignants.

Candidature:

Par écrit, avant le 4 juin, à l'adresse suivante:

M. Georges E. Bouchard,
Secrétaire général,
Cégep de Matane,
616 avenue St-Rédempteur,
Matane, Qué.

PÉDIATRE

Bilingue de préférence

Ville de 20,000 habitants et desservant une population totale d'environ 70,000.

Nouvel hôpital de 250 lits avec une équipe médicale comprenant 35 médecins dont:

14 en médecine générale

1 interniste, 1 cardiologue

2 radiologues, 2 pathologistes

3 en chirurgie générale, 1 urologue

1 gynécologue, 1 orthopédiste

5 psychiatres, 4 dentistes

Le candidat doit être complètement qualifié et éligible pour l'enregistrement avec le Conseil Médical Provincial du Nouveau-Brunswick.

Envoyez toute demande au:

Directeur Médical
Hôpital Général Chaleur
Casier Postal "S"
Bathurst, N.B. E2A 4A4

SOCIÉTÉ DE RÉASSURANCE DES MUTUELLES-INCENDIE

Assurance risques agricoles

DIRECTEUR TECHNIQUE

Pré-requis:

— Connaissance pratique assurance-incendie, responsabilité, risques multiples et procédures de réassurance;

— Avoir le sens de l'organisation

Tâches:

Responsable souscription, réassurance, règlement sinistres. Établir normes pratiques société de réassurance vs mutuelles locales.

Faire parvenir demande et curriculum vitae, au plus tard le 14 juin, à:

Fédération des Mutuelles-Incendie,
C.P. 2502,
Terminus postal,
Québec, P.Q.



collège
de la Gaspésie

PROFESSEUR EN ASSISTANCE SOCIALE

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche d'un professeur en assistance sociale à temps complet.

QUALIFICATIONS:

— Diplôme universitaire de 1er cycle au minimum, en service social.

— Quelques années d'expérience pertinente de préférence.

SALAIRE:

— Selon la convention collective.

Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au:

SERVICE DU PERSONNEL
COLLÈGE DE LA GASPÉSIE
C.P. 590
GASPÉ, QUÉ.
G0C 1R0



ENSEIGNANTS

Vivez une expérience d'échange et de solidarité en participant à un programme de coopération en Afrique franco-phonie.

En collaboration avec les ministères de l'Éducation Nationale de l'Algérie, du Tchad et du Togo, nous recherchons des PROFS DE MATHS-SCIENCES (30) POUR LES SECONDAIRE III, IV, V ET LE COLLÉGIAL I.

DÉPART: fin août 1976.

Pour informations:

CONDITIONS:

Logement fourni

Salaire mensuel minimum garanti: \$300.

Allocation mensuelle conjoint(e): \$200.

Allocation mensuelle par enfant: \$40 à \$60 selon l'âge

Allocation d'installation

Indemnité de retour de \$1175 par adulte et la moitié pour chaque enfant

Assurances vie - santé - invalidité payées

Pour un couple avec enfant, ceci représente l'équivalent d'environ \$10,000/année.

Pour information: Pierre Vaillancourt,
SUCO MONTRÉAL
4824, Côte-des-Neiges,
Montréal
Tél.: 735-4561

COMPTABLE SÉNIOR INDUSTRIE - CONSTRUCTION

Notre client, une société québécoise de réputation internationale dans le domaine de la construction industrielle recherche un RIA ou CGA ou équivalent, possédant plusieurs années d'expérience en comptabilité générale.

Le titulaire sera responsable de l'ensemble de la fonction Comptable au siège social à Montréal y compris les comptes payables et recevables, les coûts reliés aux matériaux et à la main d'œuvre, les transferts de fonds et autres activités bancaires. Il aura également à s'occuper de l'ensemble des activités reliées à la comptabilité générale.

Le candidat idéal a acquis trois (3) ans ou plus d'expérience pratique dans le domaine de la comptabilité générale de préférence reliée au secteur de la construction et démontré les aptitudes personnelles pour éventuellement assumer des responsabilités plus importantes au sein de la société.

Le bilinguisme est essentiel et le salaire sera en fonction de l'expérience du candidat. Si intéressé veuillez communiquer confidentiellement avec G. Maurice Gilbert.



G. MAURICE GILBERT & ASSOCIÉS

400 ouest, boul. Dorchester, Suite 902,

Montréal, Québec. H2Z 1V5,

Tél. (514) 861-9457

Conseillers en Orientation et Ressources Humaines



LA COMPAGNIE MINIERE QUÉBEC CARTIER

UN AVENIR SÛR, PROSPÈRE...

La compagnie minière Québec Cartier requiert pour Gagnon et Mont-Wright:

SUPERVISEUR - SERVICE DE LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Poste à Fermont

Dirigera un groupe de conseillers en prévention d'accidents dans le district d'exploitation au Mont-Wright. Il devra conseiller la direction dans le domaine de la prévention des accidents, élaborer différentes mesures de sécurité au travail, des programmes visant à l'absence de risques d'accidents au travail, évaluer les conditions de travail, procéder à des inspections des installations, identifier les risques et faire les recommandations susceptibles d'apporter des corrections aux situations dangereuses.

Expérience du domaine de la prévention des accidents industriels absolument requise. Les candidats doivent être bilingues et capables de rédiger des rapports et s'exprimer aisément.

CONTREMAÎTRES ÉLECTRICIENS

Surveille et coordonne le travail des électriciens et apprentis-électriciens, chargés de la réparation et de l'entretien d'installations industrielles, circuits CA et CC, sur des foreuses rotatives, pelles mécaniques et les organes électriques de véhicules tels que camions de 150 tonnes, chargeuses mécaniques, etc. Il doit aussi s'occuper de l'entretien et de la réparation des installations de transport et de la distribution d'électricité à haute tension, soit 34.5 KV et 7.2 KV. Préférence sera donnée aux diplômés en technologie électrotechnique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

CONTREMAÎTRES MÉCANICIENS (VÉHICULES À MOTEURS DIÉSEL)

Surveille et coordonne le travail des mécaniciens et apprentis-mécaniciens automobilistes, qui s'occupent de réparer les véhicules tels que camions lourds de 150 tonnes, (avec moteur GM-Diesel), bulldozers, chargeuses mécaniques, etc. Il doit aussi lire et interpréter les plans. Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

CONTREMAÎTRES DE MÉCANICIENS D'ENTRETIEN

Surveille et coordonne le travail de mécaniciens, apprentis-mécaniciens, soudeurs, hommes de service en lubrification qui s'occupent de réparer, ajuster, démonter et d'entretenir le matériel mécanique tel que les foreuses rotatives, foreuses à percussion, chargeuses mécaniques, etc.

Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique possédant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

CONTREMAÎTRES AU CONCENTRATEUR

Surveille et coordonne le travail d'ouvriers qui s'occupent de réduire le minerai par concassage, broyage et autres procédés du même genre. Un ordinateur contrôlera tout cet équipement. Le candidat doit avoir quelques années d'expérience dans la surveillance dans ce domaine. Il relève du contremaître général.

CONTREMAÎTRES À LA MINE

Ayant quelques années d'expérience dans la surveillance aux mines à ciel ouvert, aux carrières ou aux gros chantiers de construction. L'équipement lourd tel que foreuses électriques, pelles mécaniques électriques, camions de production de fort tonnage, bulldozers et niveleuses, doit leur être familier. Excellentes possibilités d'avancement pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Excellents avantages sociaux, allocation nordique de \$150.00 par mois pour les personnes mariées et de \$135.00 par mois pour les célibataires. Les facilités de logement, services publics et éducatifs, sont disponibles à la nouvelle ville de Fermont et à la ville de Gagnon. Frais de déménagement payés.

Les interviews auront lieu dans les principaux centres urbains de la province.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au:

COORDONNATEUR DE L'EMBAUCHAGE
LA COMPAGNIE MINIERE QUÉBEC CARTIER
PORT CARTIER, COMTÉ SAGUENAY
QUÉBEC

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

• Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
 • Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
 • L'heure de tombée est indiquée pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
 Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
 Toute erreur doit être signalée immédiatement.
 S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCASTRÉES

844-3361

• Chaque parution coûte \$4.25 le pouce
 • L'heure de tombée est indiquée pour le lendemain
 • Il n'y a pas de frais pour les illustrations

Voir autres Annonces Classées,
 en page 19

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT

Rue Roskilde

Superbe cottage détaché, complètement rénové, 9 pièces, 2 salles de bain, planchers noyer, Pas d'agent.

Information: 274-7875

STE-AGATHE SUD

Magnifique chalet suisse, proximité d'un lac, et des centres de ski. Sur domaine aménagé 9 pièces, meublé style chalet. 4 chambres, 2 salles de bain complètes et deux (2) foyers. Aussi:

Voilier de 13' et pédalo. Demi-sous-sol aménagé pour location possible. Prix: \$66.500, sans intermédiaire.

288-9216 ou 1-819-326-3004

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

OUTREMONT

Édifice à bureaux de prestige. Ancienne école entièrement reconstruite en 1974. Trois étages de 4774 p.c.a. chacun, plus une mezzanine (664 p.c.a.). L'édifice occupe la demi d'un vaste terrain: 30 places de stationnement. Chauffage électrique, climatisation centrale, insonorisation poussée; le décor est contemporain. L'ensemble est en tout point impeccable. Revenu annuel: \$94.860.

André B. Thomas, 731-6307, rés: 866-9641, bur.

TRUST GENERAL, courtiers

31-5-76

TERRAINS À VENDRE

CANTONS DE L'EST: Terrains boisés bord grand Lac Brompton, 75', 100', 100', très profonds, site paysager, chemin ouvert à l'année, 2 heures de Montréal. 819-845-2155 30-5-76

STE-LUCE-SUR-MER: Comté Rimouski, site panoramique, 800.000 pieds carrés dominant la mer et le village, 729-6696 ou inter: 1-514-729-6696 30-5-76

LES ÉBOULEMENTS

Comté Charlevoix

Superbe terrain environ 2.000.000 p.c.a. situé sur domaine niveau du fleuve, boisé ou non, vue magnifique. Tranquillité.

Tél: 1-418-683-4229

21-6-76

APARTEMENTS À LOUER

"ST-ANDREW'S TOWER"

1432 Rue de la Montagne

DISPONIBLES

Bachelors très spacieux, grands studios.

Venez voir et comparez.

• Système de contrôle individuel pour chauffage et air climatisé • tapis mur à mur • grand balcon et rideaux-soleil • poêle et réfrigérateur de marque G.E. • salle de bain en céramique • électricité payée.

Avantages sur les lieux, promenade de l'Arcade, boutiques, restaurant, magasin d'alimentation, piscine, terrasse, sauna, stationnement, bureau de location sur les lieux, du lundi au samedi incl. 12h. p.m. à 6h. p.m.

288-3898

7-6-76

RIDGEWOOD, 4½, meublé. Libre à partir du 15 juin. \$325. Tél: 277-3289 31-5-76

BOUL. ST-MICHEL, coin Mont-Joli, luxueux immeuble avec piscine, appartements libres le 1er juillet 1976. \$150, 3½, \$175, 4½, \$210. Appelez: 324-3199 ou 844-2661 31-5-76

APARTEMENTS À SOUS-LOUER

COTE STE CATHERINE-VICTORIA, 5½, chauffé, cuisinière et frigidaire, ainsi que taxe d'eau inclus. \$250. Tél: jour 737-3700, fin de semaine: 256-9650. 31-5-76

AMEUBLEMENT À VENDRE

MOBILIER DE SALLE À MANGER de style "Tudor", très ancien, comprenant 9 morceaux en chêne bianchi. Excellente condition. \$950. Tél: 729-8298. 31-5-76

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaque. 207 Beaulieu Est. Tél: 276-9067, ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

ANIMAUX

BERGERS ALLEMANDS: chiots enregistrés, "pedegree", élevage de qualité sur lignées importées. 487-6078. 2-6-76

CHIENS COLLIE PUR SANG, Enregistrés, 8 semaines sable et blanc. \$200. Tél: 1-819-843-6372. Après 6h p.m. 30-5-76

ANTIQUITES DEMANDÉES

Absolument besoin toutes sortes de meubles, aussi porcelaine, lustres, tapis orientaux, bijoux. 374-1224. 1-7-76

ANTIQUITES À VENDRE

PARTICULIER vend belle armoire française ancienne, (18e siècle). 849-2986 après 5 h. p.m. 31-5-76

vaisseliers, armoires, bonnetières, lave-mains, tables, coffres, sculptures antiques, meubles restaurés de collectionneur. Aussi divers articles à liquider. Tél: 1-514-562-6983, à Lachute. 31-5-76

MEUBLES CANADIENS AUTHENTIQUES

Armoires, bahuts, bonnetière, tables, chaises, etc. Acceptons décapage, finition. "Le Bers", 393 boulevard Laurier, Belloil. Mardi à vendredi, 17h à 19h, samedi et dimanche 12h à 19h. 7-6-76

ARTICLES À VENDRE

PAIRE DE DRAPERIES 60" x 95", valence 11 pieds x 3" x 16" long. Couleur or antique; tapis "Harding" 3x6 verges, couleur or; polisseuse G.E. 2 brosse; lessiveuse-essoreuse "Simplicity" 1 an d'usage; mobilier salon 2 morceaux-vert. Tél: 256-6855 1-6-76

ASSOCIÉS DEMANDÉS

ASSOCIÉS DEMANDÉS avec capital pour agrandir une librairie. Tél: 430-2921. 5-6-76

AUTOS À LOUER

VOITURE EUROPÉENNE pour location à long terme. Contactez: Armand à 933-3675. 1-6-76

LOCATION: Fort Chambly Automobile. Prix en dessous de toute compétition, pour toutes marques de voitures, 2 ans, 3 ans, location nette. Int: 658-6623 Serge ou Raymond 1-6-76

AUTOS À VENDRE

FORSCHÉ 911 E. coupé, jaune, 1970, comme neuve, équipée. Vente privée. Jour: 748-7590. 2-6-76

RAMBLER 1968, en excellente condition, radio, très propre, pas de rouille, radiateur neuf, automatique. \$400. Tél: 387-3265 1-6-76

BATEAUX-MOTEURS-YACHTS

VOILIER 22 pieds, habitable, 4 couchettes, fibre de verre, bien équipé, sacrifié cause départ. Soir: 525-7462. 31-5-76

BATEAU, TROJAN 1975, 44 pieds, tout en fibre de verre, "Sport Fisherman Sedan" 2 moteurs Diesel 903 Cummings, équipements électroniques, radars, radios, air climatisé, Delco 7.5 K. etc. A vendre pour cause de santé. Téléphone: (418) 682-5800, (418) 688-3328, (418) 682-3688. 4-6-76

BUREAUX À LOUER

place de ville



BUREAUX PRESTIGIEUX À LAVAL

Au cœur du centre-ville de Laval face à l'hôtel de ville.

• Facilement accessible par les autoroutes Laurentides et Mirabel.
 • Près des grands centres d'achats régionaux tels que Hypermarché, Carrefour Laval, Centre Laval.

• Vaste stationnement.
 • Des commodités inégalées à des prix de location des plus attractifs.
 • Tous services inclus.

OCCUPATION IMMÉDIATE

Commission assurée aux courtiers

332-3738

(R. Caron)

CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavares, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Semaines: vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-6-76

COURS PRIVÉS

LANGUE CHINOISE par professeur natif, ayant discipline linguistique, et expériences en Chine et au Canada. 527-5769. M. Yu. 31-5-76

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél: 725-2321 30-5-76

ÉDUCATION

PROFESSEUR DE FRANÇAIS langue seconde, niveau secondaire école privée. Envoyer votre curriculum vitae au Directeur des Études Générales, 4840 St-Kevin, Montréal. 31-5-76

Spécialiste en Français pour tous les niveaux partant du jardin d'enfants au 6e degré, demandé pour une école privée de jour. Pour l'année scolaire 1976-1977. Enseignant du Français langue seconde, à Montréal et Laval. Doit être diplômé du Québec, ou éligible pour permis. 735-3377. 31-5-76

À VENDRE

GARDERIE MATERNELLE S'adresser à: Dossier 323 Le Devoir C.P. 6033 Montréal H3C 3C9 30-5-76

ENTREPRENEURS

MENUISIER et apprenti, expérience en rénovation, neuf, banlieue ouest, 684-4886. 3-6-76

TRAVAUX DE PEINTURE intérieurs-extérieurs, et pose de papier peint. Finition soignée. Prix raisonnable. Tél: 620-0468 J.N.D.

CONSTRUCTION M.E.C. INC. Entrepreneur général, nous construisons sur votre terrain selon vos spécifications, aussi, agrandissements et rénovations. Tél: 636-1143 7-6-76

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressement planchers, fondation tuyaux. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf garantie. Assurance Service 24 heures. Tél: 388-2137. 689-2547 J.N.O.

ÉQUITATION

MANÈGE ST-MARC: A St-Marc-sur-le-Richelieu, cours d'équitation pour débutants, intermédiaires et avancés. 2 professeurs. Pas plus de 6 à la fois. Grand manège intérieur. Tél: 584-3384 (saps frais Montréal, Belloil, Boucherville) 1-6-76

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

À LOUER POUR BUREAUX, COMMERCES, INDUSTRIES

— En tout ou en parties
 — 2 étages de 4.000 p.c.a. chacun
 — climatisé, électricité 550
 — chambres froides
 — facilités de stationnement
 — près de l'Acadie et Henri-Bourassa et autoroute du Nord.
 — Occupation immédiate.

331-7520

8-6-76

FERMES À VENDRE

AYERS CLIFF, 185 acres, bâtiments, maison presque finie, vues, ruisseau, \$55.000. Tél: 271-4235. 31-5-76

BUREAUX À LOUER

PLACE DE VILLE offre 200.000 pieds carrés d'espaces de bureaux répartis en 3 édifices bien dégagés, complétés d'un vaste stationnement. Tout a été conçu pour assurer aux locataires une atmosphère de calme, de tranquillité et de luxe discret. Comme telle, PLACE DE VILLE offre aux hommes d'affaires et aux professionnels, des bureaux prestigieux et inégalés quant à ses commodités.



BUREAUX PRESTIGIEUX À LAVAL

Au cœur du centre-ville de Laval face à l'hôtel de ville.

• Facilement accessible par les autoroutes Laurentides et Mirabel.
 • Près des grands centres d'achats régionaux tels que Hypermarché, Carrefour Laval, Centre Laval.

• Vaste stationnement.
 • Des commodités inégalées à des prix de location des plus attractifs.
 • Tous services inclus.

OCCUPATION IMMÉDIATE

Commission assurée aux courtiers

332-3738

(R. Caron)

FERMES À VENDRE

CANTONS DE L'EST: ferme de 107 acres. Ravissante vieille maison de ferme intérieure rénovée. Vieilles poutres équilibrées à la main apparentes, magnifique cuisine, superbe salle de séjour avec foyer en brique. Patio. Entièrement rénovée et chauffée à l'électricité, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, garage. Très vieille grange délabrée, étang, ruisseau, grandes prairies. Panorama splendide. Aménagé maintenant. \$100.000. Visites avec rendez-vous seulement. Appelez M. Ely, entre 9 à 5 p.m. lundi au vendredi, Montréal 932-7113. 31-5-76

EXCELLENTE FERME de 150 acres à Bolton ouest, la municipalité prestigieuse des Cantons de l'Est, située à 65 milles de Ste-Catherine et Peel, Montréal. 6 centres de ski à proximité. Vieille maison ravissante en très bon état avec cuisine moderne, grande salle de séjour avec foyer, salle à manger, galerie grillagée avec vue magnifique, comprenant le Lac Bromme. Appartement attenant pour domestiques. Grande grange en bon état et utilisable pour chevaux et bétail. Garages, atelier de menuiserie, atelier de construction mécanique et autres bâtiments. Vaste pelouse ornée de beaux vieux arbres. Terrain montagneux mi-découvert, mi-boisé offrant à la vue des paysages saisissants. On y trouve un ruisseau, un étang et de nombreux endroits paisibles pour pique-nique et détente. Service d'autobus scolaire à votre porte. Voisinage choisi. Ne manquez pas cette occasion unique. Prix: \$175.000. Visites avec rendez-vous seulement. Écrivez immédiatement à C.P. 4069, Westmount, P.Q. 31-5-76

POUR JUIN-JUILLET, Lac des Seigneurs, 5 chambres à coucher, foyer, Desjardins. Tél: fin de semaine: 1-224-5153. Visible. Tél: ville: 937-3107. 2-6-76

ST-LEONARD: Luxueux 6½ chauffé, avec salle de jeux, foyer naturel, système intercom. Grand terrain à l'arrière, garage double. \$450. 374-1150. 29-5-76

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

POUR JUIN-JUILLET, Lac des Seigneurs, 5 chambres à coucher, foyer, Desjardins. Tél: fin de semaine: 1-224-5153. Visible. Tél: ville: 937-3107. 2-6-76

PERDUS

SAMOYEDE blanc, 1 an, Nakou, Notre-Dame-de-Grâce. Appelez 488-8808. 31-5-76

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Martine Gaudette, b.a.b. p.d. b.p. l. les lettres. Tél: 574-3852 J.N.O.

TAILLEURS

DROLET: Tailleurs spécialisés, habits et costumes sur mesure, 361 rue Guizot. Tél: 388-2972. 30-5-76

TRANSPORT

A BAS PRIX, accepterait petits déménagements, Service rapide. Tél: 525-6872 1-7-76

VOYAGES

RECHERCHE CO-EQUIPIER pour randonnée cyclo-touriste: Sorel-sud du Lac Champlain, aller-retour, 58 milles; 60 milles par jour. Départ 15 juillet. Frais moitié partagés. Tél: 739-9693. 30-5-76

OFFRES D'EMPLOIS

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

OFFRE D'EMPLOI

Concours: No: C-3

Poste:

CHEF DU SERVICE DE RECOUVREMENT

Endroit: Amos

Fonctions:

— Planifier et contrôler les opérations mensuelles de facturation, de perception et de comptabilisation des contributions;

— Diriger et coordonner les activités des techniciens aux contributions dans les divers points de service.

Exigences:

— Diplôme d'études collégiales;

— Formation en techniques administratives ou équivalent;

— 3 années d'expérience de travail minimum.

Conditions:

Salaires et bénéfices sociaux des cadres du Centre de Services Sociaux du Nord-Ouest Québécois.

Disponibilité: à compter du 21 juin 1976

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un curriculum vitae, avant le 14 juin 1976, au:

Directeur général, 282, 1e avenue est, Amos, Québec.

31-5-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

RIVE-SUD

St-Luc, près Laprairie

Vous désirez investir le moins possible pour retirer le maximum?... VOILÀ

Maison de ville, 2 étages, 5 pièces, salle à dîner, en bordure d'un golf, d'un lac ou d'un parc. 100% d'intimité. \$1.600, comptant, remboursement total mensuel \$265.

C. Leblond

866-9124

30-5-76

OUVERT AUX VISITEURS WESTMOUNT

Vous êtes invité à visiter le

84 ave Sunny Side

dimanche, 30 mai

de 2 à 4 p.m.

Maison charmante, compacte, sur le bord de la montagne, pour jeune famille.

Appelez Mme Gracia Kristof

842-8366 ou 488-4820

CROWN TRUST

courtier

31-5-76

CANTONS DE L'EST

Cherry River

Parc du Mont Orford

Vaste bungalow de 14 pièces, moderne, rustique. Sur plan d'architecte, édifice en forme de "H", s'étendant sur 73 pi. par 48 pi. au point maximum. Partiellement construit en 70 et 73 dans une ancienne érablière (1.000 arbres sur 2,7 acres). Se partagerait possiblement en deux maisons de 7 pièces. Tout confort, impeccable, de multiples détails en font pour le prix (dans les \$70.000) une valeur plus que justifiable. Dossier complet sur demande. M.L.S. André B. Thomas 731-6307 ou 866-9641, TRUST GENERAL, courtiers. 31-5-76

DUPLIX 6-7 - Près Université de Montréal, rénové, grand jardin, foyers, équipé, occupation 1er juillet. \$112.000. 735-6753. 31-5-76

ST-ANDRÉ: près Cherrier, entre Parc Lafontaine et métro Sherbrooke, 6 maisons à vendre: De 2 à 7 logements, \$20.000, à \$50.000. Tél: 525-4272 2-6-76

ILES DE LA MADELINE, grande maison de 9 pièces semi-meublée, à Havre Aubert, proximité mer, construction 20 ans, cave finie. 12 appartements de terrain. Vendrais \$23.000. S'adresser Case Postale 184, Havre Aubert, îles de la Madeleine, tél: 1-418-937-2350. 31-5-76

SUR LES RIVES DU RICHELIEU: maison de 6 pièces, 3 chambres, salon, salle à manger, cuisine, 1½ salle de bains, 2 foyers, sur terrain 84"x225" à 30 minutes du Centre-ville par future autoroute 30. \$46.000. Tél: 514-785-5637 30-5-76

NOUVEAU BORDEAUX, LUXUEUX duplex, parfaite condition, grand logement libre, et très propre, aussi garage double libre. 2e étage: logement 6½ pièces; et bachelors 3½ pièces. Près autobus et centre d'achat. \$87.000. Pas d'agent. Tél: 334-4523. 31-5-76

AHUNTSIC, Occasion unique, cottage semi-détaché, entretenu de façon irréprochable. Terrain avec plusieurs arbres et haies, 6 pièces plus sous-sol fini, très près du métro, voisin du grand parc Ahuntsic. Pas d'agent donc prix encore plus intéressant. Tél: jour: 861-4013 soir et fins de semaines: 388-1454. 31-5-76

OFFRES D'EMPLOIS

CITÉ DE LACHINE

OFFRE D'EMPLOI

EAU ET ASSAINISSEMENT

Fonction:

Opérateur pour Usines de Filtration

(Équipe régulière, Équipe volante)

Catégorie G

Participer à l'opération des centrales de traitement d'eau, effectuer l'entretien de l'équipement et des locaux, effectuer les essais et analyses de la qualité de l'eau en laboratoire, préparer les rapports et compléter les formulaires requis dans l'exercice de ses fonctions.

Salaires et bénéfices marginaux:

Selon les normes de la convention collective de l'Union des Employés de la Cité de Lachine.

Conditions de candidature:

Avoir complété le cours Traitement des Eaux (Adultes) de niveau secondaire ou encore, posséder un D.E.C. en Techniques d'assainissement de l'Eau.

Il faudra de plus posséder les qualités professionnelles et personnelles appropriées pour un état physique satisfaisant.

Inscriptions:

Les candidats intéressés à cette fonction peuvent obtenir les formules d'application au bureau de M. André C. Gosselin, Ingénieur, Eau et Assainissement, à l'H

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
844-3361

Voir autres
Annonces
Classées,
en page 18

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE FEMME CULTIVÉE, belle personnalité, bilingue avec expérience en journalisme et relations extérieures recherche poste de confiance, disponible pour voyages. Tél: 334-4862. 31-5-76

MONTRIC CAMP VACANCES, disponible du 21 juin au 1er septembre. Expérience de campeuse dans 2 camps dont l'un d'équitation. Diplômée de l'École Provinciale des Moniteurs. Contactez: Mimi Derome 514-671-8070, ou écrire: 15, d'Anjou, St-Lambert. 31-5-76

CORRECTRICE

d'expérience, accepterait correction d'épreuves à la maison. Références. Francine Bertrand.
353-9207
31-5-76

OFFRES D'EMPLOIS

STENOS SECRÉTAIRE bilingue, avec expérience, pour accès du boulevard Dorchester 861-9613. 4-6-76

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ D'IMPORTATION

Vêtements de France
Cherche hôte-mannequin français-anglais, pour "show-room", Montréal, Centre-ville.
342-1183 ou 842-1184
31-5-76

GALERIE D'ART

cherche
Assistant(e) gérant
bilingue
Tél: 279-2188
4-6-76

La Commission scolaire

d'Etobicoke
(Toronto Métropolitain)

IMMERSION

JARDIN D'ENFANTS
requiert, pour septembre 1976, enseignants qualifiés et expérimentés pour un programme d'immersion au niveau du jardin d'enfants.

Préférence aux professeurs possédant un certificat de spécialiste en méthode primaire.

Veuillez faire parvenir vos demandes le plus tôt possible à:

MR. W.H. GARTON,
Superintendant de Personnel
Etobicoke Board of
Education
1 Civic Centre Court,
Etobicoke, Ontario.
M9C 2B3
(416) 626-4360
1-6-76

DACTYLO

Une dactylo compétente

— ayant de la précision

— avec expérience dans la transcription de la copie

— bilingue serait un atout demandée par une Compagnie de Publications,

localisée à Westmount

Téléphonez à:

Diane O'Conner

487-2302

31-5-76

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Le président d'une firme d'importation de papeterie et jouets éducatifs recherche:

Une secrétaire personnelle

- La candidate aura au moins 5 ans d'expérience, sera bilingue, et capable de travailler seule et sous pression.
- Elle aura bonne apparence et sera cultivée.

Lieu:

Dans le cadre agréable du Vieux Montréal.

Conditions:

Travail intéressant à la mesure de vos capacités. Bénéfices sociaux avantageux.

Salaire: à discuter.

PIERRE BELVEDERE INC.

866-2817

31-5-76

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Centre d'Achat L'Acadie-Sauvé

Responsabilités:

- Direction d'un bureau de deux employés
- Rédaction de la correspondance en français et/ou en anglais
- Tenue des livres comptables jusqu'à la balance de vérification.

Qualifications:

- Age: plus de 27 ans
- Expérience: un an dans un poste semblable
- Mémoire pour nombreux détails
- Habileté à organiser et planifier le travail.

Salaire à discuter — aucun avantage social.

S.V.P. Téléphoner au 331-5628

1-6-76

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

L'Office de la construction du Québec est présentement à la recherche d'une secrétaire administrative.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- noter et rédiger les procès-verbaux des réunions, conférences et autres débats;
- communiquer aux personnes concernées les directives émises lors des réunions;
- rédiger la correspondance journalière;
- prendre charge de la tenue des affaires courantes du bureau;
- effectuer toute autre tâche connexe au poste.

QUALIFICATIONS

- diplôme de 12e année ou l'équivalent;
- excellente connaissance de la sténographie et de la dactylographie;
- facilité à communiquer avec les gens;
- parler et écrire correctement le français et l'anglais.

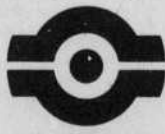
RÉMUNÉRATION

- ce poste exclu de l'unité de négociation inter-sites les personnes dont le revenu annuel se situe aux environs de \$10.000 et plus;
- avantages sociaux intéressants.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE DÉTAILLÉ À LA:

DIVISION DU PERSONNEL
3530 ouest, Jean-Talot
Montréal, Qué.
H3R 2G3

1-6-76



Office
de la construction
du Québec

LE COMITÉ ORGANISATEUR DES JEUX OLYMPIQUES DE 1976

est à la recherche de

SECRÉTAIRES - STÉNOS-DACTYLOS -
DICTAPHONISTES BILINGUES

Durée de l'emploi: 3 à 12 semaines

Une occasion unique vous est offerte de vivre l'expérience des Jeux olympiques de façon intense. Des emplois sont disponibles aux différents sites de compétitions sportives, au Village olympique, aux agences de presse internationale ou autres endroits tout aussi intéressants.

De bonnes conditions de travail sont offertes aux candidats qualifiés.

Veuillez communiquer avec les personnes responsables en composant: 286-6194-95 ou 96.

30-5-76



Centre de
Main-d'œuvre
du Canada

Canada
Manpower
Centre

Main-d'œuvre
et Immigration

Manpower and
Immigration

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

BERTHA MEUNIER, résidente et domiciliée au 3430 rue Dandurand, dans la cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret changeant son prénom de Bertha en celui de Donna Lynn Meunier.

Montréal, le 26 mai 1976

PROCURER DE LA REQUÉRANTE

JACOB LOUIS SMOLINSKY

Avis est par les présentes donné que JACOB LOUIS SMOLINSKY, vendeur, présentement domicilié à 1128 Emerson Crescent, dans la ville de Laval, Province de Québec, étendant présenter une requête au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de LOUIS JACK SMALL.

MONTRÉAL, LE 19 MAI, 1976.

DANIEL MORRIS, C.R.

PROCURER DU REQUÉRANT.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

No: 500-43-00103-76

DAME JEANNE THOMAS-DION ET EMILE DION

Requérants

re/ADOPTION DE STEPHANE LEBLANC

AVIS A:

M. GUY LEBLANC, d'adresse inconnue.

PRENEZ AVIS qu'une requête en Adoption pour l'enfant Stéphane Leblanc sera présentée devant l'honorable juge Lavallée siégeant en chambre 100A de cette Honorable Cour du Bien-être social, au 410 est rue Bellechasse en les cités et districts de Montréal, le 28 juin 1976 à 10:00 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu. Veuillez bien agir en conséquence. Une copie de ladite Requête a été déposée au bureau de la Cour du Bien-être social, à votre attention.

MONTRÉAL, le 25 mai 1976

BAATZ, SYLVESTRE, CYR & COHEN

Procurers des requérants

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)

No: 500-12-057882-769

DAME DIANE LEVESQUE

Requérante

YVES DOENIAS

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé YVES DOENIAS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 20 mai 1976

(S) D. AUSTIN JOHNSON

J.C.S.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

GREFFE DES DIVORCES

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)

No: 12-060 702-762

NICOLAE SECHESAN,

requérant

PERSA ZIVAN,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, PERSA ZIVAN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 25 mai 1976

Me Marion Thibault

400 est, rue Jarry,

Montréal, P.Q.

381-2504

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

GREFFE DES DIVORCES

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)

No: 500-12-060217-761

DAME CLAIRETTE HOGUE, domiciliée et demeurant à St-Alphonse, district de Joliette,

requérante,

PIERRE GIUSSEPPE GIANI, actuellement d'adresse inconnue,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, Pierre Giuseppe Giani, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 19 mai 1976

Claude Dufour

Régistrare

LAPORTE & FERLAND, Avocats

3 sud, St-Charles Borromée

Joliette, Québec

Procurers de la requérante

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)

No: 500-02-009948-766

MORSE ELECTRO PRODUCTS (CANADA) CORP.

LTD. corps politique dûment incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité de St-Lambert, District de Montréal, au 7350 Trans Canada Highway

Demanderesse

vs

MAURICE COURVILLE et ANDRÉ BLAIS, faisant affaires en société sous la raison sociale de DE MAISONNEUVE T.V. REGO dans la cité et district de Montréal, au 1342 De Maisonneuve Est.

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Les Défendeurs, MAURICE COURVILLE et ANDRÉ BLAIS sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Des copies du bref d'assignation et de déclaration ont été déposées au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à leur intention.

MONTRÉAL, le 25e jour de mai, 1976

CLAUDE DUFOUR

G.A.C.P.M.

Me Shuster, Glazer & Gagnon

1255 Phillips Square

Suite 603

Montréal, Québec

PROCURERS DE LA DEMANDERESSE

Me Peter Gold, avocat

1 Westmount Square

Westmount, Mtl, P.Q.

n°: 500-1641

CLAUDE DUFOUR

REGISTRARE

Avis publics

Avis est donné par les présentes que James Corbet MacDonald demeurant au 1520 Joliet Ave., en Ville Laval, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom James Corbet MacDonald en celui de James Corbet McDonald.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS que Transport Félco Inc, 68 rue Dumas, à Matagami, P. Qué., demande à la Commission des Transports du Québec, un permis spécial haulaway, afin de pouvoir tirer les remorques de la compagnie Magny Transport Inc., selon les clauses du permis 4724-V laquelle demande un permis de courtier en transport réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposé à la Commission des Transports du Québec dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission aux 505 est rue Sherbrooke, à Montréal.

1ère parution: 27 mai 1976

2e parution: 28 mai 1976

3e parution: 29 mai 1976

Deveux & Lavoie

Procurers du requérant

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 05-00883-761

Maurice Boucault

Demandeur

vs

Rose-Marie Faymonville

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse, Rose-Marie Faymonville, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à son intention au greffe de la Cour Supérieure.

Montréal, le 24 mai 1976.

A. Beaulieu P.A.

DONATO DI TULLIO, avocat du demandeur

8754 Boul. St-Michel, suite 100,

Montréal, Québec.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-00688-762

STEPHEN ROBERTS

Partie demanderesse

vs

FRANÇOIS DEVEAU

et

RAOUL DEVEAU

Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse François Deveau & Raoul Deveau est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à son intention au greffe de la Cour.

Montréal, le 26 mai 1976

Protonotaire, C.S.M.

A. BEAULIEU

Mes Bourgeois & Legault, avocats

3380 Notre-Dame st 200

Lachine, P.Q.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

Juillet à Montréal

l'un des plus grands festivals au monde

Lorsque le maire de Montréal demanda au Comité international olympique la permission d'organiser un festival artistique exclusivement canadien durant les Jeux, personne ne songea à l'envergure que pourrait avoir le programme envisagé. Les uns, évoquant les restrictions budgétaires, se représentaient une manifestation nécessairement modeste. Les autres étaient convaincus qu'un tel festival serait forcément limité par les ressources dont dispose le Canada dans le domaine des arts: quelques ballets, deux ou trois pianistes, une poignée d'orchestres symphoniques, une troupe de danseurs ukrainiens et, bien sûr, un violoniste québécois.

Comme pour les installations olympiques, la réalité contredit toutes les prévisions: Montréal recevra pendant toute la durée du mois de juillet 200 troupes ou groupes, quelque 10.000 artistes canadiens et plus de 350 spectacles. Budget prévu: un peu plus de \$8 millions. Mais on peut se rassurer puisque les sources de financement sont

clairement identifiées; on compte faire ses frais, et les conséquences pour les contribuables ne seront pas onéreuses.

Mais il faut dire ce qui est et qui n'a pas encore beaucoup retenu l'attention à ce jour: Montréal présentera en juillet l'un des plus grands festivals artistiques au monde et, de loin, la plus grande manifestation culturelle encore offerte au Canada.

Mais on ne s'est pas arrêté là. Un programme d'animation et de divertissements culturels est déjà presque au point qui regroupera les arts visuels, l'artisanat, les chansonniers et le folklore. Dans plusieurs de ses rues et sur ses places, Montréal fera la fête, dansera et chantera; Montréal aura ses expositions et ses musées...

Les dirigeants du programme Arts et Culture des Jeux olympiques ont été les premiers à découvrir la richesse et la diversité des activités artistiques et culturelles canadiennes.

M. Uriel Luft, impresario du secteur de la danse, reconnaît

qu'il ne soupçonnait pas qu'il existait au Canada 19 grandes troupes de ballet, par exemple.

Selon lui, il est heureux que nous n'ayons pas encore au Canada des "monuments" comme les Ballets russes, La Scala de Milan, l'Opéra de Vienne ou la Comédie-Française car nous ne sommes prisonniers d'aucun carcan culturel, d'aucune institution vénérée et pouvons réunir de tous les coins du pays des artistes qui se manifestent librement. Ainsi, non seulement les troupes et les artistes seront exclusivement canadiens mais l'accent a été mis sur le répertoire canadien en plus d'un domaine.

Montréal sera l'occasion unique pour le Canada d'étaler sa "biculture": ce sera, depuis les grandes productions comme le "Barbier de Séville" à la Place des Arts jusqu'aux groupes folkloriques à la Place Jacques-Cartier, en passant par l'artisanat canadien à la place Bonaventure et au Corridor de la rue Sherbrooke entièrement québécois, le reflet de toute la culture canadienne.

Il est vrai que la culture englobe beaucoup plus que les arts mais ces derniers en sont à la fois l'indice et le témoin de sorte que les organisateurs souhaitent ardemment la participation active de la population.

En gros, le programme est financé comme suit: le COJO fournit \$1 million pour les locations de salles et les frais d'administration; Ottawa, par le biais du Conseil des Arts, débourse \$1 million pour les frais de transport et le logement des artistes et les provinces paient \$6 millions, selon leur participation, en gros, équivalent à 50%, paie justement \$3 millions.

Devant l'ampleur d'un tel programme, qui s'annonçait modeste et même un peu terne au départ, les quelque 15 permanents de l'organisation, installés au 13e étage de la Place Desjardins, sont à la fois inquiets et enthousiastes.

"C'est une énorme affaire", confirme Uriel Luft. Par exemple, le 1er juillet, il y aura 11 premières, dont cinq à Montréal seulement, dans 11 des 20 lieux de représentations. Il s'agit là, bien sûr, des spectacles pour lesquels il faut acheter des billets dont les prix varient entre \$3 et \$12 et qu'on peut obtenir au Canada depuis le 26 avril dans les centres TRS (Theatre Reservation Systems) c'est-à-dire, pour le Québec, les

par
GUY DESHAIES

magasins Miracle Mart ou, par courrier, par le service de la billetterie. À compter du 1er juin on pourra les acheter aux guichets des lieux de spectacles et ils seront mis en vente à l'étranger. En tout il y a 300.000 billets à vendre mais on réservera 10% de ces billets pour ceux qui voudraient les acheter aux guichets la journée même de la représentation.

Les recettes maximales possibles par la vente des billets s'établissent à \$1.400.000 pour le COJO.

Au cours des prochains jours le directeur-général du programme Arts et Culture, M. Yvon Desrochers, doit annoncer le programme d'animation qui comporte une foule d'événements artistiques gratuits: spectacles de chansonniers, expositions, récitals, diverses manifestations qui, aux dires de M. Marcel Bousquet, impresario de la section musique, donneront un véritable choc à ceux qui ne feront que déambuler dans les rues de Montréal.

À l'Expo 67, alors que le programme artistique était international et échelonné sur une durée de six mois, il y a eu moins de spectacles qu'il y en aura en un mois en 76.

Si l'on compare avec Munich et les autres villes qui ont précédé Montréal, les Jeux de la XXIIe olympiade seront les plus "culturels" de tous par l'envergure même de la programmation.

Pour les arts visuels seulement, dont la présentation est dirigée par M. Laurent Lamy, il y a exposition et travaux permanents d'artistes canadiens à la Place Bonaventure ainsi que présentation de Mosaicart, une "mosaïque" des arts des 10 provinces; il y a le Corridor, œuvres de 40 artistes québécois exposées le long de la rue Sherbrooke, entre Atwater et le port olympique, il y a des expositions de gravures et de photographies du Québec à la Place des Arts, exposition de trois générations de peintres québécois au Musée d'art contemporain en plus des expositions du Musée des Beaux-Arts et de plusieurs projets individuels qui font encore l'objet d'études.

Jusqu'à présent, dans la préparation de cette grosse machine qui implique une coordination de tous les instants

entre les divers paliers administratifs, les organisateurs n'ont pas mis l'accent sur la promotion des Jeux culturels de Montréal. Le public a peine à imaginer ce que cela signifie et surtout ce que cela donnera.

Mais il suffit de consulter le programme des activités artistiques qui se dérouleront à Montréal, Joliette, Sherbrooke, Kingston et Ottawa pour se rendre compte que tous les grands artistes canadiens se produiront en un mois dans le cadre de cet immense festival de la culture.

On s'attend que Moscou demandera également au CIO la permission de présenter un programme d'arts strictement national en 1980.

Jusqu'à présent, M. Desrochers a reçu plusieurs demandes de pays étrangers qui voudraient participer au festival culturel mais toutes ces demandes, y compris celle de la France de présenter ses artistes à son pavillon de Terre des Hommes, ont été rejetées.

Faudra-t-il loger 10.000 artistes en même temps à Montréal? Non, car les troupes se produisent à des dates qui se suivent, de sorte qu'elles ne demeurent sur les lieux de représentations que pour la durée du spectacle.



L'adieu à Denise Pelletier

Disparue en pleine gloire cette semaine, alors qu'elle venait d'interpréter "La divine Sarah", Denise Pelletier recevait il y a plus de 20 ans les honneurs et les hommages que son exceptionnel talent suscitait chez les créateurs. Témoin, cette caricature de Robert LaPalme qui parut dans LE DEVOIR, en 1955, à l'occasion de l'élection au titre, très convoité et prestigieux à l'époque, de

"Miss Radio" de celle qui allait devenir une incarnation de Mère Courage. C'est ainsi que Robert LaPalme, qui a bien connu Denise Pelletier alors qu'elle était encore adolescente, a voulu de son inimical trait de crayon rendre hommage à la comédienne qu'il appelait déjà en 1955 "la grande dame de notre scène".

La culture ou rien

suite de la page 11

obligent, dans une proportion à déterminer, à réserver un pourcentage de son budget total d'activités aux actions culturelles exclusivement régionales. Il faut pour l'instant exclure de ce projet les régions de Québec et de Montréal qui viendraient fausser, disposant par ailleurs de ressources importantes à leurs fins propres, le sens et le but du présent projet.

Le Conseil de la culture verrait, en tenant compte des volumes de population, de leur éloignement, etc., à déterminer les enveloppes globales de budgets régionaux pour chacune des régions. Il verrait également à établir les normes et critères à partir desquels ces budgets seraient utilisés, mais les conseils régionaux détermineraient eux-mêmes leurs priorités, variables d'une région à l'autre. Il reviendrait aux conseils régionaux de la culture de décider de la façon dont ces arguments pourraient être dépensés.

À ce titre, les conseils régionaux auraient un pouvoir décisionnel leur permettant de favoriser une meilleure accessibilité individuelle et collective à la création et à la diffusion culturelle.

Essentiellement destinés à aider les personnes et les groupes, leurs budgets seraient relativement peu importants par rapport aux budgets totaux du Conseil de la culture et ne pourraient du même coup être affectés à des dépenses d'immobilisation ou d'autres types de dépenses de semblable importance.

La gestion des fonds demeurerait responsabilité du Conseil de la culture de sorte que les décisions des conseils régionaux constitueraient en fait des décisions administratives par le Conseil de la culture.

Il faudra au cours des prochains mois et à l'occasion de consultations régionales, mettre au point d'une façon définitive les structures, les modes de nomination des membres et les mécanismes de liaison entre les conseils régionaux, le ministère et le Conseil québécois de la culture. Nous ne faisons ici que des propositions servant à illustrer les objectifs à atteindre et indiquant les moyens à partir desquels il nous semble possible et souhaitable de le faire.

PÊCHEURS, NE TOMBEZ PAS LE BEC À L'EAU!

profitez d'une journée de pêche dans les parcs du Québec en 1976

1 — Pour réserver une embarcation 48 heures à l'avance, sans frais d'interurbain, composez:

Si vous êtes à Québec: 643-5349
Si vous êtes à Montréal: 873-5349
Si vous êtes ailleurs au Québec: 1-800-462-5349

Une seule embarcation est réservée par appel. Le maximum de personnes par embarcation est de trois.

Vous pouvez vous prévaloir de ce service dans les parcs suivants, tous les jours entre le 19 mai et le 4 septembre. Toutefois, les dates d'ouverture des parcs et réserves varient selon la région.

Mastigouche et St-Maurice, de 8h00 à 12h00
Joliette et Mont-Tremblant, de 8h30 à 12h30
Laurentides et Portneuf, de 9h00 à 13h00
Baillargeon et Chibougamau, de 10h30 à 14h30
Gaspésie et Matane, " "
Baldwin, " "
Port-Cartier/Sept-Îles, " "
Port-Daniel et Rimouski, " "
Papineau-Labelle, de 11h00 à 15h00

2 — Pour réserver une embarcation 24 heures à l'avance:

Téléphonnez, à vos frais cette fois, au bureau du parc de votre choix, entre 9h00 et 13h00. Les embarcations non retenues à ce moment-là pourront vous être réservées.

Baillargeon (418) 368-3444
Baldwin (418) 392-5388
Chibougamau (418) 275-1702
Gaspésie (418) 763-3039
Joliette (819) 424-2981
Laurentides (418) 848-2422
Mastigouche (819) 265-2098
Matane (418) 562-3700
Mont-Tremblant (819) 424-2981
Papineau-Labelle (819) 454-2013
Port-Cartier/Sept-Îles (418) 766-3211
(Lac Hall) (418) 583-2784
Port-Daniel (418) 396-2789

3 — Pour obtenir une embarcation le jour même sur les lieux:

Les embarcations non réservées deviennent disponibles à 7h00 alors que les embarcations réservées mais non réclamées deviennent disponibles à compter de 10h00: premiers arrivés, premiers servis.

Dans ces deux cas, lorsque les groupes de pêcheurs seront plus nombreux que le nombre d'embarcations disponibles, un tirage au sort aura lieu pour déterminer les groupes chanceux.

Où se rendre: au poste d'accueil du parc ou de la réserve de votre choix.

Toutefois, la Direction des parcs ne peut garantir que des embarcations seront disponibles.

4 — Pour obtenir une embarcation dans les parcs suivants, le jour même:

Aiguebelle (Destor, Laferté et Mont-Brun).
La Vérendrye (postes d'accueil Sud & Nord).
Mistassini (poste d'accueil Waconich).
Mont-Tremblant (entrées Les lacs, Ruisseau Froid, La Macaza, lac Monroe, La Cachée, LaBouée, lac Michel-des-Saints, lac Savane, lac Donat et lac Cyprien).
Ste-Véronique (poste d'accueil du terrain de camping).

Où se rendre: à l'un des postes d'accueil mentionnés ci-haut. Dans ce cas-ci également, la Direction des parcs ne peut garantir que des embarcations seront disponibles.

Remarques:

1 — Pour la pêche à la journée sur les lacs, il existe un forfait de \$10/jour/groupe de 3 personnes ou moins, comprenant 3 droits d'accès à la pêche, la location d'une embarcation et la taxe provinciale.

2 — Le droit d'accès pour la pêche à gué dans les rivières est de \$2/jour/personne.

télévision

■ Émissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Yogi et compagnie
9.30 Dumbo et ses amis
10.00 Poly à Venise
10.30 Lassie
11.00 Woodstock
11.30 Le prince Saphir
12.00 Les héros du samedi: "Gymnastique"

CFTM 10

1.00 Sportique
2.00 "Kampionnat scolaire" à la Renaissance
2.15 Baseball du samedi
4.30 Échos du sport
5.00 Bagatelle
6.00 Une fenêtre sur le monde
6.30 Téléjournal
6.35 Univers-inconnus: "Au cœur de l'Arctique"

CFCF 12

7.30 Delfi
8.00 Les grands films: "Ce coin de terre"
9.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Politique fédérale: "Le Parti conservateur"

CBMT 6

11.10 "Un frisson dans la nuit" (Drame - American 1971)
1.00 "Cine-out"
1.00 "La fille du capitaine" (Aventures - Italien 1947)
2.30 Fin des émissions

CFTM 10

8.30 Patat raconte
9.00 Michel Vaillant
9.30 Les cadets de la forêt
10.00 Thierry La Fronde
10.30 Le cirque à son meilleur
11.00 Les sentinelles de l'air
12.00 Bon week-end
2.00 Pour vous médames
2.30 Le Père Ambroise
3.00 Sur le matelas
3.30 Horizon sports
4.00 Horizon sports
4.30 C'est arrivé cette semaine
5.00 Ça prend un voleur
6.00 À l'heure olympique
7.00 Les grands spectacles: "La nuit de l'ignominie" (Drame psychologique - Américain 1964)

RADIO-QUÉBEC 17

18.00 Les aventuriers de la mer: "Trois hommes et un radeau sur le Nil"
19.30 "Cine... Plus"
20.00 "Un homme pour l'éternité" (de F. Zinnemann)
21.00 Les nouvelles TVA
21.30 La couleur du temps
21.45 Les 24 heures du 15e Anniversaire

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12.00 "F.A. Final cup Soccer: Manchester vs Southampton"
1.00 Sesame Street
5.00 Équitation grand prix
5.00 Scottish cup final
5.00 The Last Islands

CBMT 6

11.00 The Flaxton Boys
11.30 Kluge
12